

Franco F onie

Verantwoordelijke uitgever / Éditeur responsable : Emmanuel Van de Putte, Centre d'étude des francophones en Flandre a.s.b.l. – v.z.w. Studiecentrum Franstaligen in Vlaanderen (CEFF-SFV), Morgenlandstraat / Rue de l'Orient 77, B-1040 Bruxelles / Brussel, info@ceff-sfv.be - www.ceff-sfv.be.

Redactie / Rédaction : Paul Dirx, Université de Nancy 2, CLSH, Bd Albert Ier Roi des Belges, F-54000 Nancy.

Abonnementen / Abonnements : www.ceff-sfv.be.

Paraît deux fois par an / Verschijnt twee maal per jaar.

ISSN 2032-3387.

FrancoFonie

*Revue du Centre d'Étude des Francophones en Flandre
Tijdschrift van het Studiecentrum Franstaligen in Vlaanderen*

2

été / zomer 2010

**Franstaligen in
Vlaanderen vandaag**

**Les francophones en
Flandre aujourd'hui**

SOMMAIRE / INHOUD

Paul Dirkx *Editoriaal. Doxa en wetenschappelijke bewijsvoering, 4*
Éditorial. Doxa et argumentation scientifique, 10

DOSSIER / DOSSIER : Franstaligen in Vlaanderen vandaag / Les francophones en Flandre aujourd'hui

Alex Vanneste *Aspects de la francophonie en Flandre, 15*

Céline Préaux *Le fédéralisme ou l'homogénéisation de la Flandre. Étude du conflit Exploration du Monde – Taal Aktie Komitee, 44*

Sophie Wittemans *Scout toujours ? Scoutisme francophone en terre flamande depuis 1911, 59*

Interview / Interview

Emmanuel Van de Putte *Henri-Floris Jaspers, 80*

Recensies / Comptes rendus

Eric Laureys *Ontsnappen aan ideologische, nationalistische premissen: een moeizame bevalling, 101*

Guy Vande Putte *De taalgrens van Guido Fonteyn, 111*

Editoriaal

DOXA EN WETENSCHAPPELIJKE BEWIJSVOERING

Teneinde een belangrijke leemte te helpen opvullen in de studie van Franstaligen en Franstaligheid in Vlaanderen wijdt het tijdschrift *FrancoFonie* in dit tweede nummer een dossier aan « Franstaligen in Vlaanderen vandaag ». Daar het linguïstische luik van de talentellingen in de gespannen jaren '60 werd afgeschaft, en aangezien het wetenschappelijk onderzoek in België al tenminste twee decennia lang beïnvloed wordt door een globaal gecommunautariseerde sociopolitieke omgeving, is de huidige situatie van de Franstalige “minderheid” in Vlaanderen allesbehalve een wetenschappelijke prioriteit. Juist omdat officiële statistieken (onder andere) niet voorhanden zijn, ware het nuttig geweest voor het wetenschappelijk en niet-wetenschappelijk publiek een aantal gegevens en instrumenten ter beschikking te stellen, die hadden kunnen bijdragen tot een beter inzicht in kwantitatieve en kwalitatieve aspecten van de bestudeerde groepen (samenstelling, geografische en socioculturele verspreiding, enz.), zowel in Vlaanderen als in Brussel. Op grond van de ingestuurde reacties op de in voorgaande aflevering van *FrancoFonie* gepubliceerde call for papers bleek echter dat het moeilijk zou worden voldoende zicht te geven op factoren van algemene aard. Zover staat het onderzoek nog niet, en de call for papers was in dat opzicht wat voorbarig.

Maar in plaats van dit te betreuren beschouwen we het hier liever als een bevestiging van de in het beginnummer geformuleerde stelling, namelijk dat de problematiek rond Franstaligen benoorden de “taalgrens” zo problematisch is dat een objectieve benadering ervan op een vrij algemene en diepgewortelde weerstand stuit. Vandaar dat we het uitblijven van artikels met algemeen (cijfer)materiaal dan ook eerder beschouwen als een bijkomende stimulans om op de door het Studiecentrum Franstaligen in Vlaanderen - Centre d'étude des francophones en Flandre (SFV-CEFF) ingeslagen weg verder te gaan¹. Laten we er onmiddellijk aan toevoegen dat de genoemde weerstand tegen wetenschappelijke analyse ter zake niet het gevolg is van slechte wil of intellectuele zwakte. Het constateren van deze weerstand houdt geen enkel waardeoordeel in. Ze maakt veeleer deel uit van een onlosmakelijk intellectuele, politieke en ethische gewoonte, een geplogenheid die door de heersende doxa dag in dag uit wordt gelegitimeerd. En die doxa is zelf erg actief, of liever erg passief, in die mate dat ze een systeem van evidenties vormt dat de meeste leden van een bepaalde groep verinnerlijkt hebben zonder het zelf te beseffen.

Nu is echter het probleem dat de hier betreffende groep, de “publieke opinie” zeg maar, ook de wetenschappelijke gemeenschap bevat. En dat deze laatste meer en meer de neiging vertoont om, min of meer onvrijwillig en om redenen die doorgaans weinig te maken hebben met de wetenschappelijke rede, te luisteren naar de ontelbare politieke stimuli die uitgaan van de “Gemeenschap” met een hoofdletter: Vlaamse Gemeenschap, Franse Gemeenschap of Duitstalige Gemeenschap. Behept met een soort averechtse conceptie van de Gestaltpsychologie, handelt de wetenschappelijke wereld in België, alsof ze eens en voor altijd beslist had – maar wetenschapsbeoefening houdt veel meer in dan simpelweg rationele beslissingen nemen – te geloven dat de Belgische ruimte gelijk is aan de som van haar samenstellende delen². De wetenschappelijke variante van de taalpolitieke doxa is dus allicht niet veel verfijnder dan die doxa in haar gangbare vorm, namelijk zoals

¹Zie het eerste nummer van *FrancoFonie*, dat ook de “Opdracht” van het SFV-CEFF bevat.

²En we hebben het dan nog niet eens over de haast universele en anachronistische tendens om het huidige « Vlaams »-« Waals » vakjesdenken op het verleden toe te passen, zoals, om maar een recent voorbeeld te nemen, in het boek van Michel Quévit, *Flandre - Wallonie, quelle solidarité ? De la création de l'État belge à l'Europe des Régions* (Charleroi, Couleur livres, 2010, coll. Question de société).

ze nu min of meer overal in omloop is en zich schijnbaar in het brein van alsmear meer burgers nestelt.

“Schijnbaar”, want alles, ook en vooral de meest evidente waarheden, dient eerst aan twijfel te worden onderworpen. Al was het maar omdat vandaag alles, in deze gevoelige materie maar ook elders, door de min of meer vervormende media- en communicatie-instrumenten wordt bewerkt. We mogen het hier even duidelijk stellen: er wordt o.i. niet voldoende rekening gehouden met de gevolgen van het alles omvattende mediatieke prisma dat ervoor zorgt dat de werkelijkheid ons voortaan bereikt door de per definitie haastige en dus oppervlakkige ogen (camera’s, lenzen, enz.) van de media¹. Dit gaat natuurlijk ten koste van de politieke besluitvorming, maar ook van de wetenschappelijke observatie, die aldus a.h.w. twee keer wordt belemmerd: een eerste keer door de groeiende dwangmatigheid van de politieke doxa; een tweede keer door de snelheid waarmee de informatieoverdracht vandaag in haar werk gaat en, daarmee samenhangend, door de macht van de media om te beslissen, buiten elke democratische besluitvorming om, wat wel en wat niet (meer) verdient in de openbaarheid te treden. Die “censure invisible”, om het met de woorden van de Belgische mediaspecialist Pascal Durand te zeggen², is het gemeenschappelijk produkt van de dagelijkse mediatieke impulsen en de al even dagelijkse politieke prikkels.

In dit verband mag een wetenschappelijk tijdschrift niet nalaten de vinger te leggen op het feit dat de huidige politieke situatie in België, of men ze nu al dan niet deplorabel acht, ook te maken heeft met de op zijn zachtst uitgedrukt zwakke inbreng van wetenschappelijke argumenten betreffende, ondermeer, Franstalige burgers in Brussel(-Halle-Vilvoorde) of in *la Flandre profonde*. Nochtans zijn alleen dergelijke argumenten in staat het mediatiek-politieke debat in de grond minder polemisch te maken. De wetenschap heeft in dit debat *in se* weliswaar niets te zoeken (tenzij stof tot observeren), maar dat neemt niet weg dat ze tot taak heeft ook hier, zoals in elk ander debat, nieuwe, “vergeten” of miskende informatie te (re)introduceren. Informatie over een immers *veelzijdige en genuanceerde* werkelijkheid, die de laatste decennia al te dikwijls wordt bedekt met de mantel der

¹*FrancoFonie* zal in een later dossier aan dat prisma de nodige aandacht wijden.

²Pascal Durand, *La censure invisible*, Arles, Actes Sud, 2006, coll. Un endroit où aller.

liefde, of beter, daar het hier gaat om Franstaligen in Vlaanderen en in Brussel, met de mantel der onwetendheid. Hoe langer de wetenschap verzuimt haar rol te spelen naast het politieke bedrijf, hoe meer het politieke bedrijf geneigd zal zijn op wetenschappelijk terrein te komen en zich met wetenschap in te laten vanuit hoofdzakelijk politieke overwegingen. Nu al zien we dat sommige politici, en zelfs politieke zwaargewichten, een stuk van hun legitimiteit bouwen op al dan niet vermeende wetenschappelijke, met name historische en economische competenties¹.

Het dossier “Franstaligen in Vlaanderen vandaag” is dus minder lijvig uitgevallen dan verwacht. Maar dat is geen bezwaar: het bevat uiteindelijk meer dan één nieuwe, onverwachte hypothese en zet meer dan eens aan tot het soort genuanceerd reflecteren over Franstaligen waar we het daarnet over hadden. In een eerste artikel geeft Alex Vanneste, vanuit een resoluut historisch perspectief, een algemene, sociolinguïstisch kijk op het Frans in het hedendaagse Vlaanderen. Dit artikel is des te meer welkom, daar het een stand van zaken voorlegt omtrent het betreffende onderzoek. Voorts biedt het een in sommige opzichten gewaagd denkkader, dat zeker een stimulans zal zijn voor de wetenschappelijke discussie terzake, die soms nog algemene, theoretische uitgangspunten moet ontberen. In een laatste deel mondt deze paper overigens nu al uit in een aantal zeer nuttige werkhypothesen.

Het stuk van Vanneste vindt een zekere weerklank in en wordt zelfs aangevuld door twee daaropvolgende case studies. Eerst blikt Céline Préaux terug op het conflict tussen de Franstalige culturele vereniging Exploration du monde en het Taal Aktie Komitee in het begin van de jaren '90. Toen maakte het TAK het de Gentse vereniging onmogelijk om nog langer in Vlaanderen actief te zijn. Préaux gaat ook in op de recentere en nog altijd onopgeloste juridische geschillen tussen de Vlaamse overheid en internationale instanties, ondermeer aangaande het niet-ratificeren van het Kaderverdrag inzake de bescherming van nationale minderheden. De auteur spreekt in dit verband over een “internationalisering van het conflict”. Haar bevindingen plaatsen een aantal serieuze vraagtekens bij de stelling als zouden vandaag het Frans en de Franstaligen hun plaats gevonden hebben binnen de

¹Wetenschap wordt hier dus niet als een soort heilsleer beschouwd, maar wel als een sociale activiteit die echte autonomie verdient. Zie het “Editoriaal” in *FrancoFonie* 1.

“Vlaamse samenleving”. In een tweede studie neemt Sophie Wittemans ons mee naar een haast onontgonnen onderzoeksterrein : ze toont aan dat communautaire polarisering binnen de scouts- en gidsenbewegingen in de Vlaamse regio al sinds de late jaren '20 aan de gang was. Dit onderzoek heeft bovendien de verdienste dat het de aanzet geeft tot het bestuderen van elementen uit een bredere context. Zo zou het nuttig zijn meer inzicht te verkrijgen in de relaties tussen de nationale instanties van de scouts- en gidsenbewegingen en het politieke spectrum, ondermeer ter nationalistische zijde. Daarbij spelen wellicht homologieën een rol, namelijk tussen facetten van de aan de scoutsbeweging eigen wereldvisie en facetten van de Vlaams-nationalistische visie.

Tot slot stippen we nog aan dat het thema van het dossier ook uitvoerig aan bod komt in het interview met schrijver en onderzoeker Henri-Floris Jespers. Hetzelfde geldt voor de recensie die Guy Vande Putte wijdt aan een boek over de taalgrens. Maar allicht mogen we stellen dat om het even welke wetenschappelijke bijdrage over Franstaligen in Vlaanderen op directe of indirecte wijze wat meer licht werpt op hun huidige situatie. Op voorwaarde, niettemin, dat deze “minderheid” niet wordt aangezien als een transhistorische “gemeenschap”, waarop historische, economische en sociaal-politieke evoluties weinig of geen vat zouden hebben. Want in hoeverre, bijvoorbeeld, zijn “de” Franstaligen uit de negentiende eeuw gelijk aan “de” Franstaligen uit onze eeuw? In elk geval moet alwie zich voorneemt om van deze delen van de bevolking een wetenschappelijke studie te maken, voortdurend rekening houden met hun politieke “toegevoegde waarde” en met het feit dat ze nooit ver van de actualiteit zitten. Dit om zich van politiek en actualiteit beter te kunnen distantiëren en, zodoende, beter de werkelijkheid in al haar complexiteit te kunnen waarnemen. Een werkelijkheid die gewoonlijk maar weinig te maken heeft met wat de heersende doxa – d.i. voor een stuk onszelf – ons constant influistert.

Paul DIRKX

Paul Dirkx is vice-voorzitter van het SFV-CEFF. Hij doceert literatuur- en perssociologie aan de Université de Nancy 2.

Citeren uit dit artikel is toegestaan mits vermelding van “Paul Dirkx, “Editoriaal. Doxa en wetenschappelijke bewijsvoering”, *FrancoFonie 2* (zomer 2010). *Franstaligen in Vlaanderen vandaag - Les francophones en Flandre aujourd’hui*, p. 4-9.”

Éditorial

DOXA ET ARGUMENTATION SCIENTIFIQUE

Désireuse de contribuer à combler une lacune importante dans l'étude des francophones en Flandre, la revue *FrancoFonie* présente dans cette deuxième livraison un dossier sur « Les francophones en Flandre aujourd'hui ». Le volet linguistique des recensements de la population ayant été aboli dans le contexte tendu des années 1960, et la recherche scientifique en Belgique étant orientée depuis au moins deux décennies par un paysage sociopolitique largement communautarisé, la situation récente de la « minorité » francophone est loin d'avoir été érigée en priorité scientifique. Ne pouvant compter sur les statistiques officielles (entre autres), *FrancoFonie* aurait aimé pouvoir mettre à disposition des chercheurs et du public un certain nombre de données ou d'outils leur permettant de se former une idée un peu plus précise du volume de cette fraction de la population, de sa morphologie et de sa répartition géographique, sociale, etc., aussi bien en région flamande qu'en région bruxelloise. Force est de constater que les propositions qui nous sont parvenues en réaction à l'appel à contribution publié dans le numéro précédent de la revue n'étaient guère susceptibles de fournir de nouveaux matériaux autorisant quelque avancée notable. La recherche n'en est visiblement pas encore là, et ledit appel à contribution s'est avéré prématuré sous ce rapport.

Mais plutôt que de le regretter, mieux vaut y voir la confirmation de l'hypothèse formulée dans le premier numéro, à savoir celle d'une résistance assez générale et profonde au traitement objectif de cette problématique décidément bien problématique que constituent les locuteurs du français au nord de la « frontière linguistique ». Et, partant, y voir aussi une motivation supplémentaire à poursuivre dans la voie que le Centre d'étude des francophones en Flandre - Studiecentrum Franstaligen in Vlaanderen (CEFF-SFV) s'est tracée¹. Notons que la résistance à l'examen scientifique ne relève pas d'une volonté de camouflage, ni d'une quelconque faiblesse intellectuelle : aucun jugement de valeur dans le constat que nous dressons ici. Elle participe bien plutôt d'une habitude inséparablement intellectuelle, politique et éthique qui s'exprime à travers une *doxa* des plus actives, ou plutôt des plus passives en tant que système d'évidences intériorisées par le plus grand nombre et, la plupart du temps, méconnues comme telles.

L'ennui, c'est que, parmi ce plus grand nombre, il y a la communauté scientifique qui, de plus en plus, tend à obéir, plus ou moins involontairement et pour des « raisons » d'où la raison scientifique est généralement absente, aux innombrables incitants « sociétaux » (lire : politiques), insensiblement anachroniques et d'autant plus efficaces, émanant de la « Communauté » avec majuscule : Communauté française, Communauté flamande ou Communauté germanophone. Victime d'une sorte de *Gestaltpsychologie* à l'envers, la communauté scientifique en Belgique incline à procéder comme si elle avait décidé une fois pour toutes – mais ce n'est précisément pas, hélas, une affaire de décision et de volonté – de croire que l'espace belge est la somme de ses parties². La variante scientifique de la *doxa* politico-linguistique n'est en effet guère plus élaborée que cette *doxa* sous sa forme générale, telle qu'elle circule à peu près partout et semble s'enraciner dans l'esprit d'un nombre sans cesse croissant de citoyens.

¹Voir le premier numéro de *FrancoFonie*, qui comporte aussi la « Mission » du CEFF-SFV.

²Et nous ne parlons pas de la quasi universelle et anachronique tendance à plaquer sur le passé des découpages « flamands »-« wallons » actuels, comme par exemple, pour prendre un exemple récent, dans le livre de Michel Quévit, *Flandre - Wallonie, quelle solidarité ? De la création de l'État belge à l'Europe des Régions* (Charleroi, Couleur livres, 2010, coll. Question de société).

« *Semble* s'enraciner », car tout, y compris et surtout les « vérités » les plus « évidentes », est sujet à caution et gagne à être vérifié, fût-ce du fait que tout, en cette matière sensible comme en d'autres, se trouve désormais réfracté par les écrans plus ou moins déformants des médias. Il convient de le souligner ici : on ne mesure pas assez les effets de cet enveloppement médiatique universel auquel *FrancoFonie* s'intéressera dans une livraison à venir et qui fait que la réalité, avant de nous atteindre, est toujours plus massivement passée au tamis du regard, par définition hâtif et donc approximatif, d'une profession particulière (qui plus est en crise). Et ce, au détriment de la prise de décision politique, mais aussi de l'observation scientifique. Celle-ci se trouve ainsi empêchée deux fois : une première fois, par le poids grandissant des tropismes politiques, une deuxième fois par la vélocité des circuits informationnels et par leur capacité à décider, en dehors de tout processus de décision démocratique, de ce qui est légitime de rendre public et de ce qui ne l'est pas, ou moins, ou plus du tout. Cette « censure invisible », pour reprendre la formule du chercheur belge Pascal Durand¹, est bien ce que les douces contraintes politiques et les automatismes médiatiques finissent par produire en commun, jour après jour.

À ce sujet, une revue qui se veut scientifique ne peut pas ne pas mettre le doigt sur tout ce que la situation politique actuelle du pays, qu'on la déplore ou non, doit à la quasi-absence d'argumentations scientifiques en matière de présence francophone à Bruxelles(-Hal-Vilvorde) et en Flandre « profonde ». Pourtant, ce sont de telles argumentations qui sont seules capables de décrier sur le fond un débat médiatico-politique où la science n'a certes pas à intervenir, mais où elle n'en a pas moins pour mission, comme dans tout autre débat, de faire œuvre d'observation et de (ré)introduire des informations complémentaires, « oubliées » ou ignorées. Informations sur des réalités *plurielles et nuancées* que presque tout encourage, depuis des décennies, à recouvrir sous le voile du silence ou, comme pour tout ce qui est des francophones vivant en dehors de la Wallonie, de l'ignorance. Plus la science négligera de jouer son rôle à côté de la politique, plus la politique se sentira justifiée à empiéter sur le terrain scientifique pour des motifs essentiellement politiques. D'ores et déjà nous pouvons observer comment certains politiques, et

¹Pascal Durand, *La censure invisible*, Arles, Actes Sud, 2006, coll. Un endroit où aller.

non des moindres, fondent une partie de leur légitimité sur des compétences scientifiques réelles ou présumées, surtout historiques et économiques¹.

Le dossier consacré aux « Francophones en Flandre aujourd'hui » est donc moins volumineux qu'escompté. Qu'à cela ne tienne : il contient plus d'une piste de recherche nouvelle ou insoupçonnée et révèle nombre de ces aspects propices à la réflexion nuancée dont il vient d'être question. Alex Vanneste commence par présenter, dans une perspective résolument historique, des éléments généraux d'ordre sociolinguistique sur la francophonie en Flandre de nos jours. Sa contribution est d'autant plus précieuse qu'elle dresse un état des lieux de la recherche sociolinguistique en rapport avec ce sujet. Elle fournit un cadre audacieux qui alimentera un débat scientifique parfois encore en mal de repères théoriques. Dans sa dernière partie, ce texte ouvre d'ailleurs d'ores et déjà sur une série d'hypothèses de recherche des plus utiles.

L'article d'Alex Vanneste entre en résonance, voire est complété par les deux suivants, qui sont des études de cas. La première, menée par Céline Préaux, porte sur le conflit entre l'association culturelle francophone Exploration du monde et le Taal Aktie Komitee, celui-ci étant parvenu à faire disparaître celle-là de la région flamande à la fin des années 1990. L'article décrit également les contentieux plus récents et toujours non résolus entre les autorités flamandes et des instances internationales, notamment à propos de la non-ratification de la Convention-Cadre sur la protection des minorités nationales. Céline Préaux parle à ce sujet d'« internationalisation du conflit ». Sa contribution permet de nuancer fortement l'idée selon laquelle la francophonie aurait aujourd'hui trouvé sa place au sein de la « société flamande ». La seconde étude, signée par Sophie Wittemans, aborde un terrain de recherches à peu près vierge : elle montre que la polarisation communautaire au sein des mouvements scouts et guides en Flandre est de plus en plus sensible dès le tournant des années 1920. Cette étude a en outre le mérite d'appeler d'autres qui se pencheraient sur certains aspects contextuels. Ainsi, il faudrait notamment essayer de voir plus clair dans les rapports que les bureaux

¹La science n'est donc pas considérée ici comme une doctrine de salut, mais comme une activité sociale qui mérite de disposer d'une autonomie authentique. Voir l'« Éditorial » dans *FrancoFonie* 1.

des fédérations et autres instances nationales entretiennent avec le champ politique, notamment dans sa composante nationaliste. Y jouent peut-être un rôle les homologues entre des aspects de la vision propre au mouvement scout et certains aspects de la vision du monde nationaliste flamande.

Enfin, ce dossier trouve de nombreux prolongements dans l'interview accordée à *FrancoFonie* par l'écrivain et chercheur Henri-Floris Jaspers. Il en va de même pour la recension de Guy Vande Putte consacrée à un livre sur la frontière linguistique. Mais sans doute est-on fondé à dire que toute contribution scientifique sur les francophones en Flandre est susceptible d'apporter un éclairage direct ou indirect sur leur situation actuelle. Encore qu'il convienne de ne pas voir dans cette « minorité » une « communauté » transhistorique qui échapperait à peu près aux évolutions historiques, économiques et sociopolitiques : dans quelle mesure, par exemple, « les » francophones du 19^e siècle sont-ils les mêmes que ceux du 21^e ? Toujours est-il que quiconque se propose de faire l'étude scientifique de ces fractions de la population a constamment à avoir à l'esprit leur actualité et leur signification politique, afin de mieux s'en détacher et, ce faisant, mieux tenir compte de toutes les facettes d'une réalité complexe. Laquelle n'a généralement pas grand-chose à voir avec les histoires que nous raconte la *doxa* – c'est-à-dire en partie nous-mêmes.

Paul DIRKX

Paul Dirkx est vice-président du CEFF-SFV. Il enseigne la sociologie de la littérature et de la presse à l'Université de Nancy 2.

Pour citer cet article : Paul Dirkx, « Éditorial. Doxa et argumentation scientifique », *FrancoFonie 2* (été 2010). *Les francophones en Flandre aujourd'hui – Franstaligen in Vlaanderen vandaag*, p. 11-14.

ASPECTS DE LA FRANCOPHONIE EN FLANDRE

Alex VANNESTE

La problématique de la francophonie en Flandre, du moins dans un passé récent, n'a pas été abordée sous un angle sociolinguistique. Pour autant qu'on se soit occupé du problème, l'approche était plus ou moins historique, psychologique ou politique, voire le plus souvent sans qualification particulière. Et pourtant, lorsqu'on veut parler de la francophonie dans une région où le français n'est ni langue véhiculaire courante, ni langue officielle – comme c'est le cas en Flandre –, il est utile de faire appel à une terminologie simple et univoque, comme nous le permet la sociolinguistique moderne. Un arsenal restreint de concepts bien définis nous permettra de décrire plus aisément certains aspects de l'évolution de la francophonie – et des langues en général – en Flandre. Voilà pourquoi, dans un premier mouvement, et afin de pouvoir décrire de façon objective cette problématique parfois délicate, nous proposerons un cadre de référence terminologique restreint, emprunté à la sociolinguistique, ainsi que quelques définitions qui nous semblent utiles dans ce contexte. Ensuite, nous tenterons de donner un aperçu historique de la francophonie en Flandre, toujours en fonction du paradigme sociolinguistique. Nous terminerons par un essai de description sommaire de la situation actuelle.

Préalables théoriques et terminologiques

La notion de bilinguisme

On s'accorde pour dire qu'il y a trois degrés de bilinguisme individuel :

1. *Le bilinguisme de simple intellection* ou *bilinguisme à la première puissance*: le sujet parlant comprend une langue L2 différente de sa langue maternelle L1, mais ne s'exprime, ni ne pense dans la langue L2. Le sujet parlant a donc une connaissance passive de la langue L2.
2. *Le bilinguisme d'intellection et d'expression* ou *bilinguisme à la seconde puissance*: le sujet comprend et parle la langue L2, mais ne pense pas dans la langue L2. C'est probablement le cas de bilinguisme le plus fréquent.
3. *Le bilinguisme de pensée, d'intellection et d'expression* ou *bilinguisme à la troisième puissance*: le sujet pense indifféremment dans la langue L1 ou L2, s'exprime très confortablement dans les deux langues et les comprend parfaitement toutes deux. Dans ce cas, on parle également de *bilinguisme équilibré* ou d'*équilinguisme*. À ce niveau on parle aussi de *bilingues composés* et de *bilingues coordonnés*, notions qui se rapportent à la relation entre langue et pensée : « Le bilingue composé est celui qui possède deux étiquettes linguistiques pour une seule représentation cognitive, alors que chez le bilingue coordonné des équivalents de traductions correspondent à des unités cognitives légèrement différentes » (Hamers et Blanc : 23¹).

On parle de *bilinguisme dominant* si l'une des deux langues est mieux maîtrisée que l'autre.

Dans la plupart des cas, une situation de bilinguisme est la conséquence de l'apprentissage systématique – très souvent scolaire – d'une deuxième langue. On parle alors de *bilinguisme d'apprentissage*. C'est le cas le plus fréquent de bilinguisme individuel dans la plupart des nations modernes – pouvant donner lieu à un *bilinguisme collectif* (lorsque de grands groupes de personnes sont bilingues). Ainsi, la plupart des jeunes Flamands apprennent le français et/ou l'anglais, ce qui crée un certain degré de bilinguisme – ou de multilinguisme – *individuel* et/ou

¹Voir la bibliographie en fin d'article.

collectif. Ce type de *bilinguisme d'apprentissage* (scolaire) ou *bilinguisme de transfert* est donc un bilinguisme artificiel et qui dépend dans une large mesure de la politique d'enseignement d'une communauté, mais également de l'initiative ou de la motivation des locuteurs. L'école est évidemment un acteur important dans le *bilinguisme de maintien* ayant pour objectif de perpétuer, de soutenir et d'entretenir une forme de bilinguisme (Mackey : 61-62).

Dans le *bilinguisme individuel*, on distingue:

1. le *bilinguisme d'enfance* : *bilinguisme précoce simultané* (lorsque l'enfant a acquis simultanément deux langues (maternelles)) ou *bilinguisme précoce consécutif* (lorsque l'enfant a acquis consécutivement deux langues) ;
2. le *bilinguisme d'adolescence* ;
3. le *bilinguisme d'âge adulte*.

On parle de *bilinguisme biculturel* lorsque les bilingues s'identifient positivement avec l'une et l'autre des deux cultures véhiculées par les langues en question; dans le cas contraire, on parle de *bilinguisme monoculturel*.

Il est intéressant de noter que, d'après une étude canadienne d'Ellen Bialystok de l'Université de York (juin 2004), parler couramment deux langues depuis l'enfance permettrait de prévenir ou de freiner le déclin de certaines fonctions cognitives liées à l'âge. Sur des tests de rapidité (mentale) et de concentration, les personnes bilingues obtiennent de bien meilleurs scores que les personnes ne parlant qu'une seule langue. Les personnes bilingues depuis leurs 10 ans affichent une meilleure performance à la concentration, surtout dans le groupe des personnes âgées. La manipulation de deux langues atténuerait l'effet de vieillissement sur les capacités cognitives.

Langue nationale, langue officielle

La Belgique ne connaît pas de langue(s) nationale(s), mais trois langues officielles : l'allemand, le français et le néerlandais. C'est une situation de *bilinguisme d'État (officiel) distribué*. On parle de bilinguisme distribué dans un pays lorsque – dans l'absolu – la langue A est parlée dans un groupe et/ou dans une région A, et la langue B dans un autre groupe et/ou région B – tel le néerlandais en Flandre et le français en Wallonie. On comprendra qu'une situation pure de bilinguisme distribué est fort rare : en effet, le plus souvent on trouvera aussi bien dans le groupe ou la région A que dans le groupe ou la région B un nombre plus ou moins

grand de locuteurs maîtrisant aussi l'autre langue. La France, par contre, a une seule langue nationale – évidemment, également langue officielle.

Le bilinguisme officiel ou d'État, est généralement organisé en fonction du principe de territorialité (le *ius solis* ou droit du sol) ou du principe de personnalité (le *ius personae* ou droit de la personne). Sur le territoire de la Flandre, la langue officielle est le néerlandais, sur celui de la Wallonie, c'est le français – pour ne parler que de ces deux langues. Cependant, on sait que de nombreux francophones, surtout dans la périphérie bruxelloise, revendiquent le droit de s'exprimer et d'être administrés dans leur langue, où que ce soit, en fonction du principe de personnalité – d'où les conflits linguistiques dans les communes à facilités et dans les arrondissements de Hal et de Vilvorde.

La notion de langue maternelle

On peut distinguer *langue maternelle* ou *première langue* de tous les autres types de langues. La langue maternelle est en principe la première langue (L1) apprise par une personne, essentiellement dans le foyer familial. Cette personne est alors qualifiée de *locuteur natif* de cette langue, en vertu du fait que c'est la langue que l'enfant acquiert intuitivement et implicitement en famille, à l'école, etc. – du moins sa version orale, car pour l'apprentissage de l'écrit, un enseignement plus explicite est requis. L2 et les langues étrangères sont en principe également acquises par un enseignement explicite.

Généralement, on emploie le terme *langue étrangère* pour toute langue qui n'est pas native dans un pays ou une région. Certains emploient aussi *seconde langue* (L2) pour une certaine langue étrangère. Cependant, en simplifiant quelque peu, on s'accorde de plus en plus pour avancer qu'entre langue étrangère et seconde langue, il y a des différences en matière d'objectifs d'apprentissage, d'intensité et de méthodes d'enseignement. On pourrait dire que la seconde langue est la langue non maternelle ou étrangère la plus importante ou privilégiée. Ainsi, en Flandre, le français a toujours été considéré comme une seconde langue, alors que l'anglais et l'allemand étaient qualifiés de langues étrangères. On peut cependant se poser la question de savoir si, actuellement, le français en Flandre est toujours une L2 et n'est pas plutôt devenu une langue étrangère.

Enfin, lorsque deux parents partagent la même langue maternelle, on parle d'une *union endogame*. Dans le cas contraire, on parle d'une *union exogame*. Si, dans une

union exogame, chaque parent maîtrise parfaitement sa langue maternelle et emploie pour ainsi dire constamment sa propre langue maternelle avec l'enfant, celui-ci aura deux langues maternelles. C'est un cas de *bilinguisme précoce simultané*.

Les variantes linguistiques

Aucune langue vivante n'est homogène. En réalité, il n'y a pas *un* français, mais *des* français. Chaque langue vivante connaît en effet un nombre plus ou moins grand de variantes de différents types. Les variantes les mieux connues sont les *variantes régionales* ou *dialectales*, c'est-à-dire les dialectes (le picard, le normand, le namurois, etc.) et les patois (avec une extension moins grande, très locale). Ensuite, il y a les *variantes sociolectales* ou *sociolectes* : ce sont les variantes associées à certains groupes ou à certaines activités humaines spécifiques (la langue des étudiants, le langage des malfaiteurs, la langue scientifique, le langage juridique, les argots, le verlan, le loucherbem, le javanais, etc.).

On connaît aussi les *niveaux de langue* ou *registres* ou encore *variantes microsituationnelles*, à savoir les niveaux élevés : le français guindé (recherché, élaboré, châtié, cultivé) et le français soutenu (soigné, cultivé, tenu, contrôlé) ; les niveaux moyens : le français courant (standard, standardisé, commun, neutralisé, usuel) et le français familier (relâché, spontané, ordinaire) ; les niveaux bas : le français populaire et le français vulgaire. Les registres sont des variantes linguistiques que les locuteurs emploient surtout en fonction de la situation dans laquelle ils se trouvent. Pendant un examen, on ne s'adresse pas à l'examineur en langue populaire ou vulgaire ; à l'inverse, à la maison, en principe, on ne se sert pas souvent des niveaux de langue élevés, etc. Les *variantes chronolectales* sont moins « visibles » : elles sont liées à l'âge ou au temps. Ainsi, le langage des personnes âgées présente des caractéristiques qu'on ne retrouve pas ou qui sont moins souvent présentes dans la langue des jeunes, et inversement.

La variante privilégiée, certainement pour le français, est celle qui respecte la norme (les règles de la grammaire, les dictionnaires courants) et qui se situe au moins dans ou à cheval sur le français soutenu et le français courant. C'est ce qu'on appelle plus couramment le *français standardisé*, le *français correct* ou encore le *bon usage*. Tout locuteur qui maîtrise bien sa langue maternelle dispose d'un *répertoire verbal*. Cela veut dire qu'il maîtrise plus ou moins bien différentes

variantes de sa langue (un ou plusieurs dialectes ou patois, plusieurs registres, généralement aussi le bon usage, un ou plusieurs sociolectes, etc.). Tout locuteur dispose aussi de ce qu'on appelle couramment une *compétence communicative*. Cela signifie que le locuteur, appartenant à une certaine culture communicative ou linguistique, sait quelle variante de son répertoire verbal il doit ou peut employer dans certaines circonstances, et laquelle n'est pas adéquate. Un professeur sait qu'il ne sied pas d'employer le dialecte ou le français populaire ou vulgaire devant ses étudiants, en classe. Deux médecins qui discutent entre eux de problèmes médicaux se serviront facilement de termes (savants) qu'ils vont cependant éviter d'employer quand ils s'adressent à un patient. À l'occasion d'une rencontre informelle entre amis, au bistrot, on ne tient généralement pas un langage de niveau élevé, etc. Dans ce sens, et sans trop forcer la réalité, on pourrait dire que même un locuteur monolingue – ne maîtrisant donc qu'une seule langue – fait preuve d'un certain multilinguisme dans sa langue, puisqu'il en connaît normalement plusieurs variantes. Il dispose de ce que nous aimons appeler une *compétence multiple*. Dans son ouvrage *Le monolinguisme de l'autre*, Jacques Derrida a défendu l'idée de l'impossibilité d'un monolinguisme absolu, surtout lorsqu'il est exigé par un impérialisme linguistique, ainsi que le concept de multiplicité inhérente à toute langue (Egée-Kuehne : 175-176 ; Derrida : 13).

Bilinguisme et diglossie

Toute langue ou variante linguistique est un phénomène social et est pratiquement toujours associée à un certain prestige social. Ainsi, le prestige social de la langue standardisée est de loin supérieur à celui de n'importe quelle variante non standardisée, tel le dialecte ou la langue populaire. Ainsi, le prestige social du *bon usage* (français) ou du *standaardnederlands* est plus élevé que celui du dialecte picard ou de l'anversois. L'adage « les gens bien parlent bien » illustre parfaitement ce phénomène. Ainsi, le dialectophone ou celui qui s'exprime en langage populaire sera pratiquement toujours stigmatisé, c'est-à-dire évalué négativement, par rapport à une personne qui emploie le français correct ou courant – bien que cela puisse dépendre de la situation dans laquelle se trouvent les locuteurs. Cette différence de prestige peut également apparaître entre des langues (officielles ou non).

Une variante qui, dans une communauté parlante, jouit d'un prestige social bas ou réduit est appelée une *variante diglossique*. On parle souvent aussi de variante H (haute) ou, pour la variante diglossique, B (basse). Notons que la valorisation de variantes n'a aucun rapport avec la structure linguistique interne ou la qualité de ces variantes : elle résulte d'une évaluation sociale, d'un jugement. Si une intervention en dialecte peut être agréablement pittoresque ou fort expressive dans une certaine situation, il n'en demeure pas moins vrai qu'en principe le prestige social du dialecte est toujours inférieur à celui de la langue standardisée.

Le bilinguisme – qu'il s'agisse de langues ou de variantes linguistiques d'une langue – peut être ou non combiné avec la diglossie. Il y a quatre cas, compte tenu du fait qu'il est rarement question de situations pures :

1. *Diglossie et bilinguisme* : c'est une situation dans laquelle les membres d'une communauté parlante se servent de deux variantes (ou langues), une variante B pour les situations informelles et une variante H pour les situations plus formelles. En Suisse germanophone, par exemple, le *schwyzertüütsch* s'emploie couramment dans les contacts informels, alors que l'allemand standard est la langue des documents écrits et officiels ainsi que des contacts formels. Un phénomène analogue s'observe au Paraguay avec l'espagnol (variante H, formelle) et le guarani (variante B, populaire et informelle).
2. *Diglossie sans bilinguisme* : c'est le cas d'une communauté au sein de laquelle deux variantes se côtoient, la variante H étant employée par les classes sociales hautes ou dominantes, la variante B par les classes sociales basses, sans que, dans aucune des deux classes, il soit question d'un bilinguisme individuel systématique (sinon on se trouve dans le cas précédent). On peut songer à la situation en Flandre dans le courant du XIX^e siècle, avec le français (variante H) et les dialectes flamands (variantes B), et un nombre fort restreint de bilingues dans l'une et l'autre classe.
3. *Bilinguisme sans diglossie* : situation assez rare dans laquelle la quasi-totalité des locuteurs d'un groupe maîtrise deux variantes sans qu'il y ait une différence de prestige entre celles-ci. C'est une situation très instable qui, tôt ou tard, mène vers une configuration de bilinguisme avec diglossie, quand une des variantes acquiert un prestige social plus élevé que l'autre.
4. *Ni bilinguisme ni diglossie* : autre situation rare dans un groupe de locuteurs ne se servant que d'une seule langue. Cette configuration d'unilinguisme pur ou absolu est également fort instable, comme en Islande – le seul pays unilingue au monde.

Les francophones de Flandre: bref aperçu historique

Jusqu'à l'indépendance de la Belgique (1830)

Dans ce qui suit, nous ne parlerons en principe que du français des francophones de Flandre, c'est-à-dire au nord de l'actuelle frontière linguistique, et en excluant l'arrondissement de Bruxelles. Nous ne parlerons donc pas de la situation linguistique en Wallonie.

Même en Flandre, comme l'avance Dominique Willems de l'Université de Gand, le statut de la francophonie est fort hétérogène selon qu'on parle des classes sociales supérieures, moyennes ou basses, des intellectuels, des ouvriers, des commerçants ou des fonctionnaires, etc. À juste titre, notre collègue fait observer également que la notion de *conflit linguistique* est assez récente, la Flandre historique (Flandre-Occidentale et Flandre-Orientale) aussi bien que la Flandre actuelle (l'ensemble du territoire au nord de la frontière linguistique actuelle) ayant pendant longtemps été des régions bilingues ou plurilingues, sur le territoire desquelles les langues employées vivaient dans une sorte de « cohabitation largement pacifique » (Willems : 259-260).

Dans le comté de Flandre, le français est attesté depuis le XII^e siècle et connaît sa période de gloire sous les prestigieux ducs de Bourgogne (1404-1515). Déjà auparavant, pendant le moyen âge, les commerçants, notamment à Bruges, parlaient français, la langue du roi, de la cour et de la noblesse. Tout cela a rendu le français attrayant du point de vue social. À Anvers, un certain bilinguisme n'apparaît qu'à partir de la fin du XV^e et du début du XVI^e siècle. La minorité francophone y gagne en importance au XVI^e siècle, suite au développement commercial du port d'Anvers. C'est ce que nous apprend Ludovico Guicciardini dans sa *Beschrijving van Antwerpen, Mechelen, Lier en Turnhout, in het Nederduits vertaald door Kiliaen*. Ce Florentin, né en 1523 et ayant vécu à Anvers, ajoute que, dans cette ville, on apprenait même, à côté du français, l'italien et l'espagnol. Un demi-siècle plus tard, Carolus Scribani (1561-1629) confirme cette situation. Bref, à Anvers et dans les autres villes, le français se substitue peu à peu au latin comme langue internationale (cf. aussi Wilmars : 18-19). Le français commence à

fonctionner comme *lingua franca* dans les relations et la communication avec les nombreux étrangers ainsi qu'entre les nobles et les grands commerçants. De fait, le français est automatiquement associé à la richesse et au pouvoir. En Flandre-Orientale et en Flandre-Occidentale (la plus grande partie de *Kroonvlaanderen*), le bilinguisme est donc plus précoce qu'à Anvers ou même à Bruxelles, ces deux villes faisant partie du comté de Brabant. C'est ce qui a fait dire à Paul De Ridder que Bruxelles n'a jamais été une ville flamande – mais bien une ville brabançonne, exposée aux influences françaises bien plus tard que les villes de Flandre-Orientale et/ou Flandre-Occidentale¹. Le Brabant était en effet un fief de l'empereur allemand, la Flandre-Occidentale et la Flandre-Orientale du roi de France.

Anvers – en fait la Flandre entière – souffrira énormément après la séparation du Nord et du Sud des Pays-Bas, et après l'exode de nombreux Flamands vers les Pays-Bas du Nord à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle. Surtout suite à l'inquisition, les commerçants, les artisans et de nombreux intellectuels ont fui vers le Nord. Qui restait en Flandre? La réponse est simple : la noblesse et la haute bourgeoisie d'une part, le prolétariat de l'autre. Voilà pourquoi, en 1653, on lit chez Geulings que le « flamand doit se contenter à se faire entendre à la cuisine et à l'estaminet² ». En d'autres termes, pendant la période espagnole (1515-1715), le nombre de francophones en Flandre a connu une stabilisation ou même une légère croissance. Dans le courant du XVII^e et du XVIII^e siècle, le français en Flandre connaît un léger déclin avant les débuts d'une nouvelle francisation par le biais de l'aristocratie, vers 1750, pendant la période autrichienne (1715-1794) et la période française (1794-1815), périodes pendant lesquelles le français jouissait d'un statut international prééminent. L'aristocratie et les intellectuels européens parlent français et vivent à la française. Contrairement à ce qui s'est passé à l'étranger, la réaction de la Flandre contre cette nouvelle vague de francisation est fort discrète. C'est essentiellement dû au fait que la Flandre ne connaît pas encore de langue standardisée, mais rien que des dialectes et des parlers locaux.

L'occupation française va évidemment encore augmenter le succès du français auprès de l'aristocratie et de la (haute) bourgeoisie. D'ailleurs, si jusqu'à cette période le flamand était encore respecté – toléré –, tout changera pendant la période napoléonienne : le flamand sera radicalement exclu du gouvernement, de la justice et des écoles (voir aussi Swiggers : 326). Pendant la courte période de domination

¹À ce sujet, on consultera avec profit De Ridder 2001 (traduit en plusieurs langues, dont le français).

²Cité dans Pirenne : 453.

hollandaise (1815-1830), sous Guillaume I^{er}, toutes les tentatives de néerlandisation ont échoué. Différents groupes – pour ne parler que de la Flandre – se sont vigoureusement opposés au projet du roi hollandais : d’abord, l’administration centrale et locale et les tenants du pouvoir local, presque exclusivement francophones ; ensuite, les nombreux immigrants et journalistes francophones résidant en Belgique, surtout à Bruxelles ; puis, l’Église catholique qui refusait l’introduction du « hollandais », la « langue des calvinistes » ; et finalement, l’ensemble de la population rurale et des classes moyennes qui éprouvait de trop grandes différences entre les dialectes flamands et la « nouvelle » langue du nord. Bref, la période hollandaise n’a rien changé à la position du français en Belgique, au contraire.

De l’indépendance au milieu du XX^e siècle

Selon les recensements officiels, en 1830, il y avait 1,78% de francophones dans la province d’Anvers, 4,30% dans la province du Limbourg, 1,70% en Flandre-Orientale, 5,66% en Flandre-Occidentale, soit, pour ces quatre provinces, une moyenne de 3,27% de la population (Zolberg : 179-235). Si la nouvelle Constitution belge prônait la liberté de langue, le français était devenu la langue des classes dirigeantes, du pouvoir, de la haute finance, de l’aristocratie et des élites sociales, de la bourgeoisie traditionnelle aussi bien que des nouveaux libéraux, en Flandre tant qu’en Wallonie, alors que la majorité de la population flamande (et wallonne) parlait un dialecte. Dix ans après l’indépendance de la Belgique, 68% des ouvrages publiés dans le pays sont en français et 28% en néerlandais – le reste en latin et en allemand. L’élite flamande continuait à éduquer ses enfants en français et à suivre la mode française (Swiggers : 329-330).

Même si la Flandre a été officiellement bilingue de 1873 à 1878, le pouvoir central bruxellois n’a pas pu empêcher que le néerlandais soit peu à peu, d’abord fort discrètement, reconnu dans le secteur public en Flandre. En effet, dès la fin du XVIII^e siècle, le mouvement flamand s’était de plus en plus manifesté dans la vie publique belge. À partir de 1873, le néerlandais peut être employé dans les affaires pénales. En 1878, une loi linguistique impose aux fonctionnaires de se servir de la langue de la région. En 1883, le néerlandais fait son entrée dans l’enseignement secondaire, même si celui-ci demeure essentiellement francophone : un nombre restreint de cours peuvent en effet être donnés en néerlandais. Le français demeure

la première langue d'enseignement sur tout le territoire belge, le néerlandais étant une L2 en Flandre et une L3 ou troisième langue en Wallonie, après l'allemand (Berré : 238-239). La loi Coremans-De Vriendt ou loi d'égalité (1898) reconnaît finalement le néerlandais comme une des langues officielles du pays, conférant au néerlandais, en principe, la même valeur qu'au français : dorénavant, une loi peut être votée et promulguée en néerlandais. Or, l'égalité linguistique est sélective : l'armée (jusque dans la période après la Seconde Guerre mondiale) et la diplomatie restent francophones. En outre, il est impossible de faire des études universitaires en néerlandais. Si la Wallonie demeure unilingue (francophone), la Flandre est donc bilingue, le français restant incontestablement la langue de l'élite sociale dans la totalité du pays.

Entre 1866 et 1910, le nombre de bilingues français-flamand en Belgique a pratiquement doublé: 6% en 1866, 8,1% en 1880, 11,6% en 1890, 12,4% en 1900 et 12,3% en 1910. Les techniques de recensement étant souvent peu fiables et les questions n'étant pas toujours les mêmes dans tous les recensements, ces chiffres reflètent sans aucun doute davantage l'attitude envers le bilinguisme que le nombre plus ou moins exact de bilingues (cf. von Busekist ; Zolberg). Les chiffres du recensement de 1910 donnent cependant une assez bonne idée des rapports linguistiques entre les différents groupes (von Busekist : 145).

Pourcentages	(Plutôt) flamand	(Plutôt) français	(Plutôt) allemand
Province d'Anvers	95,1	3,6	1,3
Ville d'Anvers	88,8	7,8	3,4
Reste de la province	98,0	1,7	0,3
Province de Fl.- Occid.	93,4	6,5	0,1
Province de Fl.- Orient.	97,5	2,4	0,1

Ville de Gand	91,9	7,9	0,2
Reste de la province	98,6	1,4	-
Province du Limbourg	95,0	4,8	0,2
Arr. de Louvain	94,0	5,9	0,2
Arr. de Bruxelles	90,3	9,5	0,3

En 1910, 45,5% de la population belge est unilingue flamand et 40% unilingue français. Comparé à 1866, le pourcentage des unilingues a diminué de 7,3% et celui des bilingues flamand-français a augmenté de 5,9%.

En 1921, la Belgique fut divisée en deux zones unilingues (la Flandre en la Wallonie) et une zone bilingue (Bruxelles) : la langue de la région était dorénavant la langue administrative – en application du principe de territorialité, appliqué depuis longtemps en Wallonie. Cependant, la minorité francophone pouvait compter sur toutes sortes de mesures de protection. Ce n'est qu'en 1932, deux ans après la néerlandisation de l'université de Gand, que le principe de territorialité sera appliqué de façon plus ou moins conséquente en Flandre, toutes les écoles primaires et secondaires étant néerlandisées, ce qui n'empêchera pas que, dans quelques grandes villes, certaines écoles spéciales pour francophones subsisteront.

Il est important de noter qu'au début des années 1930, certains Flamands avaient proposé un bilinguisme néerlandais-français généralisé en Belgique. Or, ce principe a été vigoureusement rejeté par les francophones wallons (ainsi que par les francophones en Flandre et à Bruxelles), terrifiés à l'idée d'être contraints d'apprendre le néerlandais et de voir le français concurrencé en Wallonie par une langue germanique. Par ailleurs, les idées de ce groupe étaient fortement contestées par une grande partie de l'élite culturelle flamande, en faveur d'un monolinguisme régional. C'est cette dernière tendance qui prendra le dessus dans le courant du XX^e siècle (cf. Berré : 236-237). Certaines modalités d'un bilinguisme national avaient d'ailleurs déjà été formulées dans les années 1830-1840, ainsi qu'en 1858 par l'association *Vlamingen Vooruit* (Swiggers : 365-366 ; von Busekist : 110).

À partir de la fin du XIX^e siècle, la francophonie en Flandre stagne ou souffre même d'un léger recul sous l'influence des actions du mouvement flamand et, plus tard, l'introduction systématique et officielle de l'unilinguisme néerlandais suite à de nouvelles lois linguistiques votées à partir des années 1930 : l'introduction du néerlandais comme langue judiciaire en Flandre et dans l'administration (1935), l'introduction du néerlandais à l'armée (1938; cette loi ne sera cependant appliquée qu'après la guerre), l'emploi du néerlandais dans la justice (1939), les lois sur l'emploi des langues dans le secteur administratif (1963) et l'introduction de l'enseignement obligatoire en néerlandais (1963)¹.

Quelques constantes

L'histoire de la francophonie en Flandre jusqu'au milieu du XX^e siècle est caractérisée par quelques constantes.

1° En Flandre, les francophones ont toujours constitué une minorité quantitative, mais une majorité qualitative. La barrière linguistique était aussi une barrière sociale, ce qui explique d'ailleurs que les francophones de Flandre n'aient jamais pu former une majorité. Ainsi, en 1946, les deux Flandres comptaient seulement 47.611 francophones sur une population totale de 1.434.000 habitants. Sur 4,2 millions d'habitants, la Belgique ne comptait que 1,8 millions de francophones - dont à peu près 3% en Flandre. 2° Au moyen âge et au début de la Renaissance, la francophonie se rencontrait presque exclusivement dans les élites (intelligentsia, aristocratie, nobles et hauts fonctionnaires). Peu à peu on la trouvait aussi dans la (haute) bourgeoisie et dans le clergé, plus tard chez les (grands) commerçants et les fonctionnaires. Le français était incontestablement une variante H, une langue parlée par les gens riches, les tenants du pouvoir, les intellectuels, les gens « bien », etc. 3° La francophonie était quantitativement beaucoup plus importante en milieu urbain qu'à la campagne. 4° La majorité de la population flamande a toujours ressenti le français comme étant la langue du pouvoir, de l'administration, de l'argent et des classes sociales supérieures. Voilà pourquoi les autres classes sociales de la population flamande ont toujours considéré l'apprentissage du français comme un important facteur d'ascension sociale. Bref, le français a toujours été une langue attrayante. 5° Jusqu'au début du

¹Pour un aperçu plus documenté, consulter Willems 1997 ainsi que Deneckere 1954 et De Ridder 2001.

XX^e siècle, au moins, le néerlandais et les dialectes flamands étaient des variantes sociolinguistiques diglossiques. 6° Si au début il peut y avoir eu un nombre important de francophones unilingues, au fil des siècles le nombre de francophones bilingues a augmenté ; mais, pour la plupart des francophones, le néerlandais était une L2 qu'ils ne maîtrisaient généralement pas aussi bien que le français, qui était presque toujours leur langue maternelle. Le bilinguisme du francophone de Flandre était surtout un bilinguisme dominant et monoculturel du 1^{er} ou du 2^e degré, rarement du 3^e degré. 7° Du côté des néerlandophones, on voit un nombre croissant de bilingues, d'abord du 1^{er}, ensuite du 2^e degré, mais rarement du 3^e degré.

Du milieu du XX^e siècle jusqu'aujourd'hui : standardisation et fédéralisation

Aux Pays-Bas, la standardisation a commencé au début du XIX^e siècle, surtout avec l'orthographe officielle de Matthijs Siegenbeek (1804) et la grammaire de Petrus Weiland (1805). Il est important de noter que cette standardisation concernait exclusivement les Pays-Bas, la Belgique ou la Flandre n'ayant pas participé à ce mouvement. Toujours aux Pays-Bas, la diffusion du néerlandais standardisé a commencé vers la fin du XIX^e siècle. En Flandre, cette diffusion n'a commencé (fort discrètement) que pendant les années 1930, et surtout après la Seconde Guerre mondiale. On note donc un décalage sensible dans la diffusion du néerlandais standardisé aux Pays-Bas et en Flandre, précisément parce que, depuis longtemps, et surtout à partir de 1830, le français y était la langue du pouvoir, de la politique, de l'économie et d'une importante partie de la culture. À l'école primaire, les enfants apprenaient à écrire et à lire le néerlandais, mais dans les écoles secondaires, où pendant longtemps le néerlandais était une des matières au programme, la langue d'enseignement étant le français. Dans ce contexte, la Flandre s'alignait plus ou moins sur la norme des Pays-Bas, bien qu'il y ait eu de très vigoureuses discussions concernant la question de savoir si, en Flandre, il fallait suivre « les Hollandais » ou adopter une norme « flamande » ou « belge » plus particulariste. La prononciation était fondée sur la langue écrite, d'où l'expression « *op de letter spreken* » (parler en fonction de l'écrit).

C'est vers la fin du XIX^e siècle qu'on voit s'organiser un mouvement flamand d'abord de type culturel, voyant « dans l'intégration du néerlandais parlé en

Belgique au néerlandais des Pays-Bas un retour à une unité culturelle originelle, interrompue par les aléas de l'histoire. Ce groupe était bien représenté dans le monde enseignant. » (Berré : 236) En même temps se développait aussi une nouvelle classe moyenne, surtout motivée économiquement (*ibid.*). La loi sur la scolarité obligatoire de 1914 – appliquée en fait après la Première Guerre mondiale – et les revendications concernant la néerlandisation de l'enseignement en Flandre ont fait que le néerlandais a joué un rôle de plus en plus important comme nouvelle langue d'instruction. Les lois linguistiques des années 1930 et l'existence d'une radio d'expression néerlandaise à partir de 1930 ont contribué à la diffusion d'un néerlandais standardisé, surtout dans l'administration publique – même si le néerlandais y était encore fortement influencé par les dialectes flamands et par le français qui avait une très solide tradition dans ce domaine ainsi que dans le secteur culturel. Cela se remarque notamment très bien dans les publications de l'entre-deux-guerres.

Mais c'est surtout grâce au développement économique de la Flandre après la Seconde Guerre mondiale que la langue standardisée s'est plus ou moins définitivement installée en Flandre. À ce sujet, la télévision, à partir des années 1950, a joué un rôle important. Il faut d'ailleurs noter que jusque dans les années 1980, les Flamands regardaient beaucoup la télévision « hollandaise », une habitude que de nombreux Flamands n'ont abandonnée qu'après l'apparition de la chaîne commerciale VTM¹.

L'histoire politique récente de la Belgique est fortement caractérisée par une série – une kyrielle ? – de cinq révisions de la constitution, qui ne sont pas restées sans conséquences pour les rapports sociolinguistiques entre les communautés néerlandophone et francophone au nord et au sud du pays, mais également à l'intérieur de chaque région. Tout d'abord, la révision de 1970 a introduit le principe des (quatre) régions linguistiques, (trois) régions économiques et (trois) communautés culturelles. Cette révision était une réponse aux exigences des Flamands en matière culturelle et à celles des Wallons dans le domaine socio-économique. Ensuite, en 1980, furent introduits les parlements (conseils) et les gouvernements (exécutifs). Les communautés culturelles deviennent simplement les communautés flamande, française et germanophone, responsables de certaines matières dites personnalisables. On voit également la création des régions (tout

¹Avec toute ma gratitude envers le professeur Frans Daems (Universiteit Antwerpen), pour ses précieuses suggestions dans le domaine de la standardisation du néerlandais, et le professeur Jozef Colpaert (Universiteit Antwerpen), pour avoir voulu lire mon texte et pour ses très précieuses suggestions de fond.

court) flamande et wallonne. La révision de 1988-1989 concerne l'attribution d'un ensemble important de compétences et de moyens aux régions et aux communautés et la création de la Région de Bruxelles-Capitale. En 1993, la Belgique devient un État fédéral, avec une nouvelle extension des compétences et des moyens des régions et des communautés. Enfin, la dernière révision de 2001-2006 (accords du Lambertmont et accords du Lombard) approfondissent une fois de plus ces mêmes compétences et moyens.

Après la Seconde Guerre, la Flandre a profité d'une importante croissance économique : tant l'industrie que les PME ont fait de la Flandre une région prospère, et ce, contrairement à une Wallonie qui a vu disparaître son industrie, en particulier les charbonnages et la sidérurgie. Tout cela a permis à la Flandre de prendre confiance en elle-même, de devenir la région économiquement la plus forte du pays et, en conséquence, de voir le néerlandais se développer comme une langue à part entière – sans caractéristiques diglossiques – et à peine différente de celle des voisins du Nord, sauf pour ce qui est de la prononciation. Plus question, désormais, de bilinguisme officiel ou caché en Flandre : le néerlandais est présent partout.

Pour les francophones de Flandre, les conséquences ne sont pas minces, du moins en ce qui concerne leur statut au sein de la Communauté flamande. Comme l'avaient prévu August Vermeulen (1872-1945) et Lodewijk de Raedt (1870-1914), les néerlandophones ont d'abord produit une couche intellectuelle, surtout grâce à la néerlandisation de l'Université de Gand ; ensuite, ils se sont dotés d'une solide économie ; finalement, tout ceci leur a permis de se manifester d'une manière plus assertive sur les plans politique, culturel et linguistique. Les francophones de Flandre, jadis l'élite de la région, ont dû laisser la place à une nouvelle élite socio-économique et culturelle flamande et à une politique proactive en faveur du néerlandais dans tous les secteurs. Telle fut, grosso modo, l'évolution sociolinguistique et culturelle dans le courant du XX^e siècle. Si, dans la seconde moitié du XX^e siècle, jamais des mesures n'ont été prises contre les francophones de Flandre, l'évolution les a forcés à s'inscrire davantage dans une forme de bilinguisme et à reléguer la pratique de leur francophonie à des secteurs restreints de la vie sociale : le foyer familial, les associations francophones, etc. L'intelligentsia néerlandophone est formée dans les universités flamandes de Louvain, Gand, Anvers, Bruxelles et Hasselt, et dans de nombreuses écoles supérieures. Les ingénieurs, les avocats, les professeurs et autres universitaires sont dorénavant néerlandophones et refoulent en quelque sorte les intellectuels francophones de Flandre dans une position minoritaire. Évidemment, il y a toujours un groupe

d'intellectuels francophones en Flandre, mais à l'image de leurs homologues néerlandophones, ils sont maintenant pour la plupart bilingues – ce qui ne pose d'ailleurs plus de problèmes. Une évolution analogue se remarque parmi les chefs d'entreprise et dans les PME. En 1970, le journal *La Libre Belgique* vendait encore 25% de son tirage en Flandre, en 1991, seulement 12%.

Les francophones de Flandre : situation actuelle chiffrée

Lors du dernier recensement linguistique de 1947, les francophones représentaient encore 9,6% de la population à Gand, 7,43% à Anvers, 13,48% à Louvain et 12,37% à Knokke. Comme il n'y a plus de recensement linguistique, il est devenu impossible d'avoir des chiffres exacts sur la présence francophone en Flandre. La *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, citée par l'hebdomadaire *Knack* (24 novembre 2005), estimait fin 2005 qu'il devait y avoir quelque 200.000 francophones en Flandre, c'est-à-dire 3,5% de la population, sans tenir compte de l'arrondissement de Hal-Vilvorde qui compterait quelque 110.000 francophones : en 2005, il y aurait donc eu à peu près 310.000 francophones en Flandre, soit 5,45% de la population. Ces chiffres doivent toutefois être traités avec beaucoup de prudence, comme l'atteste une comparaison avec les résultats d'une enquête effectuée en 2009. À la demande de l'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF), le bureau Dedicated Research a effectué un sondage, dont les résultats ont été publiés en octobre 2009. Il s'agissait d'une enquête téléphonique réalisée entre le 8 et le 22 septembre 2009 auprès de 2.535 personnes des cinq provinces flamandes. D'après ce sondage, il y aurait 367.000 francophones en Flandre, c'est-à-dire des personnes ayant le français comme langue maternelle ou ayant un parent francophone. Le sondage fait également apparaître que 83% des francophones parlent aussi le néerlandais – dans le Brabant flamand seulement 75%. Le Brabant flamand compterait 166.000 francophones (ou presque la moitié de l'ensemble des francophones en Flandre), la Flandre-Occidentale 80.000, la Flandre-Orientale 55.000, la province d'Anvers 40.000 et le Limbourg 26.000, soit, au total, 5,9% de la population flamande.

Les chiffres de 2005 sont le résultat d'une estimation ; les données de 2009 sont le résultat d'un sondage, donc fatalement d'une extrapolation à partir des réponses d'un nombre très limité de personnes interrogées. Mais peu importe, il s'agit

essentiellement d'un ordre de grandeur : il pourrait facilement y avoir quelques milliers (ou même quelques dizaines de milliers) de personnes de plus ou de moins. Par contre, ce qui frappe, c'est que dans l'intervalle des quatre ans compris entre 2005 et 2009, il y aurait près de 70.000 francophones de plus. Il convient de formuler deux observations à ce sujet. Avant tout, une personne ayant au moins un parent francophone n'est pas ou n'est plus nécessairement francophone. Il n'est donc pas exclu que ce critère ait influencé positivement le chiffre final. Le bureau Dedicated Research déclare cependant avoir tenu compte de la maîtrise « parfaite » du français par les enquêtés. En outre, le communiqué de presse officiel de l'APFF dit qu'ont « été reprises comme francophones dans le sondage, les personnes qui ont déclaré que leur langue maternelle était le français et celles qui ont déclaré avoir, à la fois, un de leurs parents francophone et parler parfaitement le français ». Disons donc qu'à ce sujet, la communication aurait pu être un peu plus univoque. Mais il y a plus. On peut partir du principe que pratiquement tous les francophones dont il est question sont des francophones de Flandre, dans le sens traditionnel du terme, c'est-à-dire des personnes habitant depuis plusieurs générations en Flandre, et non des « immigrants » bruxellois ou wallons. Or, les 166.000 francophones habitant le Brabant flamand (enquête de 2009), doivent incontestablement comporter une part très large de francophones d'un autre type. On sait que de nombreux Bruxellois – en majorité francophones – quittent la ville ou l'agglomération pour aller s'installer dans la périphérie bruxelloise, et non seulement dans les communes dites à facilités. Que dans la province du Brabant flamand il s'agisse d'un autre type de francophones, est illustré aussi par le fait que le pourcentage de bilingues y est inférieur à celui du reste de la Flandre. Cette migration peut donc avoir faussé – positivement, encore – le résultat final, si bien que la différence entre 2005 et 2009 n'est sans doute pas aussi grande que les chiffres absolus ne font apparaître. Cela est confirmé par les résultats d'une enquête faite par la revue *Doorbraak* et dont les résultats ont été publiés en janvier 2010 (ainsi que dans *Le Soir* du 19 janvier 2010). À peine 57% des jeunes couples dans l'arrondissement de Hal-Vilvorde emploient le néerlandais comme langue maternelle. Dans 26% des cas, le français domine dans l'enceinte familiale.

En plus, il n'est pas exclu que certains enquêtés se considèrent comme étant francophones, alors qu'en fait, ils ne le sont pas vraiment : c'est un phénomène qu'on observe généralement dans les recensements linguistiques. En effet, certaines personnes attribuent toujours un (plus) grand prestige social à la francophonie et tendent ainsi à se surévaluer quant à leur maîtrise de la langue française. Nous

ignorons dans quelle mesure les enquêteurs ont tenu compte de ce type de réponses potentiel. En tout état de cause, nous croyons qu'il est prudent et raisonnable d'avancer qu'un bon 3% des personnes de la population flamande peut être qualifié de francophones de Flandre. Ce qui signifie, ni plus ni moins, que la proportion de francophones de Flandre demeure relativement stable, avec, peut-être, une légère perte des effectifs.

Les chiffres ne disent pas tout

Mais une description scientifique de la francophonie en Flandre ne peut se satisfaire de quelques chiffres. Il y a de nombreuses autres questions auxquelles le chercheur se doit d'essayer de répondre. Or, pour ce faire, il faudrait disposer d'autres types d'enquêtes et sondages. Il n'empêche que nous croyons pouvoir formuler un ensemble de considérations rendant compte de certaines tendances générales.

Distribution géographique

Les populations urbaines d'Anvers et de Gand affichent un pourcentage de francophones supérieur à la moyenne flamande. C'est également le cas de Louvain, mais la ville universitaire se trouvant dans la Brabant flamand, il n'est pas exclu qu'une immigration de la région bruxelloise influence ces chiffres. D'ailleurs, dans les recensements linguistiques de 1846 à 1947, l'arrondissement de Louvain affichait toujours une francophonie plus forte qu'ailleurs. De plus, notre expérience personnelle nous porte à penser qu'à Courtrai et à Hasselt, le nombre de francophones doit également être supérieur à la moyenne flamande. C'est dire que les francophones de Flandre sont mieux représentés dans un environnement urbain – une constante historique. Le pourcentage de francophones de Flandre est plus élevé à Gand qu'à Anvers, probablement du fait qu'Anvers est une ville plus internationale que Gand, où la francophonie a moins souffert de la concurrence d'autres langues.

En outre, dans les centres urbains, on trouve en principe une plus grande concentration de commerçants, de représentants des hautes classes moyennes et de personnes appartenant à l'élite sociale traditionnellement francophone (ou d'enfants et de petits-enfants de ces catégories). Voilà sans doute pourquoi Knokke affiche également une proportion de francophones plus importante. On sait en effet que Knokke a toujours été une ville socialement plus prestigieuse que les autres stations balnéaires, ayant attiré des élites sociales en plus grand nombre que, disons, Wenduine, Blankenberge ou Middelkerke. De nombreux francophones – et pas seulement des francophones de Flandre – ont une seconde, voire une première résidence à Knokke. Que la province de Flandre-Occidentale ait un nombre de francophones de Flandre plus élevé que les autres provinces, est probablement dû à la proximité des deux frontières linguistiques, celle avec la France et celle avec la Wallonie. À l'exception d'Anvers, les autres provinces n'ont qu'une seule frontière linguistique (méridionale) avec la francophonie traditionnelle. En outre, le littoral belge accueille toujours de nombreux francophones venant de l'ensemble du pays, plus que d'autres régions flamandes. On se souviendra encore des réactions assez agressives de l'évêque de Bruges, feu Mgr Emiel-Jozef De Smedt, qui, en 1966, avait interdit que l'on fasse encore des messes en français dans les églises du littoral. Quoi qu'il en soit, la comparaison des chiffres globaux et des chiffres relativement élevés de la francophonie à Gand et Anvers nous amène à penser que dans les centres urbains moins grands et même à la campagne, la francophonie se maintient plus ou moins.

Distribution sociale

On a vu que, dans le passé, le français était la langue véhiculaire des classes sociales élevées, du pouvoir et de la haute finance. Le français était la langue utilisée dans la sphère domestique et au sein de ces classes relativement fermées. Le français était normalement transmis aux enfants comme langue maternelle, si bien qu'il pouvait raisonnablement tabler sur un nombre de locuteurs relativement stable. En outre, cette stabilité était garantie par l'enseignement, jadis exclusivement ou presque exclusivement dispensé en français. Les classes basses et moyennes n'ont eu accès à un bon enseignement du français qu'à partir du milieu du XX^e siècle, si bien que ce n'est qu'à partir de cette période que le nombre de francophones de Flandre aurait éventuellement pu augmenter par l'apport de

Flamands plus ou moins francisés, à condition que ceux-ci adoptent les habitudes linguistiques des francophones et qu'ils abandonnent leur propre langue maternelle, le néerlandais. Or, c'est précisément à partir de cette période que le néerlandais a été standardisé et que la culture et l'économie flamandes ont commencé à prendre le dessus au sein du pays. En d'autres termes, c'est à partir de cette période que la nécessité d'appartenir à une classe élitaine francophone devenait de moins en moins pressante. Une mobilité sociale vers le haut et un prestige social plus grand n'étaient plus seulement garantis par le français. Ajoutons à cela que, sans pouvoir entrer ici dans les détails, ces arguments ne sont pas tout à fait valables pour l'évolution linguistique à Bruxelles.

Nous pensons néanmoins que le nombre de francophones de Flandre n'a pas substantiellement diminué, et ce malgré la montée du néerlandais. C'est que dans les milieux francophones en Flandre, le français était et est une tradition familiale et sociale. Le fait que la plupart des francophones de Flandre ne sont plus unilingues, comme dans le passé, a probablement contribué à décourager toutes sortes de réactions défensives à l'égard du français et des francophones de Flandre. Sans doute y a-t-il sous ce rapport encore une différence entre les personnes âgées, les personnes d'âge moyen et les jeunes, quelques rares personnes âgées ayant des difficultés à s'exprimer en néerlandais. En termes sociolinguistiques, on dira que le francophone de Flandre a ajouté à son répertoire verbal une bonne maîtrise du néerlandais. En outre, la compétence communicative du francophone de Flandre est telle qu'il sait en quelque sorte quand il peut parler français sans risquer – ou pour éviter – d'être stigmatisé : dans le cercle familial, dans les associations francophones, entre amis, etc., mais plus dans l'espace public. C'est son positionnement social qui a donc changé. Si le français ne suffisait sans doute plus pour appartenir plus ou moins automatiquement à l'élite sociale, ce n'était pas une raison pour ne plus pratiquer le français dans un ensemble de situations non publiques. Évidemment, de nombreux francophones de Flandre jouent encore un rôle important dans la société, au même titre qu'un nombre croissant de néerlandophones. Nous pensons que l'évolution des dernières décennies a fait que la plupart des francophones de Flandre sont devenus socialement moins isolés qu'ils ne l'étaient dans le passé, et que, grâce à leur bilinguisme plus ou moins généralisé, ils sont mieux intégrés, voire mieux acceptés dans la communauté néerlandophone de Flandre. En d'autres termes, les francophones de Flandre s'étant adaptés à la nouvelle situation d'une Flandre plus consciente d'elle-même,

ils sont de nos jours un peu moins visibles que dans le passé, tout simplement parce que la plupart parlent aussi le néerlandais.

Le statut national et international du français

Comme nous l'avons dit plus haut, le néerlandais ayant perdu son statut diglossique en Belgique et, plus particulièrement, en Flandre, il devenait tout aussi attrayant que le français, du moins dans un contexte flamand. À côté de cela, il faut encore mentionner ce qu'on appelle couramment « la crise du français », un phénomène hexagonal aussi bien qu'international. Cette crise se caractérise essentiellement par deux éléments. Tout d'abord, le français souffre énormément de la concurrence internationale de l'anglo-américain. Récemment encore, le philosophe Michel Serres écrivait dans *Le Monde* qu'actuellement, à Paris, on voit sur les murs plus de mots anglais que de termes allemands pendant l'occupation nazie. Les Français – les francophones – regrettent beaucoup que leur langue ne soit plus, comme jusque dans la première moitié du XX^e siècle, la langue internationale par excellence de la politique, de la culture, de la diplomatie, etc. L'anglophilie, ou plutôt l'anglomanie règne. Deuxièmement, le développement de nouveaux moyens de communication dans le courant de la seconde moitié du XX^e siècle souligne l'importance de la langue parlée, qui va prendre définitivement le dessus sur la langue écrite, ce véhicule majestueux de la grande et rigoureuse tradition normative française. Toutes sortes de manifestations de démocratisation – souvent de nivellement culturel – font que de nombreux termes du français familier, populaire et même argotique se voient de plus en plus acceptés dans l'usage courant et influencent celui-ci. Avant 1945, le français était surtout caractérisé par une série de registres hiérarchisés qualitativement, allant du français vulgaire au français guindé. Actuellement, si certaines caractéristiques de registre ou de niveau de langue n'ont pas tout à fait disparu, le français courant est marqué, d'une part, par une sorte de mixture des (anciens) registres, d'autre part par des variantes de plus en plus indépendantes de type plutôt technique, économique ou scientifique. En outre, la mentalité conservatrice des Français – disons fort normative, voire souvent extrêmement puriste – fait qu'ils sont nombreux à tenir à une norme grammaticale et lexicale sévère : les habitudes linguistiques plus relâchées des jeunes sont dès lors souvent considérées par les puristes comme une sorte de corruption interne de la langue. Ainsi, la crise du français est ressentie comme la

conjugaison d'une menace externe (l'anglais) et d'une corruption interne (relâchement).

En résumé, le statut international du français n'est plus ce qu'il était, ce qui vaut aussi pour le français lui-même. Tout cela a incontestablement contribué, comme ce fut le cas en Belgique, à diminuer l'attraction de cette langue. À ce sujet, nous n'insisterons pas sur la baisse du niveau de maîtrise du français au terme de l'enseignement secondaire en Flandre. L'ensemble de ces facteurs ont fait que le français n'est plus considéré comme une menace pour le néerlandais, ce qui a pu entraîner une certaine tolérance implicite ou inconsciente à l'égard des francophones de Flandre. Le français et les francophones de Flandre ne constituent plus un danger pour la Flandre et pour les néerlandophones, comme c'était le cas il y a plus d'un siècle et auparavant, du moins aux yeux d'un grand nombre d'entre eux.

Et pourtant, en Belgique, le français est toujours très important. La plupart des entreprises flamandes exigent de leurs employés qu'ils maîtrisent un bon français. Leurs exigences sont d'ailleurs généralement plus grandes pour le français que pour l'anglais. L'économie belge est axée sur l'exportation : plus de 70% du Produit Brut National est exporté. La part de la Flandre s'élève à 77% (c'est-à-dire 86% du Produit Brut régional flamand), celle de la Wallonie à 14% et celle de Bruxelles à 9%. Depuis 2000, les principaux partenaires économiques de la Flandre sont, dans l'ordre, la France (17,6%), l'Allemagne (16,7%), les Pays-Bas (12%), le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Et encore ces chiffres ne contiennent-ils pas les échanges avec la Wallonie et Bruxelles. Le chiffre d'affaires des PME limbourgeoises est de 4 à 7% dans un contexte anglophone et germanophone, mais de 25% dans un contexte francophone (40% dans le Brabant flamand). Pour le Limbourg, on en arrive à une proportion de 6 pour le français, 3 pour l'allemand et 2 pour l'anglais¹.

Si le français n'est plus ressenti comme un danger, comme nous l'avons dit plus haut, il faudrait peut-être que de nombreux néerlandophones – et de francophones – réfléchissent bien à leur attitude à l'égard de l'anglais et de l'anglomanie. Un autre danger ?

¹D'après <http://www.uhasselt.be/olvl/belang.asp> et les recherches de Willy Clijsters (Universiteit Hasselt).

Quel français les francophones de Flandre parlent-ils ?

Dans le cadre de cette contribution, il est évidemment impossible de caractériser dans le détail la langue des francophones de Flandre. Par contre, il est possible de situer leur variante par rapport aux autres parlers français de Belgique. À Bruxelles comme en Wallonie, les francophones suivent en principe la même norme que la norme hexagonale. Un grand nombre parmi eux parlent un français excellent – le français dit standardisé ou bon usage – sans « accent » régional aucun. On sait cependant que le français de nombreux francophones au sud de la frontière linguistique se caractérise souvent et plus ou moins fortement par des influences régionales (dialectales) du wallon (wallon occidental ou wallo-picard autour de Nivelles, Charleroi, Thuin et Givet ; wallon namurois autour de Namur et Dinant ; wallon liégeois autour de Liège et Verviers ; sud-wallon ou wallo-lorrain autour de Marche et Bastogne), du picard (Tournai, Ath, Mons), du lorrain (Virton), du luxembourgeois (Arlon) et du champenois (dans le petit triangle Bohan, Bagimont, Poupehan). Le français de Bruxelles offre également un certain nombre de caractéristiques particulières. Il y a aussi un grand nombre de dialectophones. En simplifiant quelque peu, on dira que le français standardisé et le dialecte occupent les deux extrêmes d'un continuum. Entre les deux se trouve la langue régionale, c'est-à-dire un français courant, respectant plus ou moins la norme, mais truffé de dialectalismes.

Le français de Belgique, toujours au sud de la frontière linguistique et à Bruxelles, a en outre un certain nombre de caractéristiques qui ne sont pas dialectales et que l'on ne retrouve pas dans le français hexagonal : on les appelle couramment les *belgicisms*. En voici quelques exemples : *une friture* pour *une friterie* ; *un échevin* pour *un adjoint au maire* ; *un bourgmestre* pour *un maire* ; *un chemindéferriste* pour *un cheminot*, etc. De nombreux belgicisms trouvent d'ailleurs leur origine dans le néerlandais ou dans un dialecte flamand : *tirer son plan* pour *se débrouiller*, du néerlandais *zijn plan trekken* ; *la cave était sous eau*, du néerlandais *de kelder stond onder water* ; *il est encore toujours malade* pour *il est encore* ou *toujours malade*, du néerlandais *hij is nog steeds ziek*, etc. Si le français de Belgique n'est pas une langue indépendante du français hexagonal, il faut pourtant signaler que des étudiants universitaires belges réussissent, jusque dans 86% des cas, à distinguer très aisément des locuteurs français de locuteurs belges.

Ils ne parviennent à définir l'origine régionale des locuteurs belges que dans 35% des cas¹. C'est dire que le belgicisme n'est absolument pas un mythe.

Toujours en ce qui concerne les variantes belges du français, le français des francophones de Flandre connaît aussi bon nombre de belgicisms, mais pas ou peu de caractéristiques dialectales. Il n'y a pas vraiment un français de Gand, un français d'Anvers, etc. Par contre, bien souvent, surtout dans des situations plus informelles, le français du francophone de Flandre est truffé de mots néerlandais ou de certaines caractéristiques phonétiques locales, ce qui permet parfois de définir l'origine géographique de certains francophones de Flandre.

Tentative d'esquisse de l'évolution des rapports entre le français et le néerlandais en Flandre

Pour se faire une idée du changement des rapports entre le français et le néerlandais en Flandre, on pourrait proposer le schéma suivant².

1. *À partir du moyen âge* : conformément à ce que nous avons formulé précédemment, les francophones (au début presque toujours unilingues) se concentrent dans les villes et se situent dans les classes sociales élevées. Le reste de la population au nord de la frontière linguistique parle un dialecte flamand. Ces dialectes sont des variantes diglossiques. Le bilinguisme individuel est peu développé chez les francophones de Flandre. Les rares bilingues francophones sont des bilingues dominants. La plupart des (rares) bilingues néerlandophones le sont aussi. Dans les deux cas, s'il y a bilinguisme, il s'agit le plus souvent de bilinguisme d'apprentissage, du 1er ou du 2^e degré.
2. *À partir du XVI^e-XVIII^e siècle* : le nombre de bilingues individuels augmente – surtout dans le groupe des Flamands de souche –, du fait que l'apprentissage du français est considéré comme un moyen d'ascension sociale. Les dialectes flamands demeurent des variantes diglossiques. Les Flamands bilingues sont des bilingues d'apprentissage et bien souvent ils éduquent leurs enfants en français. Le nombre de francophones de Flandre augmente légèrement. À la fin du XVIII^e

¹À ce sujet, on consultera Moreau 1997b : 391-399.

²Ce schéma est partiellement fondé sur le paradigme de Lieuwe Pietersen (Pietersen 1980 : 58).

siècle apparaissent les premières manifestations du mouvement flamand qui réussira à augmenter son impact au XIX^e siècle.

3. *À partir du début du XX^e siècle* : le néerlandais acquiert peu à peu un statut officiel en Belgique, ce qui le met sur un même pied que le français. Dans la période où commence la standardisation du néerlandais, le français perd lentement mais sûrement son statut de seule variante H, le néerlandais acquérant peu à peu le même prestige social que le français. En d'autres termes, le néerlandais commence à se défaire de son statut diglossique. Les dialectes demeurent des variantes diglossiques. Le nombre de bilingues individuels augmente toujours, dans les deux groupes linguistiques, mais davantage dans le groupe néerlandophone.
4. *Deuxième moitié du XX^e siècle* : le néerlandais a définitivement acquis le statut d'unique langue officielle en Flandre. Le français y devient seconde langue et, de fait, depuis quelques années, langue étrangère. Le néerlandais a définitivement perdu son statut diglossique (il n'est plus du tout une variante B) et, auprès de la majorité des francophones de Flandre, le choix entre le néerlandais et le français est dorénavant dicté par des éléments d'ordre fonctionnel et/ou microsituationnel, puisque le nombre de francophones de Flandre bilingues augmente. Le nombre de francophones de Flandre se stabilise plus ou moins, peut-être avec une légère baisse.

En conclusion, il nous semble permis de dire que, dans le courant des dernières décennies, le nombre de francophones de Flandre n'a diminué que dans des proportions très relatives. Cependant, dans le même temps, leur profil sociolinguistique a changé de façon substantielle : les francophones de Flandre ne sont plus unilingues et s'intègrent davantage dans la société néerlandophone.

On connaît la *Lettre au Roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre* de Jules Destrée (1912). Mais on connaît moins bien ses écrits ultérieurs, et notamment une petite contribution qu'il fit paraître dans *Le Soir* du 30 janvier 1932 et dans laquelle il avance que les autorités belges ne peuvent aucunement empêcher que les citoyens francophones habitant en Flandre continuent à parler français. Mais en même temps, il ajoute qu'il n'accepterait pas que ces francophones de Flandre ne parlent *que* le français. Une telle attitude, aussi exceptionnelle que méprisante à l'égard du milieu social dans lequel on vit, et le refus d'établir quelque contact que ce soit avec la population ne sont pas pour lui plaire. Ces francophones sont en droit de parler le français, tant qu'ils veulent, mais ils doivent au moins comprendre « le flamand ». Et à l'égard des autorités

administratives, ajoute Destrée, ils doivent se servir de la langue de la majorité locale.

Cette prise de position – visionnaire – d’il y a quelque trois quarts de siècle pouvait paraître alors révolutionnaire, quelque peu anarchiste, voire subversive eu égard à l’esprit du temps. Si, de nos jours, le nombre de francophones en Flandre a quelque peu diminué, la francophonie semble y avoir trouvé un *modus vivendi* honorable qui lui satisfait et qui satisfait aux néerlandophones.

Quelques pistes de recherche intéressantes

Au terme de cette modeste contribution, nous nous permettons de formuler quelques questions, qui pourraient peut-être constituer la base de recherches scientifiques ultérieures.

1. Quelles techniques pourraient être développées pour se former une idée plus précise du nombre de francophones en Flandre – de nos jours aussi bien que dans le passé – et de leur distribution géographique et sociale ?
2. Qu’est-ce, au juste, qu’un francophone de Flandre ?
3. Partant du fait que les francophones de Flandre actuels sont plus bilingues que dans le passé, et de ce fait mieux intégrés dans la société flamande, on pourrait se poser plusieurs questions. Quel est leur degré exact de bilinguisme et quel est leur niveau de compétence du néerlandais ? Qui sont les bilingues ? Quand, où, avec qui et à propos de quels sujets parlent-ils français ou néerlandais, et s’agit-il d’une connaissance passive ou active, écrite ou orale ? Comment fonctionne l’alternance de code linguistique (*code-switching*) ou, en d’autres termes, dans quelles conditions externes « sautent »-ils d’une langue à l’autre ? Dans quelle mesure leur français influence-t-il leur néerlandais, et inversement ?
4. Comment se situent-ils eux-mêmes dans la société néerlandophone ? Associent-ils encore à leur francophonie des sentiments d’élitisme matériel, culturel ou intellectuel ? Et comment les néerlandophones perçoivent-ils les francophones de Flandre ?
5. Quel est le niveau de compétence de leur français ?

Où l’on voit que, pour les chercheurs intéressés, il y a encore beaucoup de pain sur la planche.

Bibliographie

- Berré M.**, 2001, « Le français à l'école primaire en Flandre vers 1880-1890. Identités nationales et techniques d'enseignement », Kok-Escalle M.-C. - Melka, F., *Changements politiques et statut des langues. Histoire et épistémologie 1780-1945*, Amsterdam-Atlanta, p. 235-252.
- Blampain D.**, Goosse A., Klinkenberg J.-M. - Wilmet M. (éds) 1997, *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve / Bruxelles, Duculot / Ministère de la Communauté française de Belgique.
- Deneckere M.** 1954, *Histoire de la langue française dans les Flandres (1770-1823)*, Gand, Romanica Gandensia.
- De Ridder P.** 2001, *Brussel. Geschiedenis van een Brabantse stad*, Bruxelles / Gand, Vereniging voor Brusselse Geschiedenis / Stichting Mens en Cultuur.
- Derrida J.** 1996, *Le monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée.
- Egée-Kuehne D.** 2001, « La langue de l'autre au croisement des cultures. Derrida et *Le monolinguisme de l'autre* », Kok-Escalle M.-C. - Melka, F., *Changements politiques et statut des langues. Histoire et épistémologie 1780-1945*, Amsterdam-Atlanta, p. 174-198.
- Guicciardini L.** 1854, *Beschrijving van Antwerpen, Mechelen, Lier en Turnhout, in het Nederduits vertaald door Kiliaen*, Gand, Rijsheuvelds.
- Hamers J. F. - Blanc M.** 1984, *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga.
- Kok-Escalle M.-C. - Melka, F.** 2001, *Changements politiques et statut des langues. Histoire et épistémologie 1780-1945*, Amsterdam-Atlanta.
- Mackey W. F.** 1997, « Bilinguisme », Moreau M.-L. (éd.), *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Sprimont, Mardaga, p. 61-64.
- Moreau M.-L.** (éd.) 1997a, *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Sprimont, Mardaga.
- Moreau M.-L.** 1997b, « Le bon français de Belgique », Blampain D., Goosse A., Klinkenberg J.-M. - Wilmet M. (éds), *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve / Bruxelles, Duculot / Ministère de la Communauté française de Belgique, p. 391-399.
- Pietersen L.** 1980, *Taalsociologie, minderheden, tweetaligheid, taalachterstand*, Groningue, Wolters-Noordhoff.

- Pirenne** H. 1928, *Histoire de Belgique, t. IV*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Swiggers** P. 2001, « L'antagonisme linguistique en Belgique 1830-1850 : tensions et conflits politico-linguistiques », Kok-Escalle M.-C. - Melka, F., *Changements politiques et statut des langues. Histoire et épistémologie 1780-1945*, Amsterdam-Atlanta, p. 326-370.
- Von Busekist** A. 1998, *La Belgique. Politique des langues et construction de l'État*, Paris-Bruxelles, Duculot.
- Willems** D. 1997, « Le français en Flandre », Blampain D., Goosse A., Klinkenberg J.-M. - Wilmet M. (éds), *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve / Bruxelles, Duculot / Ministère de la Communauté française de Belgique, p. 259-272.
- Wilmars** D. 1968, *De psychologie van de Franstalige in Vlaanderen*, Antwerpen, Standaard Uitgeverij.
- Yaguello** M. (éd.) 2003, *Le grand livre de la langue française*, Paris, Éditions du Seuil.
- Zolberg** A. R. 1974, « The making of Flemings and Walloons », *Journal of Interdisciplinary History* 5, p. 179-235.

Alex Vanneste est linguiste et professeur à l'Université Antwerpen, où il est notamment *prodecaan* à la Faculté Letteren en Wijsbegeerte et membre du Raad van Bestuur et du Auditcomité.

Pour citer cet article : Alex Vanneste, « Aspects de la francophonie en Flandre », *FrancoFonie 2* (été 2010). *Les francophones en Flandre aujourd'hui – Franstaligen in Vlaanderen vandaag*, p. 15-43.

LE FÉDÉRALISME OU L'HOMOGENÉISATION DE LA FLANDRE. Étude du conflit Exploration du Monde – Taal Aktie Komitee

Céline PRÉAUX

Les « traîtres » du « peuple »

Si aujourd'hui, les francophones de Flandre sont tombés dans un certain oubli, entourés d'un silence, voire d'un tabou¹, certains se souviennent des turbulences des années 1990, marquées par des affrontements entre certains extrémistes flamands et des francophones en Flandre. Ces années sont restées dans les mémoires comme une période sombre pour la « francophonie » en Flandre, prémices d'une époque inquiétante, voire menaçante pour sa survie. Le symbole le plus évocateur de ces années est sans aucun doute le conflit qui a opposé Exploration du Monde (Explo) au Taal Aktie Komitee (TAK) à Gand.

¹Voir à ce sujet *FrancoFonie 1* (été 2009). *La fin d'un tabou ? – Een taboe doorbroken ?*

Exploration du Monde est une organisation culturelle nationale qui organise des conférences en français dans plusieurs villes belges. Dans les années 1990, elle était aussi active en Flandre, et notamment à Gand où la vie culturelle francophone restait très intense. Elle dut alors faire face à de nombreuses manifestations du TAK, un mouvement extrémiste flamingant né en 1972 par réaction au « renoncement » des partis flamands à la cause du Mouvement flamand¹.

Depuis sa naissance, le TAK mène une série d'actions contre les éléments francophones subsistant en Flandre. Pour lui, la fédéralisation de l'État belge ne met pas fin à la lutte du Mouvement flamand, qui doit rester vigilant et venir à bout des « injustices sociales » persistantes en Flandre du fait de la subsistance, en cette région, de la langue française qui continue d'y occuper une place « privilégiée » et d'être un instrument de distinction (voire de distanciation) sociale². Le TAK se donne pour mission de lutter pour la suppression totale des vestiges du temps des « fransquillons », dont le symbole est la langue française elle-même. Il s'inscrit ainsi dans la lignée extrémiste du Mouvement flamand, qui éprouve un ressentiment envers la langue française en tant que telle. Alain Maskens décrit la réaction de rejet de certains Flamands envers la langue française comme une « allergie croisée³ ». Ce qui était à la base une animosité envers la classe sociale supérieure, exploitante, se transformerait en rancune contre la langue de celle-ci. Dans cette optique, la revanche sociale passerait par la suppression de l'emblème de la domination : le français. François Tulkens parle à ce sujet de « loi du Talion linguistique⁴ ».

Se mettrait alors en place un processus de « racisation » (la race n'étant plus la notion traditionnelle et étymologique, mais pouvant renvoyer à des groupes culturels) par lequel l'on tenterait de maintenir les « racisés » (ici les francophones) dans la différence, afin de justifier l'exclusion et le désir d'annihilation de la communauté qui refuse de s'intégrer. On assisterait à un « maintien *de* la différence et *dans* la différence⁵ ». C'est ainsi que les Flamands extrémistes s'attachent encore

¹F. Drabbe, « Partij en beweging », www.taalaktiekomitee.org, consulté en octobre-novembre 2006. Nous pensons notamment à la Volksunie qui était désormais perçue comme *salonfähig*.

²J. Maton, « Over staats hervormingen en prikacties », www.taalaktiekomitee.org, consulté en novembre 2006.

³A. Maskens, *Monoflamands et Monowallons ? Errances et dangers des idéologies monoidentitaires*, Bruxelles, La Longue Vue, 2000, p. 43.

⁴F. Tulkens, « La législation linguistique », D. Blampain, A. Goosse, J.-M. Klinkenberg et M. Wilmet (s.l.d.d.), *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve / Bruxelles, Duculot / Ministère de la Communauté française de Belgique, 1997, p. 453.

⁵C. Guillaumin, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris, Gallimard, 2002 [1972¹], p. 107.

aujourd'hui à « démontrer » que les francophones de Flandre constituent une communauté de « fransquillons isolés » qui n'a pas sa place au sein de la communauté flamande. Il y aurait donc « un rapport entre l'exclusivisme ethnique et le flamingantisme¹ ». La recherche de l'identité flamande passerait par tout ce qui s'en éloigne, par l'éviction de tous les éléments diviseurs de la communauté flamande. Ceux-ci seraient incarnés par les francophones de Flandre, « traîtres » de leur « peuple », « selon une expression relativement répandue dans l'espace public ». Il faut s'en débarrasser, pour constituer une communauté mono-identitaire et ethniquement exclusive. C'est aussi dans cette perspective que le TAK a consacré de nombreuses années à lutter contre Exploration du Monde, qu'il érigea en symbole du « fransquillonisme ».

Exploration du Monde, vestige du « fransquillonisme »

Ainsi, en 1995, au cœur du conflit qui nous occupe, le TAK rappelle la domination francophone des années 1930, pour la lier à Explo :

Het hele gebeuren rond Explo doet ons aan de jaren dertig terugdenken toen de Franstalige burgerij o.a. in Gent de plak zwaaide en het hele bestuursleven in het Frans verliep. Het grootste slachtoffer was toen de Vlaamse arbeider die onderaan de maatschappelijke ladder stond en de Franse taal niet beheerste².

Le conflit qui oppose le TAK et Explo est donc l'occasion de dénoncer l'impérialisme francophone qui serait encore présent, notamment à Gand :

In Gent bestaat er nog steeds een Franstalige minderheid die in een gesloten milieu leeft. Ze organiseren zowel hun persoonlijk als maatschappelijk leven in een gesloten leefverband en ontmoeten elkaar in diverse clubs en verenigingen³.

¹G. Verbeeck, « Le mythe de la Nation. Nationalisme et radicalisme de droite en Flandre », A. Morelli, L. Dierickx et D. Lesage (dir.), *Le racisme : élément du conflit Flamands-francophones ?*, Bruxelles / Berchem, Labor / EPO, 1998, p. 56.

²J. Borremans, « En daar is TAK weer », *De Taktivist* [Gand] janvier-février 1995, p. 10 (« Les événements autour d'Explo nous rappellent les années trente, lorsque la bourgeoisie francophone, notamment gantoise, faisait la pluie et le beau temps et que toute la vie administrative se déroulait en français. À l'époque, la plus grande victime était l'ouvrier flamand, qui se trouvait au bas de l'échelle sociale et qui ne maîtrisait pas la langue française »).

³Archives Exploration du Monde (Explo 1994-1995, Wereldkamera Gand, pamphlets du TAK, *Persmededeling – Exploration du Monde-Wereldkamera*, s.d. ; « À Gand, il existe toujours une minorité francophone qui vit dans un milieu fermé. Ils organisent leur vie tant

Explo serait le « *symbool bij uitstek* » (symbole par excellence) de l'impérialisme fransquillon¹. Ses séances nieraient explicitement le caractère néerlandophone de la Flandre et manifesteraient la volonté des francophones, « club élitiste », de rester une caste isolée, en utilisant la langue comme outil de distanciation à l'égard du peuple². Explo serait la « *zoveelste bewijs van de onwil van de Franstaligen om zich in het Vlaamse kultuurleven te integreren*³ ». L'organisation de conférences en français à Gand, serait le signe que les francophones nient l'identité flamande de la ville, qu'ils sont toujours imbus d'arrogance et de dégoût envers les Flamands :

Het is een regelrechte schande en het getuigt van een onmetelijke arrogantie en een enorme afschuw t.o.v. Vlamingen dat men voorstellingen organiseert in het Frans en dat men weigert de Vlaamse eigenheid van onze stad, die nota bene midden in Vlaanderen ligt, te respecteren. De Franstaligen moeten eens gaan beseffen dat dergelijke denkbeelden tot het verleden behoren. Vlaanderen is een autonome culturele entiteit waar de Nederlandse taal moet worden gerespecteerd, en waar Franstalige optredens onmogelijk kunnen worden gerespecteerd. [...] Welnu, heren francophonen, dit is Vlaanderen en hier spreekt men Nederlands!⁴

Les organisations comme Explo n'ont rien à faire dans une Flandre qui serait une « *eentalig Nederlandstalig homogeen grondgebied*⁵ ». Le TAK ne ferait que demander l'application de la législation linguistique. Il s'offusque du fait que les principes légaux de l'intégrité et de l'homogénéité ne sont pas respectés en Flandre⁶. Il est décidé à employer les grands moyens si aucune décision politique n'est prise à

personnelle que sociale dans un environnement fermé et se rencontrent dans divers types de clubs et d'associations »).

¹J. Borremans, « Exploration du Monde is onderdeel van verfransingspolitiek », *Het Volk* 7 septembre 1995.

²*Id.*, « Aktie te Gent (deel 2) », *De Taktivist* novembre-décembre 1994, p. 8.

³La « énième preuve du refus des francophones de s'intégrer dans la vie culturelle flamande » (G. Moons et J. Borremans, « Ook verankering van taal en kultuur is noodzaak », *De Standaard* 27 juillet 1994).

⁴Archives Exploration du Monde (Explo 1994-1995, Wereldkamera Gand, pamphlets du TAK, *Stop het Franstalig Imperialisme !*, 10 novembre 1993 ; « C'est un réel scandale et c'est faire preuve d'une arrogance infinie et d'une énorme répulsion envers les Flamands que d'organiser des spectacles en français et refuser de respecter l'identité flamande de notre ville qui, entre parenthèses, se trouve en plein milieu de la Flandre. Il est temps que les francophones se rendent compte que de telles chimères appartiennent au passé. La Flandre est une entité culturelle autonome où la langue néerlandaise doit être respectée, et où il est impossible que des interventions francophones soient respectées. [...] Or, messieurs les francophones, ceci est la Flandre et on y parle le néerlandais ! »).

⁵Un « territoire homogène unilingue néerlandophone » (J. Borremans, « Geen verkaptte faciliteiten voor Franstaligen in Gent », *De Taktivist* mars-avril 1995, p. 14).

⁶*Id.*, « Aktie te Gent (deel 2) », *De Taktivist* novembre-décembre 1994, p. 7.

ce sujet : « *TAK zal [...] Exploration du Monde het mes op de keel zetten en eisen dat ze zich uit heel Vlaanderen terugtrekt*¹ ».

Le TAK passe à l'action

Le TAK joint le geste à la parole et ouvre les hostilités avec Explo à Gand en novembre 1993. À partir de ce moment, il organise des manifestations lors de chaque séance d'Explo. Ces manifestations sont violentes et ont pour but de déstabiliser et de décourager le public d'Explo. Les manifestants défilent avec des pancartes devant les salles de conférence et parviennent souvent à y pénétrer. Se positionnant alors devant l'écran de projection afin d'empêcher la conférence, ils entonnent des chansons flamandes et allemandes fascistes et écrasent des boules puantes². La séance du 15 mars 1994 est un peu plus perturbée que les autres. Surgissant d'un parc voisin, les manifestants chargent les portes de la salle de conférence et en font éclater les vitres. Ils jettent à terre plusieurs personnes du public, qui se blessent dans les morceaux de verre³. Mais la séance restée dans les annales est celle du 18 octobre 1994. Les manifestants sont alors plus de 250 et sont accompagnés de quatre ambulances qu'ils promettent de remplir de victimes. Ils envahissent la salle de conférence, criant et chantant, déployant des banderoles et écrasant des boules puantes. Ils lancent des pétards dans les jambes des spectateurs et refusent de partir avant que l'auditoire ne soit vide et d'avoir la garantie que la séance n'aura pas lieu. Les spectateurs finissent par quitter les lieux.

Chaque séance fait l'objet d'un déploiement de police important. Explo et le bourgmestre de Gand, le socialiste Gilbert Temmerman, tentent d'établir des plans de sécurité afin d'assurer le bon déroulement des séances. Temmerman met le sujet à l'ordre du jour de plusieurs séances du conseil communal. Chacune d'entre elles se déroule dans un climat de tensions extrêmes. Les esprits s'échauffent et se

¹*Id.*, « Aktie te Gent (deel 1) », *De Taktivist* novembre-décembre 1994, p. 4 (« TAK mettra le couteau sur la gorge à Exploration du monde et exigera son retrait de toute la Flandre »).

²Nous remercions *Exploration du Monde* qui a bien voulu nous prêter ses archives, qui contiennent des comptes rendus détaillés des événements.

³Archives Exploration du Monde (Explo 1994-1995, Wereldkamera Gand, Rappel des incidents – Gand, saison 1993/1994).

divisent entre défenseurs de la cause flamande et ceux du multiculturalisme, causes qui paraissent alors opposées.

La politisation du conflit

Le bourgmestre Temmerman soutient dès le départ Explo, en affirmant son attachement au principe constitutionnel de la liberté de réunion. Cet avis n'est cependant pas partagé par le conseiller Vlaams Blok, Pieter De Coene, selon qui ces réunions perturbent la paix linguistique à Gand et ne sont destinées qu'à ceux qui refusent de s'intégrer¹. Les fauteurs de trouble ne seraient pas tant les membres du TAK que ceux d'Explo qui s'obstinent à se rendre à des conférences en langue française.

Lorsque le bourgmestre prononce le couvre-feu pour assurer la sécurité des séances d'Explo, le conseil se divise. Mme De Bleecker-Ingelaere (Volksunie) dénonce une telle mesure, qui non seulement coûte cher à la commune en termes de maintien de l'ordre, mais qui, en outre, n'a, à sa connaissance, jamais été prise par la ville de Gand, même pour les manifestations dont on connaît les risques de violence. Or, les actions du TAK ne devraient pas être considérées comme volontairement violentes. Le TAK serait avant tout un mouvement idéologique, qui lutte pour la défense du néerlandais dans les villes flamandes. Les conférences d'Explo devraient se dérouler en néerlandais lorsqu'elles ont lieu en Flandre.

Selon Pieter De Coene, la paix linguistique est menacée à Gand, à cause des bourgeois qui s'obstinent à s'isoler pour former une caste². Lors d'une autre séance, il pointe à nouveau le caractère élitaire de l'organisation qui ne s'adresserait qu'à un public « fransquillon »³. Explo a été boutée hors de Flandre dans les années 1970 par le « Mouvement flamand » qui voulait émanciper les Flamands du joug fransquillon. Or aujourd'hui, alors que l'encre des accords de la Saint-Michel n'est pas encore sèche, Explo s'impose à nouveau en Flandre comme un phœnix renaissant de ses cendres. Elle donnerait un nouveau souffle à la bourgeoisie francophone qui s'exhiberait lors de ces conférences, qui se comporterait comme si

¹« Burgemeester verdedigt samenscholingsverbod tegen TAK », *Gazet van Antwerpen* 23 novembre 1994.

²*Ibidem.*

³Stadsarchief Gent (Gemeenteraadsverhandelingen, séance du 23 janvier 1995).

elle jouissait du statut de minorité protégée. Permettre à de telles organisations de diffuser leurs séances à Gand est anachronique et constitue un rejet de tous les « acquis démocratiques » du Mouvement flamand. Les actions du TAK auraient pour seul but de faire reconnaître cet état de fait.

Ces arguments ne viennent cependant pas à bout de la volonté du bourgmestre et de certains conseillers de défendre les valeurs démocratiques et le multiculturalisme. Les séances d'Explo peuvent donc faire l'objet de mesures de sécurité conséquentes. Mais le sujet provoque des tensions au sein du conseil. Finalement, il sort de l'ordre du jour des réunions. Le bourgmestre ne veille plus à la sécurité des séances d'Explo. Il commence par changer le jour des conférences¹, puis la salle, pour terminer sur une proposition de déménagement dans une salle impraticable.

Le conflit Explo-TAK fait également l'objet d'interventions au niveau national, au sein de la Chambre. En réalité, Explo est au cœur de débats houleux à la Chambre avant le 18 octobre 1994. Francis Van den Eynde, député et conseiller communal Vlaams Blok à Gand, aborde le sujet le 29 mars de cette année. Il voit dans Explo le symbole de la domination de la « caste » francophone en Flandre, qui se fait injustement passer pour une « minorité d'opprimés » :

La « caste » francophone en Flandre a pu aisément s'épanouir en Flandre dans la Belgique unitaire pendant des décennies. [...] Cette caste de francophones était constituée de nantis [...]. Cette caste a toujours pu compter sur la sympathie des Bruxellois francophones et des Wallons, qui la présentaient comme une minorité d'opprimés alors qu'elle était une minorité d'opresseurs [...]. Les représentations d'Exploration du Monde permettent à la caste francophone en Flandre de se profiler comme telle².

Quelques députés réagissent à ces discours en tentant d'attirer l'attention sur les conditions désastreuses des francophones de Flandre. Ainsi en est-il de Bernard Clerfayt, député du Front démocratique des francophones, qui s'indigne des événements du 18 octobre 1994 et lance un cri d'alarme contre « [...] le principe d'homogénéité culturelle qui, appartenant au credo flamingant, conduit à des discriminations contraires aux Droits de l'Homme et aux droits des minorités. Sur cette base-là », poursuit-il, « on a construit une législation et une société

¹Il propose de les déplacer du dimanche au mardi, l'usage des forces de police entraînant moins de frais en semaine que le dimanche. Évidemment, les membres d'Explo, quant à eux, sont moins disponibles le mardi.

²*Compte Rendu analytique de la réunion publique de commission*, Chambre des Représentants de Belgique, 29 mars 1994.

intolérantes¹ ». Il taxe les événements du 18 octobre de « xénophobie culturelle, émanant d'intégristes culturels, fanatisés, prétendant imposer par la terreur une société homogène et donc appauvrie ». Il appelle une réaction ferme de la part du ministre de l'Intérieur, car il en va de la « survie d'une démocratie pluraliste dans notre pays ».

Les débats n'iront cependant pas plus loin au niveau national. Ils se poursuivront en revanche sur le plan conceptuel, lorsqu'il sera question de la signature et de la ratification de la Convention-Cadre sur la protection des minorités nationales (cf. *infra*).

La fin d'Exploration du Monde en Flandre

Les événements ont un impact considérable sur le budget et l'organisation d'Explo. Celle-ci prend une série de mesures pour montrer sa « bonne volonté ». Ainsi décide-t-elle d'accompagner toutes ses séances de sous-titres. Elle engage des traducteurs, également chargés de réaliser les publicités désormais uniquement néerlandophones des séances d'Explo, rebaptisée « *Wereldkamera* » pour l'occasion. Cette initiative a un impact sur le budget. En outre, Explo a perdu beaucoup de membres suite aux événements. La recette d'abonnements, de tickets et de programmes a baissé de moitié en deux saisons.

Les sous-titres entraînent en outre des complications imprévues. Leur coût est à la charge des organisateurs locaux mais, lorsqu'une panne surgit, Explo doit assumer le financement. Or, les pannes sont nombreuses : on en compte quatre entre le 15 octobre 1998 et le 4 mars 1999. De plus, le public soupçonne Explo de provoquer les pannes intentionnellement pour éviter de traduire les séances². Ainsi, toute panne peut prendre des tournures dramatiques, comme l'écrit Explo au responsable technique des sous-titrages : « Dans les circonstances que vous connaissez et face aux problèmes linguistiques évidents en ces lieux, les conséquences que ces [...] pannes successives [...] engendrent sont inestimables quant à notre réputation et à la suite de nos relations avec les salles flamandes du

¹*Ibid.*, 9 novembre 1994.

²Archives Exploration du Monde (Explo 1998-1999, Wereldkamera Gand, Lettre de P. Arty à G. Hinnekint, Bruxelles, 22 janvier 1999).

pays¹ ». Enfin, Explo doit changer de salle de conférence, les propriétaires estimant trop conséquents les dégâts causés lors de chaque séance. Balancée d'une salle à l'autre, Explo finit par ne plus trouver de propriétaire désireux de louer et est contrainte d'arrêter ses séances en juillet 1995, à la grande déception de ses membres qui avaient manifesté leur soutien en masse².

Exploration du Monde – TAK, le procès

Explo décide cependant de continuer la lutte ailleurs : elle attaque le TAK en justice. Elle opte pour un avocat au profil « irréprochable » : Me Alex Tallon, président de la Conférence du Jeune Barreau Flamand, qui menace le TAK de poursuites judiciaires³. Mais celui-ci ne donne pas suite et continue ses actions. Finalement, plusieurs procès opposent le TAK à Explo. Le premier se déroule devant le tribunal de première instance de Courtrai, qui rend son jugement le 15 novembre 1995. Le second a lieu devant la Cour d'Appel de Bruxelles, dont le jugement est rendu le 4 juin 1996 ; le troisième se tient à la Cour d'Appel de Gand le 16 juin 1998 ; un quatrième se déroule devant le Tribunal de première instance de Bruxelles et se termine le 15 septembre 1999 ; enfin, le dernier est celui de la Cour d'Appel de Bruxelles⁴. Le TAK, décidé à donner une dimension politique au procès, choisit comme avocat Etienne Van Vaerenbergh, ancien bourgmestre Volksunie de Lennik⁵. Le procès lui donnera l'occasion de montrer au grand public que sa lutte contre Explo et le « fransquillonisme » est au service des idéaux du Mouvement flamand.

¹*Ibid.* (Explo 1998-1999, Wereldkamera Gand, Lettre de P. Arty et H. Lecomte à C. Dutillieu, Laser Title Industry, Bruxelles, 4 décembre 1998).

²« Conservatorium bant Wereldcamera », *De Gentenaar* 2 juillet 1995. Nous avons retrouvé de nombreuses lettres de membres dans les archives d'Explo, qui manifestaient leur soutien inconditionnel à l'association. Beaucoup d'entre eux érigeaient Explo en symbole de la démocratie contre ce qu'ils estimaient être le totalitarisme flamand et virent dans sa décision d'arrêter ses séances la fin de la démocratie en Flandre.

³Archives Exploration du Monde (Explo 1994-1995, Wereldkamera Gand, Courrier recommandé de Me Alex Tallon, transmis à P. Arty, le 9 janvier 1995).

⁴Nous nous basons ici sur les archives personnelles de Me Tallon qui détient les jugements suivants : tribunal de première instance de Courtrai ; Cour d'Appel de Bruxelles, 8^{ème} chambre, 1996/AR/26, R.nr. 1996/2826 ; Cour d'Appel de Gand, 26^{ème} chambre, affaire n° 1996/RK/0002 ; Tribunal de première instance de Bruxelles, 26^{ème} chambre, n° 460/26/99 ; Cour d'Appel de Bruxelles, 1^{ère} chambre bis, A.R. : 2001/1376.

⁵<http://www.lennik2000.be/evvhulde.html>.

Explo s'en tient à des considérations essentiellement matérielles et demande réparation financière et morale pour les préjudices subis, au nom de la liberté de réunion et d'expression. Mais le TAK entraîne le procès sur un terrain symbolique. Il se présente comme le défenseur de la culture flamande, contre l'impérialisme culturel pratiqué par Explo, dont le but non avoué serait de franciser la Flandre. Explo serait une preuve supplémentaire du refus des francophones de Flandre de s'intégrer. Toutes ses activités se dérouleraient en français et seraient donc inaccessibles aux Flamands « moyens »¹. La lutte contre Explo serait sociale et culturelle. Selon le TAK, la Constitution établirait le principe de territorialité de manière radicale, faisant des régions des territoires linguistiquement homogènes². Et il souhaiterait simplement faire appliquer rigoureusement la Constitution.

Finalement, Explo n'obtient pas gain de cause. À l'exception du tribunal de Courtrai qui lui octroie certains dédommagements et qui impose des restrictions aux manifestations du TAK, les autres jugements ne prononcent pas de dédommagement et laissent le TAK libre d'organiser ses manifestations.

Le réveil des francophones et l'internationalisation du conflit

Les événements auront des répercussions importantes pour les francophones en Flandre. Le 18 octobre 1994 y a profondément marqué la francophonie. Comme le note Olivier Mouton, journaliste à *La Libre Belgique*³ : « Au fil du temps, la situation culturelle des francophones en Flandre se dégrade. Un symbole s'impose : la fin des séances d'Exploration du monde⁴. » Edgar Fonck, président et cofondateur de l'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF), abonde dans ce sens : « Je dois avouer que ce qui s'est passé avec Exploration du Monde a été pour moi un véritable déclic⁵. »

L'APFF est née de ces événements et se fixe pour objectif de lier entre elles les associations francophones en Flandre et de préserver ainsi la culture francophone qui y est menacée de disparition. Elle se veut surtout culturelle, tient à sa neutralité politique et a pour but de sensibiliser les francophones et les non-

¹Beroepsbesluiten voor TAK, in Archives personnelles de Me Tallon.

²*Ibidem*.

³Il est actuellement journaliste au *Soir*.

⁴O. Mouton, « Survie française en Flandre », *La Libre Belgique* 16 mai 2002.

⁵*Ibidem*.

francophones aux activités culturelles des francophones de Flandre. Elle a pour ambition d'« assurer la survie de la langue et de la culture françaises en Flandre et donc aussi des associations culturelles francophones¹ ». L'APFF tente d'apaiser les tensions communautaires en Flandre, entre francophones et néerlandophones. Elle insiste sur le changement d'identité des francophones de Flandre qui, intégrés à la société flamande, ne tiennent plus les rênes du pouvoir en Flandre. Ils veulent pouvoir vivre leur culture, sans pour autant nier le caractère néerlandophone de la Flandre. Sur le plan international, l'APFF se concentre plutôt sur la situation des associations culturelles francophones en Flandre. Ainsi, le discours prononcé au 3^e colloque de l'*Année francophone internationale* à Alexandrie en mars 2006 est axé sur « la situation préoccupante des associations culturelles francophones en Flandre² ». Edgar Fonck y expose le manque de moyens financiers de ces dernières, les seuls financements étant issus du mécénat privé dont la relève n'est pas assurée.

De façon générale, l'APFF dénonce la minorité extrémiste flamande, frappée par une « crise obsessionnelle de nationalisme³ » qui mènera à la disparition des francophones en Flandre. Celle-ci serait la finalité du mouvement flamand extrémiste qui « rêve d'un territoire homogène, débarrassé des francophones⁴ ». L'APFF plaide pour des mesures de rapprochement entre les deux « communautés nationales ». C'est dans ce sens qu'elle va œuvrer pour la reconnaissance des francophones de Flandre en tant que minorité nationale et plaider la cause de ceux-ci auprès de Lili Nabholz (cf. *infra*). Elle espère ainsi un rapport favorable, augmentant la pression sur la Belgique pour la ratification de la Convention-Cadre sur la protection des minorités nationales. Adoptée par le Conseil des ministres en novembre 1994 et signée par la plupart des États membres en février 1995 dans le but d'assurer la protection des minorités nationales devenues nombreuses dans les pays de l'Est après la chute du Mur, ladite convention modifierait considérablement la situation des francophones en Flandre si elle était ratifiée par la Belgique. Plaidant pour une société pluraliste dans laquelle chaque minorité nationale pourrait s'épanouir librement, elle engage les États signataires à « promouvoir les conditions propres à permettre aux personnes appartenant à des minorités

¹M. Bauwens, « L'APFF dénonce l'isolement des francophones en Flandre », *Nouvelles de Flandre* 27 (mars-avril 2004). Numéro spécial francophonie.

²www.imperatif-francais.org, consulté le 30 septembre 2009.

³M. Bauwens (M.), « L'avenir des francophones de Flandre est en jeu ... », *Nouvelles de Flandre* 29 (septembre-octobre 2004).

⁴E. Fonck, « Rôle et avenir des associations culturelles francophones », *Nouvelles de Flandre* 37 (mars-avril 2006). Numéro spécial francophonie.

nationales de conserver et développer leur culture, ainsi que de préserver les éléments essentiels de leur identité que sont leur religion, leur langue, leurs traditions et leur patrimoine culturel¹ ».

La Convention ne définit cependant pas le terme de « minorité nationale », ses concepteurs ayant réalisé qu'il était impossible de parvenir à un accord entre les différents États à ce sujet. En l'absence d'une telle définition, le statut des francophones en Flandre est difficilement déterminable. Quelques hommes politiques se mobilisent pour tenter de faire reconnaître les francophones de Flandre comme une minorité nationale et pour leur assurer la protection garantie par la Convention. La figure de proue de ce mouvement est Bernard Clerfayt, à l'origine des deux missions ordonnées par l'Assemblée en Belgique. La première d'entre elles a donné lieu au rapport Columberg, du nom de son auteur, la seconde a inspiré le rapport Nabholz. Le 7 juillet 1997, Clerfayt, Armand De Decker ainsi que d'autres membres de l'Assemblée parlementaire déposent une motion demandant l'examen du cas des francophones de la périphérie bruxelloise. Ils dénoncent la discrimination dont ceux-ci font l'objet.

Le Comité des Affaires légales et des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe désigne Dumeni Columberg le 29 janvier 1998. Celui-ci se rend en Belgique du 25 au 27 mai 1998, où il constate qu'il y a une « *increased tendency of the Flemish government to restrict as far as legally possible the use of the communes' linguistic facilities for French speakers, with the aim of reinforcing the Flemish, Dutch-speaking character of the region*² ». Il rend compte du sentiment de beaucoup de francophones en Flandre qui se sentent étrangers dans leur pays. Le gouvernement flamand refuserait de subsidier les associations culturelles francophones dans le but supposé de parvenir à la création d'une région unilingue flamande. Le rapporteur établit quelques recommandations pour améliorer les relations communautaires. Les Flamands doivent renoncer à assimiler les francophones en Flandre et ces derniers doivent s'intégrer et faire preuve de bonne volonté.

¹Convention-Cadre pour la protection des minorités nationales, série des traités européens, n° 157, Strasbourg, 1^e février 1995, article 5.

²Doc. 8182, 4 September 1998, *Situation of the French-speaking population living in the Brussels periphery, Report, Committee on Legal Affairs and Human Rights, Rapporteur: Mr Dumeni Columberg, Switzerland, Group of the European People's Party*, <http://assembly.coe.int/Main.asp?link=/Documents/WorkingDocs/Doc98/EDOC8182.htm>

Suite au rapport Columberg, l'Assemblée parlementaire adopte la résolution 1172¹, le 25 septembre 1998, par laquelle elle entérine la plupart des recommandations émises. La Belgique ne procède cependant pas à la signature de la Convention-Cadre. Cet ajournement de la signature disconvient à l'Assemblée parlementaire qui, le 23 janvier 2001, vote la recommandation 1492 dans laquelle elle réitère sa position : la protection des minorités nationales par les États membres de l'Union est une condition *sine qua non* pour la préservation des droits de l'Homme, la stabilité et la sécurité démocratique en Europe². La Belgique finit par signer la Convention-Cadre le 31 juillet 2001, en émettant comme condition à sa ratification la définition préalable du terme « minorité nationale » par une conférence interministérielle de politique étrangère.

La situation reste cependant bloquée. Suite à une plainte introduite par Bernard Clerfayt, le Comité des Affaires légales et des Droits de l'Homme ordonne une commission spéciale pour étudier la situation des francophones de Flandre et désigne Lili Nabholz-Haidegger comme rapporteuse. Cette décision est approuvée le 27 avril 2001. Nabholz se rend en Belgique aux mois de juin et de septembre 2001. Elle constate que la situation des francophones en Flandre ne s'est pas améliorée depuis la visite de son collègue Columberg. Les griefs les plus importants des francophones en Flandre concerneraient la situation culturelle. En dehors des quelques communes à facilités, le français serait traité comme une langue étrangère et il serait très difficile pour les francophones de Flandre d'entretenir une vie culturelle active en langue française. Le rapport Nabholz, rendu le 18 avril 2002, conclut que tous les pays membres du Conseil de l'Europe se doivent de respecter les droits minimums des minorités nationales. Il est dans l'intérêt de la Belgique d'assurer la protection des droits de ses minorités à tous les niveaux. Le rapport soutient les conclusions de la Convention de Venise qui considère que les francophones peuvent être définis comme minorité au niveau régional. Il recommande de ratifier la Convention-Cadre dans les plus brefs délais. Par ailleurs, il encourage vivement les Communautés flamande et française à conclure des accords de coopération culturelle.

Mais, pour certains Flamands, l'application de la Convention-Cadre à la Belgique remettrait en question l'équilibre communautaire, et, plus grave encore,

¹Resolution 1172 (1998) 1, *Situation of the French-speaking population living in the Brussels periphery*,

<http://assembly.coe.int/Main.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta98/ERES1172.htm>

²Recommendation 1492 (2001),

<http://assembly.coe.int/Main.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta01/EREC1492.htm>.

provoquerait une remise en cause du principe de territorialité. Elle ne constituerait qu'un outil de défense des minorités historiques et ne devrait pas être utilisée pour entraver les droits des Flamands¹. La Flandre serait un territoire linguistiquement homogène et il ne s'agirait pas de remettre en question les acquis linguistiques des Flamands². Changer le statut des francophones de Flandre nuirait à l'équilibre de la Belgique et à l'intérêt flamand³, ce qui restaurerait le bilinguisme en Flandre et anéantirait les acquis du Mouvement flamand.

Conclusion

Le cas d'Exploration du Monde s'avère particulièrement représentatif de la tendance actuelle des mouvements extrémistes « flamingants » et de leurs rapports avec les francophones en Flandre. La lutte contre Explo est révélatrice d'un projet de société plus large de certains Flamands. Celui-ci est à resituer dans le cadre des réformes constitutionnelles qui ont vu le jour au début des années 1990. Le 29 septembre 1992, sont passés les Accords de la Saint-Michel, qui font de la Belgique un État fédéral. Le fédéralisme a constitué pour beaucoup de mouvements extrémistes flamands un tournant décisif. Comme le note Ruth Van Dyck, le fédéralisme engendre des entités fédérées qui se veulent homogènes et dans lesquelles il est souvent laissé peu de place aux minorités régionales⁴. C'est dans ce contexte qu'ont lieu les élections communales en octobre 1994, où l'on a affaire à une forte poussée du Vlaams Blok. Ainsi, à Gand, le parti passe de 2 à 7 sièges⁵. Dans la lancée, la Volksunie gagne un siège et fait son entrée au conseil communal. Le TAK y voit le feu vert pour renforcer son action. La population aurait marqué son soutien à l'aile radicale du Mouvement flamand et aurait manifesté son désir d'en finir avec la « communauté francophone » subsistante et refusant de s'intégrer en Flandre. Ce refus serait symbolisé par Exploration du Monde qui maintient ses conférences en

¹www.ovv.be. L'OVV (Overlegcentrum van de Vlaamse Verenigingen) est un organe flamand chapeautant une quarantaine d'associations flamandes.

²Courriel de Filip Dewinter (Vlaams Belang) à Céline Préaux, le 14 novembre 2006.

³*Annales du Sénat de Belgique*, séance du jeudi 21 mars 2002.

⁴R. Van Dyck, *Federalisme en democratie : bescherming van taalminderheden in plurale samenlevingen. Taalminderheden in de besluitvorming in België, Canada en Zwitserland*, Bruxelles, Centrum voor Politologie, 1992, p. 96.

⁵« Élections communales. L'avenir à Gand », *Le Nouveau Courrier* 13 octobre 1994.

français dans les villes flamandes. Les sous-titres, les publicités en néerlandais et le changement de nom ne changeront rien à l'acharnement du TAK.

Pour ce dernier, il faut maintenir la différence des francophones de Flandre, et les maintenir *dans* la différence, selon le processus exposé en introduction. Ainsi, la justification de l'exclusion de la minorité serait rendue plus aisée. Les liens établis entre la communauté francophone actuelle et les « fransquillons » d'autrefois sont légion dans les tracts et les discours du TAK, ainsi que dans les débats politiques. La lutte contre Explo devient le nouveau rendez-vous entre les Flamands et leurs « anciens oppresseurs ». C'est le moment de la dénonciation, de la révolte, de la vengeance. Le déclassement effectif des francophones en Flandre n'affecte pas la position de domination qu'ils continuent d'occuper dans l'imaginaire « collectif ».

Dans le cadre d'une région entièrement homogène, il n'y aurait plus de place pour cette « caste » de francophones. C'est pourquoi nous présentons, dans notre introduction, la lutte du TAK contre Explo comme l'aboutissement du Mouvement flamand pour le TAK. Une fois Explo boutée hors de Flandre, les extrémistes « flamingants » auront franchi un pas de plus vers l'homogénéisation linguistique, reconnue « légalement » par la Constitution. Or, les séances d'Explo rompaient cette logique. Le TAK transforme donc le flou laissé par la dernière réforme constitutionnelle en blanc-seing pour l'homogénéisation culturelle. Dans ce contexte, et malgré les arguments de certains francophones, comme Bernard Clerfayt, Armand De Decker ou les membres de l'APFF, la ratification de la Convention-Cadre est impensable puisqu'elle signifierait un retour en arrière et redonnerait une place aux francophones dans la société flamande. Or, pour les extrémistes flamands, « il n'y aura plus de problème linguistique belge dès l'instant où il n'y aura plus de minorité francophone en Flandre¹ ».

Céline Préaux est historienne et aspirante au Fonds national de la recherche scientifique (FNRS).

Pour citer cet article : Céline Préaux, « Le fédéralisme ou l'homogénéisation de la Flandre. Étude du conflit Exploration du Monde – Taal Aktie Komitee », *FrancoFonie 2* (été 2010). *Les francophones en Flandre aujourd'hui – Franstaligen in Vlaanderen vandaag*, p. 44-58.

¹D. Wilmaris, *Le problème belge. La minorité francophone en Flandre*. Préface par T. Lefèvre. Traduit du néerlandais par E. Knaeps, Anvers, Érasme, 1968, p. 209.

SCOUT TOUJOURS ?

Scoutisme francophone en terre flamande depuis 1911

Sophie WITTEMANS

En 2010, soit environ quatre-vingts ans après les accords de scission linguistique des scouts catholiques et respectivement cinquante ans et quarante-cinq ans après ceux des guides catholiques et des scouts et guides pluralistes, il y a toujours un nombre non négligeable de groupes scouts francophones en Flandre¹. Ces groupes se situent en périphérie bruxelloise ainsi que dans quelques grandes villes de Flandre, principalement à Anvers, Gand et Louvain. Leur statut administratif est variable : ils sont soit indépendants des fédérations guides et scoutistes représentées officiellement sur le territoire belge, soit affiliés aux fédérations flamandes, soit encore affiliés à l'une des fédérations reconnues par la Communauté française de Belgique. L'histoire particulière de ces groupes et leur persistance au gré des péripéties linguistiques de leur milieu d'implantation méritent que l'on s'y attarde. Si cette étude vise surtout à en délimiter les contours, elle est aussi un appel à la

¹Il faut sans doute parler de 2.000 à 2.500 individus affiliés dans environ 20 groupes scouts ou guides, et ce rien que pour la Flandre « profonde ».

récolte d'archives et de témoignages qui permettraient une étude plus approfondie de l'évolution individuelle et des prises de position de chacun de ces groupes au fil de son histoire spécifique¹. Cette contribution se limite également aux groupes établis en « Flandre profonde » et laisse pour l'instant de côté ceux de la périphérie bruxelloise.

Après avoir situé l'origine du scoutisme francophone en Flandre lors de la création des mouvements scouts et guides belges autour de la Première Guerre mondiale, les moments et les modalités des partitions linguistiques des fédérations (scouts catholiques, guides catholiques et scouts - guides pluralistes) seront abordés depuis leurs spécificités respectives. À partir de là, un bref retour sera fait sur le présent, s'attachant surtout à l'évolution récente de ces groupes dans leur contexte institutionnel particulier.

Origine des groupes francophones en territoire « flamand »

Le scoutisme, d'abord « neutre » ou pluraliste, est implanté dans la capitale belge à partir de décembre 1910, sous l'appellation « Boy-Scouts de Belgique » (BSB). Dès 1912, le scoutisme catholique Baden-Powell Belgian Boy & Sea-Scouts (BPBBSS) est créé, également depuis Bruxelles, et son pendant féminin, appelé « guidisme », naît en 1915 pour les catholiques (Guides catholiques de Belgique ou GCB) et en 1919 pour les pluralistes (Girl-Guides de Belgique ou GGB).

Scouts pluralistes : Boy-Scouts de Belgique et Girl-Guides de Belgique (BSB et GGB)

Du côté pluraliste, le scoutisme essaime rapidement vers la province². À Anvers, avant la Première Guerre mondiale, quatre troupes voient le jour : la première

¹Cette étude se base sur des sources primaires et secondaires pour le guidisme catholique belge et sur des sources principalement secondaires pour le scoutisme pluraliste et catholique.

²Pour toute cette partie, voir Jean-Luc Herrin, *La Piste retrouvée. Histoire du scoutisme ouvert et pluraliste en Belgique et à Seraing*, t. 1 : 1857-1914, t. 2 : 1914-1920, Seraing, Edition de la Glandée, 1988-1991 (2^{ème} édition revue et augmentée du tome 1 en 1993) : t. 1, p. 109-119, 176-177 et 268-277, et t. 2, p. 28-29, 69, 153-156, 243-255 et 284-285.

troupe est créée courant 1911 par le Quaker anglais John Singleton, professeur d'anglais au Lycée d'Anvers, et attire des enfants issus de cette institution mais aussi d'autres écoles de la ville d'Anvers (avenue de Belgique et rue Louise). S'étant fort étoffé, ce groupe est divisé en deux, et la seconde partie en est confiée à Émile Kerkaert. Singleton étant en froid avec Bruxelles, ce dernier groupe sera reconnu comme la 1^{ère} BSB Anvers, tandis que le groupe du Lycée d'Anvers sera la 2^{ème} BSB Anvers¹. En juillet 1913, un autre Anglais, Charles West, crée un groupe qui deviendra la 3^{ème} BSB Anvers, dont une partie constituera la 4^{ème} BSB Anvers sous la direction du Scout Master Albert Calloud à partir de juin 1914. En juillet 1914, un autre Anversois, Robert Osterrieth, fonde un comité provincial anversois du scoutisme.

À Gand, une première troupe naît en 1912, sans doute sous la direction d'un certain J. Varendonk, remplacé en 1913 par Félix Debliquy, et avec un comité qui compte parmi ses membres Jean Voortman et Robert Feyerick. Une deuxième troupe voit le jour sous l'impulsion d'un Anglais dénommé Newton, assisté d'un certain Beaumont. Il semble bien que ces premières troupes anversoises et gantoises, souvent placées sous la direction de chefs anglais et puisant largement leur soutien dans la communauté commerçante libérale pour ce qui est d'Anvers, soient largement francophones. Leurs insignes et entêtes de papier à lettre le sont de toute façon. Néanmoins, il est possible qu'un certain nombre d'éléments plutôt néerlandophones en aient fait partie, du moins si l'on peut se fier aux prénoms de certains chefs, tel celui de Koen Cuperus, assistant d'Albert Calloud.

Au sortir de la guerre, le paysage du scoutisme anversois et gantois sera très confus et la plupart des troupes devront être remodelées voire recréées. Il y aura alors quatre troupes à Anvers, dont la 1^{ère} sous la direction de Charles Flamand, une 2^{ème} et 3^{ème} troupe «Brabo » et la 4^{ème} menée par Morissen. À Gand, la 1^{ère} troupe est reformée en 1919 et menée successivement par R. De Biscchops, Michel Heyman et Willy Wéry, tandis que la 2^{ème} troupe est réaffiliée en novembre 1919, avec Robert Pauwaert à sa tête. Le même Charles Flamand deviendra en 1923 responsable du district d'Anvers et le restera jusqu'en 1967².

Les publications et surtout les revues à l'intention des membres et des chefs sont souvent des indicateurs intéressants de la pondération linguistique au sein

1Plus tard, l'un sera renommé 9^{ème} BSB Anvers et l'autre 131^{ème} BSB.

2Leo Van Cleemput (dir.), *Jubelboek 1910-2000. 90 jaar Open Scoutisme, een organisatie van F.O.S. Antwerpen*, s.l., 2000, p. 9.

d'une fédération unitaire. Ainsi, pour les pluralistes, l'évolution suivante a-t-elle pu être constatée :

Pas in de jaren twintig werden, schoorvoetend, enkele Vlamingen tot de leiding van de organisatie toegelaten. [...] Een aantal Antwerpse groepen vroegen in 1922 een Nederlandstalige rubriek aan in Le Scout. Het blad reageerde hierop met de publicatie van een tweetalige rubriek over de samenstelling van een herbarium (verzameling gedroogde planten). Een aantal verslagen van Vlaamse groepen werden ook in het Nederlands gepubliceerd, maar de Vlaamse invloed blijft beperkt. Na 1924 verscheen er geen enkel Nederlandstalig artikel meer. De BSB startte in 1928 met een aparte Nederlandstalige publicatie, Scoutsleven. Het werd stopgezet in 1937 en versmolt met Le Scout, waaruit het tweetalig halfmaandelijks Sahi geboren werd¹.

Pour les BSB, la situation en Flandre semble donc évoluer, depuis des origines anglo-francophones, vers l'émergence d'un certain nombre de troupes néerlandophones aux côtés de troupes francophones. Si certaines de ces troupes restent manifestement totalement francophones (ainsi la 24^{ème} Tom Wilson à Gand, la 17^{ème} BSB à Anvers, la 131^{ème} du Lycée d'Anvers²), d'autres troupes semblent assez rapidement fonctionner en mode « bilingue », à savoir avec quelques patrouilles francophones et quelques patrouilles néerlandophones au sein de la même troupe. Ainsi, la 122^{ème} Marnix est-elle constituée en 1927 des « *Bisons, Spechten, Mouettes et Waakhonden* » et en 1942, la 12^{ème} BSB Albert I^{er}, issue de la 122^{ème} Marnix et de la 3^{ème} BSB, a-t-elle des sizaines « *blauw, rouge, wit, gris, brun of vert* » et des patrouilles « *Jaguars, Herten, Éperviers, Zwaluwen, Gemzen, Lynx*³ ». La 9^{ème} BSB Prince Baudouin a aussi été bilingue pendant longtemps, au moins jusqu'en 1951⁴.

¹Eric Faes, *Van Baden-Powell tot VVKS. Katholieke scouting in Vlaanderen voor Wereldoorlog II*, Louvain, Katholieke Universiteit Leuven, 1990 [mémoire de licence en histoire], p. 11 (« Ce n'est que dans les années 1920 que quelques Flamands furent admis, à contrecœur, dans la direction de l'organisation. [...] En 1922, un certain nombre de groupes anversois demandèrent une rubrique néerlandophone dans *Le Scout*. Le périodique réagit à cette demande par la publication d'une rubrique bilingue consacrée à la composition d'un herbier (collection de plantes séchées). Quelques comptes rendus de groupes flamands furent aussi publiés en néerlandais, mais l'influence flamande restera limitée. Après 1924, plus aucun article en néerlandais n'est publié. Les BSB lancent en 1928 un périodique séparé en néerlandais, *Scoutsleven*. Il y est mis fin en 1937, alors qu'il fusionne avec *Le Scout*, donnant naissance au bihebdomadaire bilingue *Sahi* »).

²La 17^{ème} BSB est francophone au moins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, et sans doute jusque vers 1970 (voir le site <http://scoutsdeurne.be>). La 24^{ème} FOS Tom Wilson (ex-BSB) à Gand l'est toujours.

³Leo Van Cleemput, *op. cit.*, p. 16 et 17.

⁴9^{ème} BSB, *Tchikelika, 1911-1951. Jubileumuitgave. Édition Jubilaire*, Anvers, 1951.

Ce fonctionnement bilingue est intéressant et se retrouve à nouveau dans les revues BSB-GGB à partir de 1938 et jusqu'en 1965. Il ne s'agit généralement pas d'articles traduits (comme c'était le cas dans *Le Scout* en 1922-24), mais bien de revues constituées d'articles écrits tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre langue. Ce bilinguisme disparaîtra dans les publications « nationales » lors de la scission de 1966, mais perdurera au moins jusqu'en 1973 dans la revue régionale anversoise FOS, appelée *Schors*. La situation « linguistique » est semblable du côté des guides pluralistes, qui ne voient le jour qu'à partir des années 1919 et seront toujours très proches de leurs frères scouts, même si la fédération en est administrativement séparée jusqu'en 1945.

Scouts et guides catholiques

Les premiers groupes catholiques bruxellois sont d'expression française, mais très vite, dès 1913 pour le scoutisme et au sortir de la guerre en 1919 pour le guidisme, des groupes néerlandophones catholiques sont fondés à Anvers. L'option qui semble être prise par les catholiques dans ces premières années est de créer des groupes linguistiquement homogènes, à savoir composés d'enfants de langue maternelle soit néerlandophone, soit francophone.

Cette répartition linguistique semble avoir son origine dans le milieu de recrutement des Baden-Powell Belgian Boy & Sea-Scouts. Ainsi, la première troupe scout anversoise, la 1^{ère} St-Jacobs Antwerpen fondée par Georges de Hasque en 1913, recrute-t-elle auprès du club de gymnastique et de sport « Patria » qu'il a créé au sein du patronage St-Jozef. À côté des troupes nées dans les patronages, des « troupes de collège » voient également le jour à partir de 1913 à Anvers, Louvain et Bruges au moins. Ces troupes recrutent dans les collèges et par conséquent dans le milieu bourgeois qui y envoie sa progéniture :

In Leuven werd onder impuls van de Franssprekende burgerij met scouting van start gegaan. In 1913 werd de « Première de Louvain » gesticht door Charles Uystpruyt [...]. In hetzelfde jaar nog werd de groep gesplitst wegens het grote ledenaantal : de 1^{ste} en 2^{de} Leuven. Zij recruteerden hun leden respectievelijk uit het St-Pieterscollege en het H. Drievuldigheidscollege, waar jongeren uit de burgerij school liepen¹.

¹Eric Faes, *op. cit.*, p. 19 (« À Louvain, le scoutisme débuta sous l'impulsion de la bourgeoisie francophone. En 1913, la "Première de Louvain" fut créée par Charles Uystpruyt [...]. Encore la même année, à cause du grand nombre de ses membres, le

À Bruges, le collège St-François-Xavier constitue une troupe dite « de collège ». De même, des troupes sont fondées à Anvers au collège Notre-Dame, à l'École Supérieure de Commerce St-Ignace et au St-Jan Berchmanscollege avant la Première Guerre mondiale. Après la guerre, l'affluence de nouveaux membres oblige de créer de nouvelles troupes, surtout du côté néerlandophone, comme à Louvain au sein des patronages, mais aussi à Gand et à Anvers et, en particulier, dans l'agglomération de ces villes¹. Mais des troupes francophones sont également créées : Louvain doit par exemple lancer une troisième troupe francophone, la VII^{ème} en 1919² ; à Anvers, la 14^{ème} Albert I^{er} (au collège Albert I^{er}) et la 11^{ème} Nieberding sont fondées respectivement en 1922 et en 1926³ ; à Gand, l'unité St-Georges, toujours vivante, voit le jour en 1924⁴.

En 1922, la province d'Anvers compte en outre au minimum quatre groupes de guides néerlandophones (la paroisse St-Paul à Anvers compte une ou deux compagnies, tandis que Merxem, Deurne-Zuid et Borgerhout ont chacune une unité), mais il n'y a aucun groupe féminin francophone.

En ces temps unitaires, les cloisons entre « communautés linguistiques » sont loin d'être étanches, car les dirigeants des groupes néerlandophones sont bilingues (leur correspondance avec Bruxelles en atteste largement) et des activités et des camps communs ont lieu entre groupes d'obédience linguistique différente, sans que l'on ne s'en formalise apparemment. Ceci est facilité par le fait que les aînés des scouts et des guides néerlandophones apprennent le français à l'école et sont donc à même de communiquer avec leurs pairs francophones. À l'inverse, en tout cas pour ce qui est des guides et pour ceux qui en sont capables, les dirigeants bruxellois correspondent aussi en néerlandais avec les groupes anversoïses. On relève aussi qu'une certaine bourgeoisie francophone soutient la création de groupes

groupe dut être scindé en la I^{ère} et II^{ème} Louvain. Pour ces dernières, le recrutement se faisait respectivement au collège St-Pierre et au collège de la Sainte-Trinité, fréquentés par des jeunes issus de la bourgeoisie »).

1 On fonde au moins quatre troupes à Gand : la troupe Hubert de Bruycker, une troupe de collège St-Barbara et deux troupes à Ledeberg. Dans l'agglomération anversoïse, des fondations ont lieu à Merxem, Edegem, Stabroek, Schilde, Deurne, Hoboken, Hove et Kontich. À Louvain est fondé le St-Albertuspatronaat.

2 Eric Faes, *op. cit.*, p. 24.

3 La 11^{ème} Nieberding deviendra, en 1949, la 11^{ème} Général Leman. Celle-ci fusionne en 1955 avec la 57^{ème} unité Prince de Liège (dont l'origine remonte en partie à la 14^{ème}) pour devenir la 11^{ème} Prince de Liège, qui existe toujours.

4 Dans le « Recensement décembre 1925 – Optelling 1925 de la Fédération du Scoutisme catholique – Verbond der Katholieke Padvindere des Baden-Powell Belgian Boy & Sea-Scouts », seules la 14^{ème} Anvers « Roi Albert », la 7^{ème} Gand « St-Georges », la 2^{ème} Bruges « St-Louis » et la 5^{ème} Louvain « St-Joseph » sont mentionnées avec leur nom français.

guides néerlandophones. Ainsi, par exemple, la compagnie guide de Merxem, qui peut être qualifiée d'exclusivement néerlandophone, est-elle placée sous la protection de Mme Paul Ullens de Schooten dès sa création en 1919.

Ceci étant, on relève un premier « incident linguistique » en 1922 chez les guides catholiques : au mois d'octobre, la compagnie guide de Namur organise une fête à l'occasion de la bénédiction de son drapeau et invite à cette occasion des délégations des autres compagnies. Au moment du repas, les guides de Merxem sont déjà attablées, lorsque celles de Ninove entrent dans la salle. Henriette di Martinelli, capitaine de Merxem, raconte :

Toen onze kinderen reeds aan tafel zaten, is den troep Ninove binnen gekomen en ziende dat die van Merxem al gezeten waren hebben ze gezegd : « ces sales flamands sont déjà à table, nous ne voulons pas manger avec des sales flamands ». [...] U kunt verstaan, eerw. Pater, dat ik niet mag dulden dat wanneer onze kinderen het is eender waar komen om hun vlaamsch zijn worden uitgemaakt en dat nog wel door verbasterde vlaamsche meisjes, want Ninove is toch wel vlaamsch denk ik¹.

L'affaire gardera des proportions modestes au nom de la plus grande cause de l'oeuvre du guidisme en général, au moins temporairement. À Gand aussi, on relève dans la correspondance de l'époque à la fois une volonté d'élévation sociale par le fait de pratiquer le guidisme en français (une certaine Madeleine Van Gele, qui se présente comme cheftaine, écrit alors au père Melchior Verpoorten, fondateur, dans un français assez approximatif) et une distanciation des « flamingants »² : un groupe de guides s'y était apparemment déjà formé spontanément et avait pris un uniforme, copié sur l'uniforme anglais. Lors de l'affiliation à la fédération catholique alors établie, il leur est demandé de modifier la couleur de cet uniforme et de passer du bleu au kaki. La réaction est virulente : « Nous sommes prêtes à exécuter tous vos ordres posés, seulement ce qui concerne [sic] le changement de l'uniforme, nous ne sommes pas décidées de [sic] le changer

¹Henriette di Martinelli au Père Melchior Verpoorten, 1^{er} novembre 1922, archives GCB, Correspondance 1919-1922, Bruxelles (« Alors que nos enfants étaient déjà attablées, la troupe de Ninove est entrée et, voyant que les guides de Merxem étaient déjà assises, a dit : "ces sales flamands sont déjà à table, nous ne voulons pas manger avec des sales flamands". [...] Vous comprenez, révérend Père, que je ne puis tolérer que nos enfants, où qu'elles se trouvent, se fassent injurier parce qu'elles sont flamandes et encore moins par des filles flamandes abâtardies, car m'est avis que Ninove est quand même flamand ! »).

²Cette cheftaine se réfère sans doute à la Vlaamsche Padvinderversvereniging, une association issue des milieux frontistes. En outre, avant 1921, fut créée à Anvers une deuxième fédération nationaliste flamande basée sur l'idée d'une grande nation thioise, la Zuid-Nederlandsche Padvindersonorganisatie. Cité par Jean Pirotte, « Une idéologie en images », *Cahiers d'Histoire du Temps Présent - Bijdragen tot de Eigentijdse Geschiedenis* 8 (2001), p. 72.

à cause que les *Flamingants* ont adoptés [sic] le costume kaki avec le foulard orange¹. » Lorsqu'il prétend à la francophonie, le premier guidisme catholique en Flandre semble donc être le fait de néerlandophones tentant de s'élever sur l'échelle sociale par la participation à une « oeuvre » dont les fondateurs belges sont généralement francophones (bruxellois), plutôt qu'une initiative de la bourgeoisie francophone locale.

Les trois « partitions linguistiques » et leurs conséquences pour les groupements francophones en Flandre

La partition linguistique des scouts catholiques

En 1929, la fédération scoute catholique Baden Powell Belgian Boy & Sea-Scouts jusque-là unitaire est scindée en une aile flamande et une aile francophone, l'une devenant la Vlaams Verbond der Katholieke Scouts (VVKS), l'autre la Fédération des Scouts catholiques (FSC)². Selon les historiens, une des raisons de cette scission est une divergence dans la manière d'aborder le scoutisme qui, apparue au fil du temps, finit par donner lieu à des tensions. Les francophones auraient été plus orientés vers le modèle du scoutisme français et caractérisés par un certain conservatisme, un esprit plus bourgeois et catholique, tandis que les troupes flamandes auraient plus spontanément pris pour modèle le scoutisme anglais, auraient été religieuses mais moins cléricales et auraient admis à côté de groupes issus de la bourgeoisie plus de groupes populaires³. En effet, le Vlaamse Hoogstudenten Scouts Kring qui, depuis 1927, organise des journées d'étude auxquelles participent la plupart des chefs d'expression néerlandaise, se fait à cette époque le porte-parole d'un malaise flamand au sein d'une association unitaire dont les dirigeants sont largement francophones et où un besoin d'adaptation du scoutisme aux particularismes locaux est ressenti. Pour résoudre ce dernier

1Madeleine Van Gele à M.-J. Furquim d'Almeida, *s.d.*, archives GCB, Correspondance 1919-1922, Bruxelles. C'est l'auteur de la lettre qui souligne.

2Cette scission n'est pas facile à étudier en raison d'un problème de sources : à partir d'un certain moment, et pour des raisons qui nous échappent, les fédérations n'ont plus continué à faire des PV, ni à alimenter en articles leurs revues destinées aux chefs.

3Christine Van der Cruyssen, « De zaak "Van Haegendoren" (1944-1950) : spanningen binnen de scoutsbeweging rond Belgicisme, flamingantisme, vernieuwing en de rol van de kerkelijke hiërarchie », *Cahiers d'histoire du temps présent* 1 (1996), p. 76-77.

problème, d'autres options que la seule scission (comme par exemple une autonomie provinciale accrue au sein d'une même organisation) sont envisageables, y compris pour les Flamands.

Mais l'argument majeur en faveur d'une scission viendra de l'extérieur, et en particulier de l'épiscopat belge qui, en ces années, organise l'Action catholique de la Jeunesse selon un modèle fédéral. En 1927 en effet, le Jeugdverbond voor Katholieke Actie est établi comme coupole des mouvements de jeunesse d'action catholique en Flandre, tandis que l'Association de la Jeunesse Belge joue le même rôle en Wallonie. Le scoutisme catholique belge flamand, après avoir sondé ses troupes, s'en inspirera et proposera une motion en ce sens au congrès national de l'association scoute à Mons à la Noël 1928. De manière inattendue, la plupart des congressistes wallons présents se déclarent d'accord pour adapter le scoutisme au « volksaard ». Par ailleurs, les scouts francophones de Flandre se disent également prêts à rallier le scoutisme flamand en cas de scission. Lors d'une journée d'étude qui se tient en avril 1929 à Averbode, majoritairement destinée aux scouts anversois mais à laquelle participent également des représentants d'autres provinces, la scission est votée à l'unanimité des votants. Le 30 juin 1929, le Conseil général de l'association se rendra à l'évidence de la nécessité de la scission, tout en affirmant aussi celle du maintien d'un organe directeur commun aux deux fédérations¹.

Finalement, le 20 octobre, les commissaires de région wallons acceptent la proposition flamande et le 27 octobre 1929, le Vlaams Verbond der Katholieke Scouts voit le jour aux côtés de la Fédération des Scouts catholiques, tandis que l'organe directeur intermédiaire s'appellera Baden-Powell Belgian Scouts – Verbond der Katholieke Scouts van België – Fédération du Scoutisme catholique belge (BPBS)². Il convient de préciser que la scission ne se fait pas sur base de la langue utilisée par les troupes scoutes, mais bien sur base de leur lieu d'implantation. Le critère est donc géographique (territorial) et non linguistique au sens strict : la conséquence en est que les troupes scoutes francophones établies en territoire flamand doivent s'affilier au VVKS. Une répartition compliquée de districts est établie pour le Brabant, province dont les troupes relèvent soit de l'une soit de

¹Cet organe sera chargé de veiller à la pureté des principes scouts, à l'unité de la technique scoute (y compris au niveau des matières enseignées lors des formations), de représenter le scoutisme catholique en Belgique et à l'étranger, et de contrôler les « *godsdiensstige aangelegenheden* » (affaires religieuses).

²Eric Faes, *op. cit.*, p. 44-52.

l'autre fédération, de sorte que même la 1^{ère} Louvain, notoirement francophone, tombe dans l'escarcelle VVKS.

Les troupes francophones semblent s'accommoder assez facilement des dispositions prises. Il faut dire que bon nombre de fonctions-clés de l'association VVKS seront occupées au moins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale par des francophones anversoises ou des personnes qui leur sont favorables, comme Armand de Coninck et Antoine Cols. Armand de Coninck, après la scission linguistique de 1929, devient chef du district des collèges à Anvers et prend la tête du commissariat au scoutisme des VVKS jusqu'en 1937. En 1937, il est promu commissaire général de l'association BPBS (succédant à Etienne Van Hoof, un autre Anversoise mais qui a choisi le parti de la FSC lors de la scission), un poste qu'il occupera jusqu'en 1943, date à laquelle Antoine Cols lui succédera. Ce dernier sera successivement commissaire de district d'Anvers en 1927, commissaire de la Province d'Anvers de 1933 à 1945 et président fédéral du VVKS de 1933 à 1943 (il succède à Georges de Hasque)¹.

Il faut cependant noter aussi quelques frictions. Ainsi, en vertu de la coupole BPBS, dont la mission est de veiller entre autres choses à l'unité des matières enseignées dans le cadre de la formation scoutie dans les deux ailes linguistiques, certains chefs scouts francophones flamands pensent pouvoir aller se former du côté FSC en 1930. Cela leur est refusé². Dans les années 1935-1937, alors que monte en puissance, aux côtés d'Antoine Cols qui lui cède de plus en plus de terrain, le commissaire VVKS Maurits Van Haegendoren³, porteur de ce que certains ont qualifié d'idéalisme flamand, des incidents plus fréquents sont

¹Antoine Cols est scout à la 11^{ème} troupe d'Anvers et fondateur de la troupe de Kontich en 1928. Armand de Coninck est surtout lié à la 4^{ème} St-Jan Berchmans, mais a également fait un passage dans des troupes à Namur. Nous devons ces éléments biographiques à l'historien scout Thierry Scaillet (en 2010).

²Cité par Eric Faes, *op. cit.*, p. 68 sur base d'un PV du « Dagelijks Bestuur » du 18 avril 1930. Faes souligne que « *niet alle groepen binnen VVKS waren Nederlandstalig* » (les groupes composant la VVKS n'étaient pas tous néerlandophones).

³Eric Faes, *op. cit.*, p. 92 : « *In principe was A. Cols de opvolger van de Hasque en zou hij de grote man van VVKS moeten geworden zijn. Dit is niet gebeurd. Na de dood van G. de Hasque (13-3-1933) werd door het dagelijks bestuur A. Cols voorgesteld als de nieuwe verbondsvoorzitter. Cols zei dat hij hiervoor niet voldoende tijd had en daarom zou hij door M. Van Haegendoren, waarvoor de nieuwe functie van verbondscommissaris gecreëerd werd, bijgestaan worden. Dit voorstel werd door de verbondsraad aanvaard. Door het vele werk dat M. Van Haegendoren verzette is deze eigenlijk het nieuwe gezicht van VVKS geworden* » (« En principe, A. Cols était le successeur de G. de Hasque et il aurait dû devenir la figure de proue du VVKS. Cela ne s'est pas passé ainsi. Après la mort de G. de Hasque (13-3-1933), le comité exécutif a proposé le poste de nouveau président fédéral à A. Cols. Cols a fait valoir qu'il ne disposait pas de suffisamment de temps et a souhaité être secondé par M. Van Haegendoren, pour qui la nouvelle fonction de commissaire fédéral a été créée. Cette proposition fut acceptée par le conseil fédéral. La force de travail de M. Van Haegendoren a bientôt fait de lui le nouveau visage du VVKS »).

rapportés. Contrairement au début des années 1930, la question flamande est de plus en plus présente dans le milieu scout. Selon Van Haegendoren, le scoutisme

wilde de idee in Franssprekende kringen doen aanvaarden dat deze moesten terugkeren tot hun volk, wilden zij dat volk niet verloren zien gaan en zelf niet buiten het volk om verdorren. Scouts van beteren stand in Vlaanderen moesten groeien tot mannen die hun medemensen en medeburgers willen dienen en kunnen dienen door het beoefenen van culturele liefdadigheid in en buiten hun beroepsleven. Die scouts zouden Vlaamse cultuurmensen worden als toepassing van hun scouting. Leden van VVKS moesten er zich van onthouden om in het publiek in het Frans op te treden. Het was beter Franssprekende jongeren in te schakelen in een Vlaamse groep dan ze af te zonderen in Franse groepen¹.

Au Jamboree de Vogelenzang en 1937, VVKS symbolise cette position linguistique en défilant derrière le *Vlaamse Leeuw*. Dans leur historique, les scouts de l'unité St-Georges à Gand relatent les épisodes suivants² :

1937 : Participation de 18 membres de Saint-Georges au Jamboree de Vogelenzang (Pays-Bas) où se retrouvent 35.000 scouts de tous pays ! Baden Powell était présent ! Difficultés communautaires (déjà !) entre nos drapeaux belges et les lions flamboyants des troupes de notre sous-camp. Saint-Georges refuse de co-exister avec leurs belliqueux voisins. Expulsion de Saint-Georges du V.V.K.S. sous le prétexte d'indiscipline pour avoir voulu défendre notre drapeau belge et notre liberté linguistique ! [...] Suite aux difficultés patrioto-linguistiques la troupe Saint-Georges est exclue du V.V.K.S. et rayée du mouvement scout. Elle continue cependant ses activités.

1941 : Le V.V.K.S. veut bien reprendre Saint-Georges dans ses rangs mais à condition de flamandiser d'abord quelques patrouilles pour qu'ensuite le reste suive. Une scission se fait au sein de Saint-Georges. [...]

1944 : Ré-intégration de Saint-Georges au V.V.K.S. Formation d'une troupe et d'une meute d'expression flamande (à la demande du V.V.K.S., pour se réconcilier suite à l'expulsion de 1937).

Il y a sans doute eu d'autres incidents, mais ceci n'empêche pas que, au moins à Anvers, de nouvelles unités francophones se créent en ces mêmes années. Ainsi, en 1937, sous la houlette de la 2^{ème} unité (Collège Notre-Dame) et par

¹Maurits Van Haegendoren, *Het Verkennerleven. Handboek voor leiding in de verkennersbeweging*, Bruxelles, Vlaamsche Scoutspers Comite vzw, 1946, p. 37 (« voulait faire accepter aux milieux francophones l'idée que ceux-ci devaient revenir vers leur peuple, s'ils ne voulaient pas la perte de ce peuple et ne pas dessécher eux-mêmes en dehors de ce peuple. Les scouts des milieux aisés en Flandre devaient devenir des hommes prêts et aptes à servir leurs proches et leurs concitoyens, par l'exercice de la charité culturelle au sein et en dehors de leur vie professionnelle. Ces scouts-là deviendraient alors des hommes de culture flamands par l'application du scoutisme. Les membres du VVKS devaient s'abstenir d'intervenir en français en public. Il valait mieux intégrer les jeunes francophones dans un groupe flamand que de les isoler dans des groupes francophones »).

²Voir leur site www.theresiennes.be, section « Histoire ».

scission à partir de la 40^{ème} B.P. unité Baudouin, la 49^{ème} Corbisier voit le jour. En 1939, par scission d'une partie de la 14^{ème} Prince Albert, la 42^{ème} Léopold III Anvers est fondée. L'unité Prince Baudouin est créée au sortir de la guerre, en 1946. En 1951, apparaît la 42^{ème} Brasschaat, scission de la 42^{ème} Léopold III Anvers (qui déménagera à Boechout en 1972). En 1955, la 57^{ème} unité Prince de Liège, autre scission de la 14^{ème}, fusionne avec la 11^{ème} Général Leman pour donner naissance à la 11^{ème} Prince de Liège. Enfin, la 49^{ème} B.P. Schilde est fondée en 1965¹. On notera cependant que, dans cet ensemble de nouvelles unités, l'unité Prince Baudouin et la 42^{ème} Anvers-Boechout feront le choix de ne pas s'affilier à la VVKS, mais seront indépendantes. On peut faire l'hypothèse que leur création du temps de Van Haegendoren n'a pas incité à faire le pas de l'intégration dans la fédération VVKS. Par la suite, les circonstances seront plus favorables à l'affiliation de groupes francophones à la VVKS, qui les mentionne même dans ses « Spelregels » :

Franstalige groepen.

Het is wenselijk en normaal dat ook jongens van frans-sprekende huize lid worden van VVKS groepen. Waar bijzondere toestanden zich voordoen kunnen reeds bestaande franssprekende groepen erkend worden mits deze loyaal de spelregels van VVKS erkennen en volgen².

Une étude qui reste à mener est celle du devenir des troupes de collège sur le plan linguistique, et ce sur l'ensemble du territoire envisagé ici.

La partition des guides catholiques

Au moment où le scoutisme catholique se fédéralise, les guides catholiques sont en pleine réorganisation après quelques années de vaches maigres. L'élan initial qui a vu se créer des compagnies au début des années 1920 s'est en effet estompé dans la seconde partie de cette décennie, de sorte que, vers 1930, il ne reste que bien peu de groupes. L'essor nouveau viendra de Bruxelles, où une religieuse française, Mère

¹Voir pour ces fondations, entre autres : Jean Schobbens, *Historique de la 49^{ème} unité B.P. Corbisier Anvers, 1937-1953*, Anvers, Éditions du Trait d'Union, 1953 ; collectif, *Unité Prince Baudouin, 1946-1976*, s.l., 1976 ; Baden Powell Belgian Scouts, *Memorial de la XIV^{ème} unité Albert I^{er}*, Anvers, Ratinckx, 1946.

²*Spelregels van het VVKS, 6^{de} uitgave*, Bruxelles, Uitgeverij St-Joris, 1956, p. 52 (spelregel 71) (« Groupes francophones. Il est souhaitable et normal que les garçons issus de familles francophones deviennent membres de groupes VVKS. Là où des circonstances particulières ont cours, il est possible de reconnaître des groupes francophones déjà existants, à condition que ceux-ci reconnaissent et suivent de manière loyale les règlements de VVKS »).

Hélène de St-Genest, restructure l'association à partir de 1930 en lui fournissant structures, services et aussi formations de cheftaines. De nombreuses fondations d'unités se font dès lors, y compris en Flandre. C'est ainsi qu'à Anvers, Gand et Louvain de nouveaux groupes se créent, tant francophones que néerlandophones. Pour Anvers et Louvain, il est probable que les unités de guides francophones fondées vers 1933-1935 ont été les premiers groupements guides à fonctionner dans cette langue. Ce sont d'ailleurs les francophones qui s'arrogent les « premiers » numéros dans la séquence des unités : la 1^{ère} Notre-Dame à Anvers est fondée en 1933 par Marie-Louise Van Hoof¹, la 1^{ère} Gand Ste-Colette l'est par Myriam Goetgebuer et Yetta Gielen en 1932, tandis qu'à Louvain la 1^{ère} Louvain existe certainement en 1935. À Bruges, une première unité francophone est également créée, apparemment vers 1932. Des unités néerlandophones qui préexistaient et avaient survécu à l'époque de vaches maigres sont en quelque sorte « rétrogradées » dans la liste, comme l'unité de Merxem qui se voit décerner le numéro 4 (qu'elle porte d'ailleurs toujours)².

Au moment où Marie-Louise Van Hoof fonde la première unité guide francophone d'Anvers, sa soeur Monique fonde une unité qualifiée de « néerlandophone »³. L'analyse des effectifs de cette unité montre en effet que sa composition était « mixte » linguistiquement, du moins vers 1935. La tentative semble être de fonder une unité « flamande mais non flamingante », d'où seront d'ailleurs issues un certain nombre de cheftaines d'expression néerlandaise de l'après-guerre. Cette tentative fait face à l'existence d'un certain nombre d'autres unités néerlandophones qui s'allieront bientôt sous la dénomination de « Blauwe Gidsen ». Ces guides qui portent symboliquement l'uniforme bleu s'opposent en effet aux guides habillées de kaki à l'époque, à savoir toutes les autres guides catholiques, perçues comme très francophones. Cette opposition entre les Blauwe Gidsen et les autres culmine en 1939 sous la direction de Yvonne Van Haegendoren-Groffi, épouse de Maurits Van Haegendoren (commissaire général VVKS), mais la guerre ne lui permet pas de coaliser l'ensemble des guides bleues en une fédération. Au sortir de la guerre, elle se heurte en outre à l'opposition du clergé et surtout de l'épiscopat, qui ne voit pas d'un bon œil la constitution d'une

1Sœur d'Etienne Van Hoof, fort active du côté scout, mais qui choisira le camp FSC lors de la partition.

2La 2^{ème} Louvain est également néerlandophone, mais il n'est pas certain que ce soit une unité antérieure à la 1^{ère}.

3Selon le témoignage de Christiane De Wit, nièce de Monique Van Hoof, recueilli par l'auteur en novembre 2007.

fédération guide catholique flamande indépendante. Elle est contrainte de réaffilier ses groupes à l'association des Guides catholiques de Belgique¹.

L'ensemble de ces événements fait cependant prendre conscience aux GCB de la nécessité d'une nouvelle structure de mouvement, où le guidisme néerlandophone a une vraie place. De nouveaux statuts sont écrits en 1945 et confirmés en 1948 : ils instaurent une section francophone et une section flamande au sein de ce qui sera désormais les Guides Catholiques de Belgique – Katholieke Meisjes Gidsen van België (GCB-KMGB), d'abord placées jusqu'en 1955 sous la direction d'une commissaire nationale (commissariat tournant, pris alternativement par une francophone et une néerlandophone), puis par un conseil national, composé des membres dirigeants des deux sections. En 1956, deux associations sans but lucratif distinctes sont créées pour les deux sections et les avoirs sont partagés. En 1959, les KMGB quittent le « quartier général » commun et vont s'établir ailleurs à Bruxelles. Finalement, en 1961, l'Association Mondiale des Guides et des Éclaireuses reconnaîtra la Vlaams Verbond van Katholieke Meisjesgidsen comme une association guide à part entière. Ainsi, la séparation par section ne se fait pas, chez les guides, sur base du critère géographique, mais bien du critère purement linguistique : tout au long du processus de division, les GCB maintiendront des districts (regroupements de plusieurs unités) francophones en Flandre pour leurs unités francophones. Dans ces mêmes années, il est également convenu entre les deux associations, au moins tacitement, que les GCB puissent maintenir leurs unités en Flandre, sans pour autant pouvoir encore en créer de nouvelles.

Cette question rebondit cependant en janvier 1958, lorsque la commissaire de district francophone contacte son homologue néerlandophone pour lui signaler qu'il y a une nouvelle ronde (groupe de lutins, fillettes de 8 à 12 ans) francophone à 's-Gravenwezel². Le sang de cette dernière ne fait qu'un tour et elle contacte immédiatement le Conseil national flamand, qui met à l'ordre du jour de sa réunion du mois d'avril « *het probleem van een nieuwe Franse groep in 's Gravenwezel* » (« le problème d'un nouveau groupe français à 's Gravenwezel »). S'ensuit une vive discussion, où deux positions de principe sont énoncées : tout d'abord, les KMGB

¹Voir à ce sujet les mémoires de licence de Katrien Caignie, *De Vlaamse Katholieke Gidsenbeweging 1939-1973*, Louvain, Katholieke Universiteit Leuven, 1995 [mémoire de licence en histoire], et Kaat Bruggeman, *De Blauwe Gidsen (1940-1953). Een historisch onderzoek hoofdzakelijk gebaseerd op het archief van Y. Vanhaegendoren-Groffi*, Louvain, Katholieke Universiteit Leuven, 1982 [mémoire de licence en sciences pédagogiques].

²Archives GCB, PV du Conseil général, janvier 1958, Fonds Marie-Claire Laloux, Carrick, Bruxelles.

ne peuvent marquer leur accord sur la création de nouveaux groupes francophones en Flandre. Ensuite, il serait souhaitable que la direction de la branche francophone ait la loyauté de ne pas admettre de filles néerlandophones dans les groupes francophones. Il est néanmoins décidé d'aller voir dans les archives de 1945 ce qu'on avait décidé à l'époque et d'en rediscuter en étant mieux documenté. Mais les archives de 1945 sont muettes...¹ Une position bien plus nuancée est finalement arrêtée après discussion avec la branche francophone :

Daar was de tamelijk algemene opinie dat er geen bezwaar kan tegen bestaan, dat de meisjes die aan guidisme willen doen daarvoor de gelegenheid moeten krijgen. En dat de taal waarin dat gebeurt geen belang heeft. Er is geen beslissing genomen².

Mais il y a des conditions et des exigences :

Dat de Franssprekende groepen om dusdanig erkend te worden en rede tot bestaan te hebben, uitsluitend Franssprekende meisjes zouden werven; d.i. meisjes die altijd Frans spreken thuis en niet eens toevallig bij een familiebezoek. Dat de gemengde groepen, d.i. zogezegde Franssprekende groepen die toch Vlaamse meisjes recruter, al is het maar 20%, zouden overgaan naar de Vlaamse districten. [...]

Dat de Franssprekende hoofdraad zou inzien dat elk jaar tientallen Vlaamse meisjes voor onze beweging verloren gaan, omdat ze niet gevormd worden in de geest van KMGB, en er dus geen leiding willen aanvaarden³.

En 1963, les GCB ont cependant pris acte de leur impossibilité de s'étendre en Flandre, si ce n'est par l'expansion numérique des groupes déjà existants⁴ ou

1« Een officieel verslag over het niet oprichten van Franse groepen in het Vlaamse land is niet te vinden. » (Un rapport officiel sur la non-constitution de groupes français en pays flamand est introuvable.) Documentatie- en Onderzoekscentrum voor Religie, Cultuur en Samenleving (Kadoc), *Verslag vergadering hoofdleiding 18 april 1958* (erronément daté de 1948) et *Verslag vergadering van de (Vlaamse) hoofdraad*, 23 mai 1958.

2Prise de position de A. Brams, après discussion de la question au Nationale Raad du 23 avril (1958 ou 1959) (« Il y avait là une opinion assez générale selon laquelle on ne peut s'opposer à ce que les filles qui veulent faire du guidisme doivent en avoir l'occasion. Et que la langue dans laquelle cela se fait n'a pas d'importance. Il n'y a pas eu de décision »).

3« Que les groupes francophones, afin d'être reconnus et d'avoir une raison d'être en tant que francophones, ne recrutent que des filles francophones, c'est-à-dire des filles qui parlent toujours le français à la maison et non pas seulement par hasard lors d'une visite de famille. Que les groupes mélangés, à savoir les groupes soi-disant francophones qui recrutent quand même des filles flamandes, fût-ce 20%, soient versés aux districts flamands. [...] Que le conseil général francophone réalise que, chaque année, notre mouvement perd des dizaines de filles flamandes, parce qu'elles ne sont pas formées dans l'esprit KMGB et ne veulent en conséquence pas y accepter une fonction de direction de groupe. »

4Monique Derbaix, « Étude sur les fondations », *GCB - Le Trèfle Contact* 1963, p. 19.

parfois par la scission (silencieuse) d'une unité existante¹. Lorsqu'on interroge les cheftaines de l'époque sur les motifs pour lesquels les enfants se joignent aux groupes (situés à l'époque à Anvers, Gand, Louvain et Bruges), on apprend que 70% des Anversoises et 80% des Gantoises le font parce qu'elles sont d'expression française (le désir de les voir fréquenter d'autres francophones étant principalement celui des parents), respectivement 15% et 5% pour avoir l'occasion d'apprendre et de parler le français, et enfin, dans les mêmes proportions, « pour une question de milieu social »².

La partition du mouvement guide et scout pluraliste

Les Boy-Scouts de Belgique et les Girl-Guides de Belgique sont la dernière fédération de scoutisme et de guidisme à se scinder linguistiquement. Après avoir opéré une fusion entre association scoute et guide³ linguistiquement unitaires au sortir de la guerre en 1945, cet ensemble se scinde en ailes linguistiques en juin 1966. Il en résulte la constitution de la Federatie voor Open Scoutisme (FOS) et de la Fédération des Éclaireurs et Éclaireuses (FÉÉ)⁴, les deux ailes linguistiques de l'association BSB-GGB, laquelle continue d'exister.

Il semble que cette scission ait été précédée par une régionalisation importante de l'association, dotée alors en outre d'une structure centrale faible dont la valeur n'est pas reconnue par l'échelon régional et local⁵. En 1947, il y a, selon un recensement, 10.000 scouts et 4.000 guides BSB-GGB, répartis officiellement en 59 régions. Les années suivantes voient une chute assez nette de ces effectifs, qui perdure au moins jusque vers 1956, sauf à Anvers où dès 1953, un redressement s'opère grâce à la solidité du cadre régional. En 1959-60, Ada Cornil cite les chiffres

¹Ainsi, la 10^{ème} unité St-Bernard à Anvers naît à partir de 1964 en tant que division de la ronde de la 1^{ère} Notre-Dame et deviendra une unité en 1969. Mais il est possible qu'elle reprenne alors la place d'une unité disparue aujourd'hui et dénommée unité de la Sainte-Famille.

²En 1963-64, juste après la scission, il y a 234 guides francophones à Bruges, 398 à Gand, 199 à Louvain et 554 à Anvers. Cela représente 17 groupes à Anvers, 12 à Gand, 5 à Louvain et 8 à Bruges. Un groupe est une partie d'une unité, comme une ronde de Lutins, une compagnie de Guides, etc.

³Par la liquidation de l'Association des Girl-Guides de Belgique et la modification des statuts des Boy-Scouts de Belgique afin d'y accueillir l'aile féminine.

⁴Thierry Hovertin, *Le scoutisme ouvert, de l'union à la scission. L'Association des Boy-scouts et Girl-guides de Belgique (B.S.B.-G.G.B.) (1945-1966)*, Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain, 2002 [mémoire de licence], p. 40 et 43.

⁵Thierry Hovertin, *op. cit.*, p. 43 (témoignage de Masquelier).

de 5.900 BSB et 2.000 GGB. En 1960-61, une hausse sensible s'observe dans les régions wallonnes, tandis qu'elle est moins nette à Bruxelles et qu'il y a un statu quo en Flandre. Un recensement de 1963 montre encore une décrue et surtout un déséquilibre important entre la partie francophone et néerlandophone du pays : il y a alors 4.715 membres francophones pour 1.488 membres néerlandophones. Des campagnes en faveur de l'expansion ont lieu : avant la scission, une poussée a lieu en Flandre, où les guides doublent leur nombre d'adhérentes, tandis que les garçons progressent de moitié. Il y a alors « 5.726 francophones pour 1.726 Flamands¹ ».

Dans la mesure où l'effectif d'une fédération de scoutisme est sa raison d'être, ces fluctuations et ces déséquilibres sont les indices d'une situation difficile. Il est également question de crise au sommet de la fédération. À l'assemblée générale de novembre 1964, la direction (essentiellement francophone) entend faire passer une série de réformes, accueillies avec beaucoup de tiédeur par les unités anversoises. Quatre personnalités néerlandophones² font alors une proposition en faveur d'une scission en deux associations linguistiques, chapeautées par une structure nationale dont il faut encore préciser les contours. Le Nationale Raad estime également que les temps sont mûrs pour une large autonomie linguistique. À nouveau, il y a une réaction radicalisante de la part d'Anversois qui estiment que « nous ne voulons pas de deux associations, ce que nous voulons, c'est l'autonomie complète des Régions Flamandes dans l'association, avec un règlement général approprié³ ». Lors de l'assemblée générale de novembre 1964, les motions sont débattues et le principe de l'autonomie linguistique est adopté. Il est donc décidé de conférer une plus large autonomie linguistique aux deux communautés linguistiques, de se donner le temps d'en étudier les modalités pratiques, mais de fonctionner d'ores et déjà avec deux commissariats-généraux au lieu d'un.

L'assemblée insiste (en majuscules dans le PV) sur le fait qu'il s'agit d'une autonomie linguistique et non d'une autonomie territoriale ou géographique⁴. Quelqu'un s'enquiert alors du devenir des unités francophones en Flandre. Le président répond qu'on ne souhaite pas « *mechaniseren* » et que ces unités auront le choix. En pratique, les modalités de ce choix devront être précisées par la commission d'étude mise en place. Or cette commission constate au cours de son

1*Ibid.*, p. 44-58.

2À savoir J. Demeyer, F. Snacken, D. De Valckenaere et R. Grignard.

3Texte en français (FOS-Archief, *Correspondentie Jaren '60*, Charles Flamand aan De Valckenaere, Anvers, novembre 1964.

4« De leden van de Algemene Vergadering vragen wel te bepalen dat het gaat om taalautonomie en niet om territoriale of geografische autonomie. »

année d'étude que le fonctionnement en deux ailes linguistiques au sein d'un commissariat pédagogique complique fortement le fonctionnement des sections d'âge. Pour cette raison et à cause d'autres difficultés plus mineures, elle préconise la scission totale sous forme de deux associations sans but lucratif distinctes, qui se retrouveraient cependant encore sous la coupole BSB-GGB pour une série limitée de questions. À l'assemblée générale de novembre 1965, ce principe est adopté. En avril 1966, trois assemblées générales successives mettront en œuvre la séparation en Federatie voor Open Scoutisme et Fédération des Éclaireurs et Éclaireuses, tout en modifiant les prérogatives de la coupole BSB-GGB.

Un protocole d'accord portant sur les modalités de fonctionnement linguistique est adopté par les protagonistes qui, désormais, sont au nombre de trois. Chaque nouvelle section choisira la fédération à laquelle elle souhaite appartenir et qui en informera l'autre. Il n'est possible de changer de fédération que sur la base linguistique, moyennant l'accord de l'encadrement du groupe, des parents des enfants et des deux commissariats. L'emploi des langues est également réglé dans les sections :

Het is uitdrukkelijk overeengekomen dat de leden van een afdeling onder elkaar de taal van hun keus gebruiken, welke ook de vereniging weze waarvan zij deel uitmaken. Daarentegen, in de omgang met hun vereniging wordt de taal van de laatste gebruikt¹.

Ceci est sans doute supposé régler la question des groupes francophones et bilingues en Flandre, dans l'esprit de l'ouverture à tous qui caractérise la philosophie de base du scoutisme pluraliste (encore que cette dernière notion soit généralement plutôt appliquée aux choix spirituels, religieux et politiques de ses membres). La position de la Federatie voor Open Scoutisme est néanmoins non ambiguë en ce qui concerne son caractère flamand. En 1967, le commissaire général Mertens répond ainsi à un « unitariste » qui exprime ses regrets quant à la séparation :

La FOS est bien une association unilingue, mais pas du tout anti-nationale [...]. Je suis tout aussi unitaire que toi. Mais je suis quand même à la FOS car j'estime au point de vue éducation des enfants, que chacun doit être traité dans sa langue. Les résultats sont là pour témoigner du bien fondé de

¹FOS-Archief, *Verlag Algemene Vergadering 1966* (Overeenkomst, art. 7), Waterloo, 23-24 avril 1966 (« Il est expressément convenu que les membres d'une section utiliseront entre eux la langue de leur choix, quelle que soit la fédération dont ils font partie. À l'inverse, dans leurs relations avec cette fédération, ils utiliseront la langue de celle-ci »).

la décision de « splitsen » les BSB-GGB, puisque depuis lors la FOS ne fait que se développer¹.

En 1968, M. Chapeaux, chef d'une unité bilingue à Anvers, s'adresse aux instances afin d'obtenir l'autorisation de s'affilier aux deux fédérations : « Je désire sous réserve de votre accord affilier tous nos membres : 50 guides et 50 louveteaux aux deux fédérations FOS et FÉÉ. Je sollicite en accord avec le comité des parents, une double appartenance en 1969 pour tous nos membres². » Ceci sera refusé : le protocole d'accord ne le prévoit pas et on ne conçoit pas qu'il soit possible pour une unité de suivre les directives, les méthodes et les épreuves de deux fédérations. Mais, malgré l'affirmation officielle de son unilinguisme, la FOS semble bien être la seule fédération flamande à reconnaître et admettre institutionnellement des groupes bilingues ou même francophones. À noter encore que, comme il a déjà été dit, le bilinguisme de la publication régionale anversoise *Schors* a perduré au moins jusqu'en 1973. Au moins un groupe francophone pluraliste, la 24^{ème} Tom Wilson, continue d'exister à Gand. Nous n'avons pas connaissance d'autres survivances de ce type pour la FOS.

Évolutions plus récentes

Des groupes francophones continuent à exister en Flandre, malgré les vicissitudes des séparations linguistiques de leurs fédérations respectives. Beaucoup ont cependant aussi disparu : ainsi, à Louvain et à Bruges, le scoutisme et le guidisme francophone, florissants avant-guerre et bien présents jusque vers les années 1980, ont aujourd'hui quasiment disparu³. Il semble aussi ne plus subsister de groupe officiellement bilingue à la FOS, malgré le caractère très ouvert et pluriculturel de cette initiative, et on ne compte plus qu'un seul groupe francophone pluraliste à Gand. Depuis 1969, il n'y a plus eu de création de groupes scouts francophones

1Stijn Calmeyn, *De federatie voor Open Scoutisme: pluralistische jeugdbeweging in Vlaanderen van 1966 tot 1980*, Gand, Universiteit Gent, 1994 [mémoire de licence en histoire], p. 44.

2Ibid., p. 63.

3D'après nos informations, il n'y a plus de scoutisme francophone à Bruges. À Louvain, la proximité du Brabant Wallon a stimulé certains flux migratoires qui ont vidé les unités de la ville. Il y reste cependant un petit groupe scout et guide francophone catholique, mais il a dû fusionner pour subsister et s'est affilié à Scouts en Gidsen Vlaanderen (<http://scouts.louvain.scoutnet.be>).

catholiques en Flandre (sauf peut-être en périphérie bruxelloise, mais cela reste à étudier). Certes, du côté guide, les créations ne sont officiellement plus possibles pour un groupe qui voudrait s'affilier aux GCB, mais, à notre connaissance, aucun groupe n'en a fait la demande. Du côté scout et plus généralement des Scouts en Gidsen Vlaanderen (successeur de VVKSM, produit de la fusion entre VVKS et VVKM en 1972), les seules «fondations» de groupes francophones semblent être les groupes guides GCB qui changent de fédération. Ainsi, en 2005 et 2006, la 1^{ère} Notre-Dame Anvers et la 1^{ère} Ste-Colette de Gand ont-elles choisi de s'affilier du côté flamand et donc de quitter les GCB.

En termes d'effectifs, pour la période 1998-2006, on peut constater que, du côté GCB et à nombre d'unités égal, les unités francophones guides d'Anvers ont perdu 12,5 % de leurs membres, tandis que la fédération en perdait globalement 9 %¹. Qui plus est, en 2009, des unités scoutistes catholiques anversoises constataient que, pour « la plupart des unités, l'évolution linguistique vers le néerlandais est un fait si elles veulent atteindre leur nombre d'effectifs. Les francophones entre eux parlent également le néerlandais². » Alors que les unités francophones ont toujours accepté des néerlandophones en leur sein, le constat était tel qu'il fallait à présent en accepter jusqu'à 50 % pour maintenir des effectifs à un niveau plus ou moins égal, mais en courant aussi le risque inverse de voir les parents francophones retirer leurs enfants si cette proportion se maintenait.

L'évolution institutionnelle belge et la communautarisation de certaines matières relatives à la jeunesse ou à la culture font aussi qu'il est de moins en moins intéressant pour les unités guides affiliées à une fédération établie en Communauté française (les GCB), ou pour les unités scoutistes indépendantes, de le demeurer, alors que ces facteurs étaient considérés traditionnellement comme rempart contre les pressions externes en faveur du néerlandais, provenant en particulier de Scouts en Gidsen Vlaanderen, comme cela s'est vu à certains moments de l'histoire. À l'inverse, au sein de Scouts en Gidsen Vlaanderen, on pourrait avoir l'impression que la francophonie des groupes francophones, ceux qui sont là depuis 1929 ou ceux qui viennent d'arriver, progresse en reconnaissance : ils étaient récemment en tout cas répertoriés comme tels sur des listes officielles

¹Chiffres GCB communiqués en décembre 2009. L'effectif francophone à Gand semble plus stable que celui d'Anvers.

²Archives Centre d'Étude des Francophones en Flandre - Studiecentrum Franstaligen in Vlaanderen, Rapport réunion de la Permanence Interunitaire Anversoise Francophone du 21 février 2009.

publiées sur internet¹. La cause en est-elle l'adhésion récente de certains groupes guides qui ont fait le pas vers Scouts en Gidsen Vlaanderen en mentionnant clairement vouloir maintenir leur identité linguistique² ? Ou faut-il y voir la patte d'une jeunesse flamande désormais plus ouverte sur la pluralité culturelle et linguistique au sein même du scoutisme³ ?

Sophie Wittemans est licenciée en histoire de l'art et archéologie et licenciée en philosophie. Elle est historienne du scoutisme et du guidisme en Belgique.

Pour citer cet article : Sophie Wittemans, « Scout toujours ? Scoutisme francophone en terre flamande depuis 1911 », *FrancoFonie 2* (été 2010). *Les francophones en Flandre aujourd'hui – Franstaligen in Vlaanderen vandaag*, p. 59-79.

¹Voir le listing de « Scouts Gouw Antwerpen » gemaakt op 24 sept, 2007 - Bijgewerkt op 13 juli door Joke L, disponible à l'adresse : www.scoutsengidsenantwerpen.be.

²Ainsi, les guides de Ste-Colette à Gand, affiliées à Scouts en Gidsen Vlaanderen, déclarent-elles en mars 2010, au chapitre « Mission » de leur site web (www.sainte-colette.be) : « Mouvement francophone : nous insistons au fait que notre mouvement reste un mouvement francophone, car nous insistons sur l'importance de la connaissance de différentes langues dans un contexte international. »

³Il conviendrait également de contextualiser l'évolution du scoutisme francophone en Flandre et de comparer son devenir à celui d'autres organisations de jeunesse, comme celles qui ont vu le jour dans le sillage de l'Action catholique, mais aussi le Chiro (équivalent du Patro en Communauté française). Une étude récente (dont a fait état *De Standaard* le 19 mars 2010) a montré que le Chiro recrutait, du moins de nos jours, dans les mêmes milieux que le scoutisme.

Interview

Henri-Floris Jaspers

***Emmanuel Van de Putte* : Henri-Floris Jaspers, vous êtes né le 6 octobre 1944 à Etterbeek. Petit-fils du peintre Floris Jaspers, cela fait plusieurs décennies que vous déployez une activité protéiforme, notamment comme écrivain, éditeur et chercheur. On vous connaît comme spécialiste des avant-gardes littéraires et artistiques francophones en Flandre. Quelles sont les principales étapes de l'itinéraire qui vous a mené à cette place atypique dans le paysage intellectuel belge et flamand ?**

Henri-Floris Jaspers : Gamin de onze ans, à la main de mon grand-père, j'ai rencontré Paul Joostens (1889-1960) et Gaston Burssens (1896-1965), deux personnages qui me firent une impression inoubliable. À l'athénée, mon premier professeur de néerlandais fut Walter Eysselinck (1931-1995) qui, plutôt que de donner cours, nous faisait jouer des pièces de théâtre de sa main... Il fera par la suite une brillante carrière de dramaturge et d'enseignant aux États-Unis. En poésie, Fil de Ridder, nous initiait avec un enthousiasme jamais démenti aux arcanes de la poésie néerlandaise: Van Ostaijen, Van de Woestijne et Marsman, mais également Paul Snoek et Hugo Claus. Rencontre décisive: Paul de Vree (1909-1982), qui m'a demandé en 1963 de faire partie de la rédaction de sa revue d'avant-garde *De Tafelronde*, qui s'occupait principalement de poésie concrète, visuelle et sonore, ce qui a renforcé mon intérêt pour les avant-gardes. Nous y avons édité entre autres Henri Chopin (1922-2008) et Pierre Garnier, mais également des poèmes de Pierre Albert-Birot (1876-1967), créateur de la revue *SIC* (1916), et des

textes et manifestes du « dadasophe » Raoul Haussman (1886-1971), qui était quasiment méconnu à l'époque, parce qu'allemand et donc considéré comme « provincial » et n'appartenant pas au petit cénacle dadaïste parisien. N'oublions pas que les Français sont très chauvins. Je fréquentais déjà Paul Neuhuys (1897-1984), figure de proue du groupe « Ça ira ! », et Roger Avermaete (1893-1988), chef de file de « Lumière », le poète Hugues C. Pernath (1931-1975) et le romancier Guy Vaes, mais je crois que ce qui a vraiment été le détonateur, ce que Simenon qualifie de « moment du déclic », c'est la découverte, dans les archives de mon grand-père, en 1965, de quatre ou cinq lettres de Paul Van Ostaijen (1896-1928) qui, à l'époque, jetaient un éclairage tout à fait nouveau sur la période berlinoise de l'artiste, parce qu'elles traitaient abondamment des peintres, dont il voyait les œuvres à Berlin. Les cours de philosophie de l'inoubliable professeur Léopold Flam (1912-1995) m'ouvrirent largement les horizons de la littérature allemande classique. Lecteur assidu des ouvrages de Gustav René Hocke (1908-1985) sur le maniérisme en peinture et en littérature, j'ai eu le privilège de le rencontrer à Dublin, en 1971, lors d'un congrès du PEN-Club. Ce fut le coup de foudre réciproque. Tout cela a particulièrement influencé mon parcours ultérieur. J'ai toujours été plus sensible aux relations personnelles qu'aux vaines querelles d'idées.

La sphère familiale a bien évidemment joué un rôle prépondérant. J'ai toujours vécu dans la plus grande liberté parmi les livres et les œuvres d'art. Je crois pourtant que ce qui m'a surtout été favorable, c'est en quelque sorte un raisonnement après coup, à savoir le polyglottisme de ces avant-gardes des années 1920. Il y a à ce moment-là des pollénisations entre ces différents groupes artistiques, dont le dénominateur commun était principalement, je crois, le combat juvénile contre les idées dominantes de l'époque, tout en faisant fi de toute frontière nationale ou linguistique. Je pense ici tout particulièrement aux revues anversoises *Lumière* et *Ça ira !*.

Y a-t-il, dans les pages de *Ça Ira !*, cette volonté de biculturalité ?

C'est très curieux, mais on peut trouver, dans le premier numéro de *Ça Ira !*, un article qui – à le lire avec les yeux d'aujourd'hui – dénote un flamingantisme virulent, n'épargnant pas dans ses propos « la bourgeoisie francophone métèque », qui « parle la langue des rastas et des jésuites », alors que les membres de la rédaction de *Ça Ira !* sont ce qu'il est convenu d'appeler de « bons bourgeois

francophones anversois ». Intervient à ce moment-là une lettre de l'artiste hollandais Theo van Doesburg (1883-1931), reprochant à *Ça Ira !* son flamingantisme, ce qui à son tour a donné lieu à des réflexions totalement erronées, parce que vues à travers un cadre politique et sociologique actuel. À lire toutefois la lettre de van Doesburg dans son entièreté et à relire le premier numéro de *Ça Ira !*, il s'agit d'un flamingantisme culturel. Van Doesburg réagissait, en effet, à un article de Georges Marlier (1898-1968), où celui-ci défend la thèse selon laquelle les peintres flamands sont à la pointe de l'avant-garde. On peut comprendre dès lors que van Doesburg se soit senti vexé, alors qu'en 1920, c'est lui que se voulait être à la pointe de l'avant-garde avec sa peinture et sa revue *De Stijl*. Dans ce même article, Marlier décoche également quelques flèches à l'encontre du constructivisme des Hollandais, d'où la critique « flamingante » du Hollandais van Doesburg. Cela n'a rien à voir toutefois avec le reproche qu'adressent les auteurs de la revue aux francophones bourgeois anversois. Georges Marlier défend ce qu'il appelle à l'époque l'expressionnisme, un terme dont la signification va encore évoluer par la suite. On emploie toute une série de termes pour décrire la peinture « abstrahisante » de l'époque, mais Van Ostaijen est encore plus précis quand il emploie le terme de « *Gegenstandslös* ». N'oublions pas que Van Ostaijen et Marlier n'avaient que peu d'affinités avec ce que nous appelons aujourd'hui le constructivisme. Le terme « abstraction » n'était pas libre, à l'époque, de connotations divergentes. Des décennies plus tard, Michel Seuphor (1901-1999) et le fameux conservateur du Stedelijk Museum d'Amsterdam, Willem Sandberg (1897-1984), s'empoignèrent à propos de Mondrian. « À partir de quand est-il abstrait ? », se demandent-ils. L'un partant du principe que c'est à une date très précise, l'autre soutenant qu'aussi longtemps que les arbres sont stylisés et que l'on peut encore reconnaître les clochers de Domburg et Middelburg, il ne peut en aucun cas s'agir de peinture abstraite à proprement parler.

Mais revenons à nos moutons. Ce qui est intéressant également dans ce premier numéro de *Ça Ira !*, c'est que ce sont ces mêmes « bourgeois francophones » qui s'opposent à cette bourgeoisie anversoise en défendant précisément les points de vue du flamingantisme culturel. C'est aussi le point de vue de Michel Seuphor, lorsqu'il écrit *Les évasions d'Olivier Trickmansholm*. Le livre, quoique daté de 1936, reproduit très bien rétrospectivement l'état d'esprit de l'après-Première Guerre mondiale. Le groupe de « *Ça Ira !* » et celui de « *Lumière* » ont, l'un et l'autre, joué un rôle important dans cette démarche politique et culturelle. Dans cette optique, je suis bien curieux de voir la thèse de doctorat de Francis Mus (K.U. Leuven), qui

m'annonce s'attacher entre autres à l'étude de ces aspects linguistiques. En ce qui concerne l'activisme et l'avant-garde, les travaux de Matthijs de Ridder, membre du Comité scientifique du Centre d'étude des francophones en Flandre, ont déjà tracé de nouvelles pistes. Paul Neuhuys a eu l'avantage d'être le dernier survivant du groupe, ce qui fait qu'on l'a souvent crédité, à tort d'ailleurs, de l'ensemble des réalisations de « Ça Ira ! », alors que Maurice Van Essche (1906-1977), par exemple, y a aussi joué un rôle éminemment important. C'est lui qui, à vrai dire, en était la cheville ouvrière qui, de plus, entretenait les relations internationales.

Est-ce que votre démarche au sein du *Tafelronde* est à imputer au fait que, dans cette revue, l'on défendait dans les années 60 un intérêt biculturel certain ?

C'est tout à fait exact, mais il faut dire aussi que, déjà dans les années 50, *De Tafelronde* avait consacré un numéro spécial à la jeune poésie belge de langue française, en se focalisant sur le groupe « Phantomas », les inventeurs de « la Belgique sauvage ». Cette volonté a toujours existé. Il y a d'ailleurs eu des textes en français, en allemand et en anglais dans *De Tafelronde*.

La diversité de vos activités est loin d'être dépourvue de cohérence. Comment décririez-vous votre projet intellectuel, ou du moins votre « vision du monde » culturelle, pour utiliser une expression de Lucien Goldmann, que vous avez étudié de près ?

Je me méfie beaucoup de toute tentative de conceptualisation. Je crois que c'est la maladie dont nous souffrons le plus aujourd'hui. Il y a un certain nombre de clichés qui sont devenus des lieux communs, auxquels nous ne réfléchissons même plus. « La Belgique surréaliste » en est un, l'autre étant « l'identité belge, qui n'est pas une identité ». Ce sont alors des conceptions défendues par exactement les mêmes intellectuels qui, dans d'autres cas, vont défendre à outrance l'identité. Pensons à tous ces débats autour de la multiculturalité. Dans cet ordre d'idées, il n'y aurait pas d'identité belge, pas d'identité flamande, ni d'identité wallonne, mais par ailleurs, bien sûr, une identité islamique. Il y a une incohérence flagrante dans ce discours politiquement correct.

Il y a évidemment l'invention de ces termes qui permet de belles études, comme pour le terme de « Belgique sauvage », par exemple, que la revue *Phantomas* avait lancé dans les années 60, et que je préfère au terme « belgitude », lancé, lui, dans les années 80, surtout par une tribune libre parue dans *Le Monde* et signée notamment par Pierre Mertens et Hugo Claus. Le terme de « belgitude » ayant déjà été utilisé par l'un ou l'autre sociologue par ailleurs, la « Belgique sauvage » avait donc un certain sens. Je m'explique : il s'agissait de la réaction contre ce qui était dominant dans les années 50, à savoir le roman et la poésie classique notamment. Des groupes comme « Phantomas » ou « Temps mêlés » se sont donc intéressés aux « irréguliers » et ont lancé le très bon terme de « Belgique sauvage », parce que cela signifie quelque chose, contrairement au terme « belgitude », un terme que l'on emploie à tort et à travers pour ne pas devoir en employer d'autres et surtout pour ne pas devoir prendre position.

Un autre problème, c'est le lieu commun qui consiste à dire que les identités se construisent. On le sait depuis longtemps, ce n'est pas nouveau : ce ne sont pas des concepts qu'il faut introduire maintenant pour analyser certaines situations contemporaines spécifiques. Cela a toujours été le cas, les identités se sont toujours construites. Prenons par exemple la création de la Belgique au 19^e siècle et voyons le cas des monuments érigés dans les villes belges, par lesquels le jeune État voulait affirmer son identité. Nous constatons que les trois-quarts des sculptures représentent des personnages flamands. Voilà d'ailleurs une des choses que Jules Destrée a voulu stigmatiser dans sa *Lettre au Roi*, lorsqu'il dit qu'« ils nous ont tout pris, Van der Weyden/de la Pasture », etc. Aujourd'hui, on déconstruit le Mouvement flamand, et à juste titre, car il s'agit-là d'une identité construite de toutes pièces au 19^e siècle. Toutefois, les conséquences et les imbrications que cela a provoquées ne sont plus tout à fait les mêmes. Au 19^e siècle, l'ennemi diplomatique était la France ; c'étaient donc les Français qui menaçaient d'envahir éventuellement la Belgique, et l'on crée donc le mythe du Nord. On voit bien tout cela dans la manière de laquelle les symbolistes belges ont été accueillis en France, où ils sont systématiquement qualifiés de Flamands. On peut trouver des textes d'historiens français renommés du 19^e, où il est question des Flamands de Liège pour la simple raison que « Flamand » en France, à l'époque, était un terme générique, signifiant « tout ce qui était au nord de Paris ». On ne peut pas s'amuser à reprendre tout ce qui a été dit et écrit à ce sujet-là. Mais ce qui est intéressant dans tout cela, c'est de constater comment cela s'est fait, étudier le processus, la dynamique, la manière de laquelle, à un certain moment, certaines visions se

concrétisent et deviennent dominantes. Mais dès qu'une vision est devenue dominante, il y a un contre-mouvement qui fait la critique de la pensée dominante, pour y apporter d'autres nuances. Un historien allemand a écrit, il y a quelques années, un livre extraordinaire, démontrant ce qui avait déjà été dit comme, par exemple, l'importance capitale du *Leeuw van Vlaanderen* d'Henri Conscience, dans la constitution de cette identité flamande qui n'existait pas auparavant. Certes, il y a bien eu en 1792-1793, une déclaration d'indépendance du Conseil de Flandre, mais il s'agit là d'une institution d'Ancien Régime dans l'ancien Comté de Flandre *stricto sensu*. Il faut faire très attention à toutes ces théories qui mènent n'importe où, et qui font dire n'importe quoi à n'importe qui.

Ce que vous disiez au sujet des monuments à la gloire de la Nation belge est très intéressant, en effet. Les peintres, hommes de lettres et politiciens, principalement des Flamands, eux aussi, figures de proue du « Mouvement belge » dans un premier temps, se feront récupérer par le Mouvement flamand par la suite.

Oui et non. Dans le cadre de la politique du jeune État belge, et où l'ennemi juré est la France, il va se créer un passé autonome. N'oublions pas qu'avec toute l'idée bourguignonne traditionnelle, ce passé est également dirigé contre la France. Rappelons-nous, en effet, les guerres bourguignonnes contre les rois de France : il y a là une logique dont, dans la plupart des cas, on ne se souvient plus des tenants et aboutissants. Quand, au début du 20^e siècle, on voit dans quelles strates politiques belges se développe le pangermanisme (j'entends par là l'admiration sans bornes pour la réunification de l'Allemagne), c'est dans l'ensemble des milieux libéraux. C'est ce qui explique qu'à Anvers, vous avez toute une série de noms de rues qui se réfèrent à l'Afrique du Sud, parce que ce sont précisément les classes dirigeantes qui se sont opposées à l'impérialisme anglais. Il y aurait aussi une belle anthologie à faire sur l'admiration pour les succès de la politique sociale de Bismarck, aussi pour la dynamique de l'industrie allemande, etc. Ceci explique, bien sûr, le profond désarroi et la violence des réactions lors de l'invasion allemande de 1914. Il suffit de constater l'unanimité de l'élan patriotique des associations estudiantines flamandes, fers de pointe du nationalisme flamand, ou de lire le journal de Cyriel Verschaeve. C'est un aspect auquel on n'a pas encore attaché beaucoup

d'importance jusqu'à présent. C'est Jean Stengers qui a écrit de très belles pages à ce sujet.

Quel rôle la langue ou plutôt les langues jouent-elles dans votre trajectoire, à commencer par le néerlandais et le français ?

On a répété à l'envi la fameuse phrase attribuée à Charles Quint sur l'emploi des langues, mais on ne prête qu'aux riches. C'est une citation inventée, tronquée, bien sûr. Je me rappelle très bien ma stupéfaction – cela devait être à la fin des années 70 – à Montréal, où j'assistais à un colloque auquel participait Jean-Pierre Verheggen, lorsque celui-ci me confia qu'il était bilingue, c'est-à-dire qu'avant l'école primaire, il ne parlait que son dialecte wallon ! Nous avons une idée tout à fait tronquée de ce qu'étaient les situations linguistiques au 19^e et même au début du 20^e siècles. Vers 1830, il y a au moins 40% de la population – faut-il dire « belge » ? – qui ne parle pas français. Remontons plus loin dans le temps. Le français du siècle des Lumières, parlé par Voltaire et Montesquieu, est une langue parlée par une toute petite élite seulement. C'est une langue qui n'est pas comprise de tout le monde, même pas de tous les locuteurs francophones, qui ne forment déjà qu'une minorité. Au 18^e siècle, la diffusion du français sur l'ensemble du territoire de l'Hexagone s'accélère. Mais en 1794, dans son rapport à la Convention, l'abbé Grégoire avance qu'en France on ne parle le français que dans environ 15 départements sur 83 et s'interroge sur la « fatalité » qui fait que le français est encore « ignoré d'une très-grande partie des Français ». Il assure, « sans exagération », qu'au moins 6 millions de Français ignorent la langue nationale, qu'un nombre égal est à peu près incapable de soutenir une conversation suivie et qu'en dernier résultat, le nombre de ceux qui la parlent n'excède pas trois millions, et « probablement le nombre de ceux qui l'écrivent correctement encore moindre ». Quelques décennies plus tard, la situation n'avait pas évolué d'une manière fondamentale. Quant à la Belgique, une étude critique des recensements linguistiques depuis 1846 serait assurément révélatrice !

La confiance de Verheggen m'avait frappé et, plus tard, m'a été confirmée par la lecture de circulaires de l'administration de l'instruction publique dans les années 30. Alors, c'est quoi les bilingues ? Sont-ils les locuteurs d'une langue ou des langues wallonne, picarde et du français ? Est-ce que le bilinguisme, c'est parler le néerlandais et le français ou est-ce que c'est parler les dialectes flamands

et une langue standard qui s'est construite petit à petit et qui s'est imposée ? C'est beaucoup plus compliqué et complexe que cela. Je dirais que, en ce qui me concerne, le latin ou le grec, par exemple, ont été tout aussi importants dans mon parcours.

La question précédente revient-elle à celle de l'impact du contexte belge, plus précisément flamand ? Comment celui-ci intervient-il plus particulièrement dans votre vision des choses ?

Dans ma démarche culturelle, ce sont évidemment les deux langues qui me déterminent. Ce que je viens de vous dire, c'était une considération plutôt historique. Dans la pratique, je m'occupe de la littérature francophone ou néerlandophone, mais je n'exclus pas les autres langues, loin de là, car je lis beaucoup également en allemand et en anglais. Je crains que ce ne soit là une qualité qui se perde. En Flandre, on a pris depuis de nombreuses années des mesures légales pour organiser l'emploi des langues, y compris dans l'enseignement. À quelle situation en est-on arrivé aujourd'hui ? À celle d'un étudiant de première candidature [1^{er} bachelier] à une université flamande qui connaît les plus grandes difficultés en français. Mais l'anglais qu'il parle ou qu'il croit parler est tout aussi mauvais. L'allemand, n'en parlons pas, il a tout à fait disparu. À l'athénée, j'ai eu deux heures d'allemand par semaine. Ma connaissance de l'allemand est donc surtout passive, et je la dois surtout aux cours du professeur Flam : je parle très mal l'allemand, mais je lis les classiques et les contemporains dans le texte. Cela peut sembler bizarre, mais c'est ainsi. Mes jeunes amis s'expriment sans vergogne dans un anglais beaucoup plus fluide que le mien, mais sont incapables d'écrire correctement une lettre – ou de lire James, Kerouac ou Wilde dans le texte.

C'est également le cas en Hollande, alors que cela ne me semble pas être le cas en France, où, jusque dans les années 1970-1975, il était impossible de trouver un homme politique capable de parler l'anglais. Aujourd'hui par contre, ils sont tous bilingues. L'Empire oblige ! En Allemagne, la plupart des politiciens parlent une seconde langue. Ce qu'on constate aussi, c'est qu'avec toutes les évolutions sociologiques, l'abîme se creuse de plus en plus entre les connaissances quelles qu'elles soient. Je suis convaincu qu'elles sont plus sociétales que linguistiques.

Dans le contexte flamand et belge, dans lequel vous vivez, est-ce que vous vous sentez plutôt une exception ?

Je ne me sens pas une exception, chacun fréquente les gens de son bord, ce n'est pas représentatif. Les gens que je fréquente ne sont certainement pas représentatifs. Je constate néanmoins que le marchand de légumes marocain de derrière le coin parle mieux le néerlandais qu'un étudiant de première candidature ne parle le français aujourd'hui.

Vous avez été attaché de presse de Hugo Schiltz au gouvernement flamand. Comment cet épisode s'insère-t-il dans votre trajectoire ?

Il y a deux éléments. Le premier élément, c'est qu'Hugo était un très bon ami depuis longtemps. Je l'ai connu en 1965, grâce à des amis communs, le poète Nic van Bruggen (1938-1991) et le peintre Jef Verheyen (1932-1984). En décembre 1981, Hugo devient ministre des Finances et du Budget dans ce que l'on appelait à l'époque l'« Exécutif flamand ». Il me demande de devenir son porte-parole. J'accepte. De 1975 à 1981, j'avais exercé plusieurs fonctions journalistiques dans la revue économique *Impact*, qui avait deux éditions, l'une en français et l'autre en néerlandais. C'était un mensuel qui s'adressait principalement au monde des affaires, mais j'avais également de bonnes introductions dans le monde politique. Hugo Schiltz (dont j'avais d'ailleurs brossé un portrait dans *Pan* dans les années 70) était un homme cultivé, qui entretenait les meilleures relations avec un grand nombre de politiciens francophones, que ce soient Lucien Outers, Antoinette Spaak ou André Cools. C'était un homme d'État qui représentait évidemment un parti bien précis, mais qui a été l'architecte d'une construction qui aurait pu réussir, mais qui n'a pas abouti [le pacte d'Egmont en 1977]. Une chose est claire, c'est qu'Hugo Schiltz était un fédéraliste convaincu et dans le sens étymologique du terme, c'est-à-dire qu'il voulait « fédérer ».

Vous partagiez les mêmes idées à cette époque ?

Oui, je n'aurais pas accepté cette fonction, si c'était pour mettre mes opinions de côté durant cinq ans. Je ne dirais pas que je partageais toutes ses idées dans les détails, mais bien dans les grandes lignes. C'est encore mon opinion à l'heure actuelle. Je crois qu'il faut en venir une fois pour toutes à une solution claire et définitive des problèmes dits communautaires. Or, ce que nous vivons les dernières années, c'est la dominance du « court-termisme ». Le sens de l'État se perd à l'heure actuelle, miné par tous ces combats d'arrière-garde, par tous ces coups fourrés, par toutes ces escarmouches, par ces rebondissements continus provoqués par des manœuvres électorales surnoises, voire par des règlements de compte personnels. Un homme comme Schiltz avait le sens de l'État.

Est-ce cela qui vous a guidé dans cette démarche politique ?

Oui, certes. Je respecte la politique au sens noble du terme.

Pour clore ce chapitre politique, votre biculturalité ne posait-elle pas un problème lorsque vous étiez porte-parole dans un parti flamingant ?

Non, j'ai des idées bien arrêtées dans ce domaine-là. Je constate une chose, c'est qu'au début des années soixante il y avait régulièrement des confrontations et même des incidents linguistiques à Anvers. Rappelez-vous les prêches français à l'église du Saint-Esprit, le badigeonnage de l'enseigne du Café de la Paix, le refus de certains guichetiers de la Poste d'usiter d'une autre langue que le néerlandais, etc. À sa mort, Emma Lambotte n'a pas eu droit à un service en français, en application des directives de l'évêché. Aujourd'hui, il y a des services religieux en français. Je constate dans mon bureau de poste, avenue de Belgique, que les guichetiers s'efforcent de parler toutes les langues, qu'il en est de même à l'État civil. Et que la Ville d'Anvers distribue des imprimés en quatre langues concernant la collecte d'ordures ménagères. Je ne suis pas certain que ce soit également le cas à Liège ou à Charleroi... Ce sont là, croyez-moi, les effets positifs de la réforme de l'État. Dès que la situation est claire, toutes les exceptions sont acceptées sans problème. Je tiens d'ailleurs à signaler que, depuis la fédéralisation, on n'a jamais autant traduit d'auteurs de langue française en néerlandais, c'est bien prouvé statistiquement.

Quel rôle votre ville d'Anvers a-t-elle joué dans cette trajectoire ? Cette ville constitue-t-elle un prisme ? Interfère-t-elle dans votre manière de concevoir la culture, la langue, etc. ?

Anvers est un cas particulier. Historiquement, c'est la ville la plus cosmopolite de Belgique. C'est la ville aussi où l'on trouve les flamingants les plus pointus ; ils se sont répandus de là sur le reste du territoire de la Flandre. D'un point de vue politique – et je ne vais pas remonter au Meetingpartij, ni aux différents partis libéraux flamingants qu'il y a eu à Anvers, mais on voit très bien cette évolution quand on prend la courbe du Vlaams Blok. Aussi longtemps que la courbe est ascendante à Anvers, elle se répand dans le reste de la région flamande. Lorsque le succès du Vlaams Blok à Anvers va diminuant, la courbe ascendante se maintient d'abord dans le reste du pays flamand, avant de retomber. Nous le verrons lors des prochaines élections. Il semble bien que ce soit une constante historique. Et là aussi, il y a des contradictions excessivement « amusantes » à faire. Ainsi, je me rappelle avoir lu dans *Le Courrier d'Anvers* – cela devait être dans les années 1990 – des articles qui mettaient en garde les électeurs contre le Vlaams Blok, parce que c'était « aussi un parti flamingant ». Cela en dit long ! Lorsque j'ai analysé, canton par canton, quartier par quartier, les résultats des élections, j'ai constaté en effet qu'il y a une « clientèle » conservatrice qui vote pour un parti fondamentalement flamingant, mais qui vote pour ce parti pour de tout autres raisons.

Anvers constitue donc bel et bien le point de départ de toute votre pensée littéraire, culturelle et linguistique.

N'exagérons pas... Je ne voudrais pas avoir la prétention d'être chauvin, mais Anvers est un exemple-type, un microcosme exemplaire. La perte d'influence du français en Flandre a beaucoup moins à voir avec les lois linguistiques et la fédéralisation qu'avec le fait que, l'élite francophone ne jouant plus le même rôle social, elle s'est cantonnée dans le monde des affaires. À Bruxelles, dans les années 1960, la grosse majorité des bilingues dans les administrations et les affaires étaient anversoises. C'étaient des francophones anversoises qui très souvent avaient fait leurs études secondaires en néerlandais, leurs études supérieures en néerlandais ou en français, mais, reconnaissons-le, n'étaient pas particulièrement actifs sur le

plan culturel... Et ça, nous le savons quand même depuis Antonio Gramsci (1891-1937), auteur de la théorie de l'hégémonie culturelle, que c'est à travers la culture que l'on maintient ou prend le pouvoir...

Et quelle est, dans cette vision des choses, la place accordée à l'étude et à la promotion de l'étude – revenons-y – des avant-gardes littéraires et artistiques en Flandre, notamment à travers votre fondation « Ça Ira ! » ?

Je crois qu'en tout premier lieu, il y a dans le monde culturel un regain d'intérêt pour les avant-gardes. Ces avant-gardes qui – ne l'oublions surtout pas – conservent un aspect engagé. Il y avait donc encore du contenu. Je crois qu'avec la vogue du post-modernisme, on ratisse tout et n'importe quoi. En documentant et réévaluant la présence et le travail des avant-gardes, on peut confronter le milieu restreint d'intéressés et de chercheurs à des problèmes auxquels la pensée unique ne les a pas habitués.

Aujourd'hui, il n'y a personne en Flandre, aucun peintre, chanteur, créateur de mode ou acteur flamands qui est déconsidéré à l'étranger parce qu'il ne parle pas ou mal français. Pensons à Arno, enfant chéri des stations radiophoniques françaises de France. Aucun jeune Flamand n'est aujourd'hui confronté avec la « dictature » du français imposé par l'État belge, mais le secteur privé l'oblige à parler l'anglais. Face à cela, personne ne réagit, c'est bizarre. Et d'un point de vue plus général et au niveau européen, quel est le seul pays qui défend en somme les petites langues ? C'est la France avec ce que l'on appelle l'exception culturelle. Par contre, le rouleau compresseur de la langue de l'Empire est très présent. En ce qui concerne ce rouleau compresseur, je ne sais pas ce qu'il en est du côté de la Belgique francophone. Je n'ai pas l'impression que c'est aussi grave que du côté flamand. Et du côté flamand, c'est moins grave que du côté hollandais, où on a encore connu récemment un incident avec le recteur de l'université de Groningue, qui voulait faire son discours de rentrée académique en anglais. Bien sûr, il est important pour les chercheurs qu'ils étudient en anglais, mais cette suprématie de la nouvelle *lingua franca* devient intolérable. On peut avoir écrit des articles aussi innovateurs ou révélateurs soient-ils en danois, en albanais ou néerlandais – et déjà, en large mesure, en... français –, ils ne seront pas retenus pour publication dans une revue « *peer-to-peer* » – et me voilà à être bilingue dans les deux langues... Par contre, un article, même de moyenne qualité, mais en anglais celui-là, sera bel

et bien retenu. Ça je trouve beaucoup plus grave que l'un ou l'autre « problème » linguistique en Belgique.

Quel est le rôle de la Fondation « Ça Ira ! » dans cette démarche de recherches sur les avant-gardes littéraires et culturelles ?

C'est à partir des importantes archives de Paul Neuhuys, de Paul Joostens et de mes propres archives familiales et personnelles que je me suis dit qu'il y avait deux possibilités : ou bien on confie tout cela à l'une ou l'autre institution qui n'en fera rien, et où cela constituera le x-ième cimetière où dorment des documents, ou bien nous allons essayer, grâce à la générosité de Luc et Thierry Neuhuys, de faire l'inverse, valorisant ainsi petit à petit ce patrimoine, quitte à confier le tout éventuellement par la suite à une institution, mais entre-temps nous aurons démontré que ces archives sont plus ou moins incontournables. Il est clair que, depuis dix ans, l'intérêt pour le groupe et pour la revue *Ça Ira !*, ses ramifications et son entourage, et par conséquent pour l'interaction des avant-gardes en Belgique, a considérablement augmenté. Il suffit de consulter deux ouvrages de référence pour s'en rendre compte : *Littératures belges de langue française* de Christian Berg et Pierre Halen ou encore *Histoire de la littérature belge francophone* de Jean-Pierre Bertrand *et al*¹. Ce regain d'intérêt est d'ailleurs, du côté flamand, confirmé par les travaux de Pieter Fannes, de Francis Mus et, surtout, de Matthijs de Ridder. Mon maître Gustav René Hocke m'a appris que les choses importantes se réalisent dans la marge et que le détour est parfois le chemin le plus court pour arriver au but qu'on s'était fixé...

Vous vous êtes toujours montré ouvert à l'ensemble des expressions culturelles, y compris celles qui, à certains moments et pour certaines raisons, n'ont pas la cote sur le plan idéologique. Il semble que vous vous consacriez aux productions artistiques pour peu qu'elles soient animées par une indépendance d'esprit culturelle. Cette ouverture va de pair avec un sens de l'observation aigu de la culture en Belgique (néerlandophone) et avec une

¹Christian Berg et Pierre Halen, *Littératures belges de langue française*, Bruxelles, Le Cri, 2000 ; Jean-Pierre Bertrand *e.a.*, *Histoire de la littérature belge francophone*, Paris, Fayard, 2003.

grande sensibilité à la complexité dans un pays complexe sous ce rapport. Quelles sont pour vous les évolutions majeures dans cette culture et dans la manière de la définir que vous avez pu observer ces dernières décennies ?

Prenons d'abord l'historiographie et plus précisément celle du mouvement flamand. Jusqu'aux années 1980, vous n'avez, dans les grandes lignes, que des publications engagées ou franchement hagiographiques. Une nouvelle génération d'historiens apparaît à ce moment-là qui apporte un regard neuf sur cet objet d'étude. Curieusement, un grand nombre d'entre eux ont grandi dans des milieux collaborationnistes. Je pense alors entre autres à Bruno De Wever qui, avec son livre-thèse sur les volontaires du Front de l'Est, a su mettre son appartenance à un milieu proche de son objet d'étude – il bénéficiait des introductions nécessaires – au profit de sa volonté naturelle de « savoir ».

Prenons la collaboration « culturelle ». Dans un premier mouvement, elle a été considérée, en Flandre, comme somme toute bien excusable. Dans un second mouvement, elle a été mise au pilori sans aucune nuance. Enfin, depuis quelques années, elle fait l'objet d'approches et d'études plus objectives. J'ai lu avec plaisir *Verbrande schrijvers*, un recueil d'études révélatrices sur des auteurs dits mineurs¹. Du côté francophone, je constate également un changement dans l'approche de la problématique. Il a fallu attendre jusqu'en 2007 pour voir enfin paraître une histoire de l'activisme wallon². Ces dernières années, la problématique de la collaboration culturelle francophone est abordée de front. C'était un sujet tabou jusqu'à il y a très peu de temps. J'ai lu de nombreux articles : dans la revue *Textyles*, par exemple, le « hors série » intitulé *Leurs Occupations*, ainsi que les études récentes sur Raymond De Becker, Félicien Marceau et Robert Poulet³ et les études qui ont été produites sur Hergé. Sans oublier les travaux de Michel M. Fincœur sur l'édition francophone belge sous l'occupation allemande. On commence enfin à nuancer ce qui avait été prôné par le passé à grands coups de clichés.

¹Lukas De Vos, Yves T'Sjoen, Ludo Stynen (red.), *Verbrande schrijvers. 'Culturele' collaboratie in Vlaanderen 1933-1953*, Gent, Academia Press, 2009.

²Paul Delforge, *La Wallonie et la Première Guerre mondiale. Pour une histoire de la séparation administrative*, Namur, Institut Destrée, 2008.

³Paul Aron, Dirk De Geest, Pierre Halen et Antoon Vanden Braembussche (réd.), *Leurs Occupations. L'impact de la Seconde Guerre mondiale sur la littérature en Belgique. Actes de la section « Littérature » du colloque Société, culture et mentalités. L'impact de la Seconde Guerre mondiale en Belgique organisé par le CREHSGM (Bruxelles, 23-27 octobre 1995)*, Bruxelles, Textyles / CREHSGM, 1997 ; Paul Aron et Cécile Vanderpelen-Diagre, *Vérités et mensonges de la collaboration. Trois écrivains racontent « leur » guerre (Raymond De Becker, Félicien Marceau, Robert Poulet)*, Bruxelles, Labor, 2006.

Prenons aussi le cas de l'historiographie de l'antisémitisme, sujet trop longtemps occulté. Avant-guerre, l'antisémitisme était un sentiment extrêmement répandu en Belgique et en France, dans tous les milieux, qu'ils soient de droite ou de gauche. Ce n'est que des décennies après la guerre que le taureau a enfin été pris par les cornes... Des livres comme ceux de Lieven Saerens, *Vreemdelingen in een wereldstad*¹ ou *De Jodenjagers van de Vlaamse SS. Gewone Vlamingen?*², ou encore l'accablante étude *Gewillig België*³ étaient encore impensables il y a trente ans.

De votre point de vue, quelles sont les modifications entraînées par la fin du statut de langue publique du français en Flandre ?

Les tentatives d'introduire le bilinguisme en Belgique ont toutes échoué. C'était en soi – et cela le reste – une idée utopique. Je crois plutôt qu'il faut s'en tenir à ce qu'il y ait en Belgique des régions *administrativement* unilingues, aux frontières délimitées une fois pour toutes. Cela n'empêche d'ailleurs nullement une approche pragmatique dans la pratique.

Revenons-en au français qui perd son statut en Flandre. Pour vous, la raison principale en est que cette « communauté » francophone flamande n'a pas compris que l'on rayonne par le biais de la culture plutôt que par le commerce ?

Exactement, c'est un élément. Mais le statut culturel n'a rien à voir avec le statut administratif. La perte du statut culturel du français en Flandre est le résultat de la démission des Flamands francophones. Ce ne sont pas les lois linguistiques qui ont provoqué la disparition des librairies francophones en Flandre, mais le manque d'intérêt de leur clientèle potentielle. Ce ne sont pas les lois linguistiques qui ont

¹Lieven Saerens, *Vreemdelingen in een wereldstad. Een geschiedenis van Antwerpen en zijn joodse bevolking 1880-1944*, Tielt, Lannoo, 2000.

²Lieven Saerens, *De jodenjagers van de Vlaamse SS. Gewone Vlamingen?*, Tielt, Lannoo, 2007.

³Rudi Van Doorslaer (red.), *Gewillig België. Overheid en jodenvervolging tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Amsterdam / Anvers / Bruxelles, Meulenhoff / Manteau / SOMA, 2007; Rudi Van Doorslaer (dir.), *La Belgique docile. Les autorités belges et la persécution des juifs en Belgique durant la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, Luc Pire/Ceges, 2007.

balayé la presse francophone en Flandre, mais la loi du marché. Je suis convaincu de la nécessité d'un accord culturel entre la Communauté flamande et la Communauté française. Il n'y a pas de raisons pour que des activités en français en Flandre ou en néerlandais en Belgique francophone ne puissent être subsidiées par les ministères respectifs de la Culture. D'ailleurs, depuis des années, le ministère de la Culture française accorde des subventions à des éditeurs flamands ou hollandais qui publient des traductions d'œuvres d'auteurs belges de langue française jugées représentatives. Le Vlaams Fonds voor de Letteren en fait de même dans le cadre de ses compétences.

Une fois les frontières linguistiques définitivement arrêtées, tout devient possible. Je me rappelle l'indignation unanime du parlement flamand, quand on avait distribué dans une commune flamande une revue « culturelle » en français... Il y avait là, bien sûr, dans le contexte politique, une provocation délibérée. Mais la bonne réponse eût été de réagir de la même façon, en distribuant une revue en néerlandais en Communauté française.

L'on serait donc confronté dans ce cas-ci à différentes conceptions de la culture. Il y aurait celle du repli sur soi, qui se trouve donc à l'opposé de ce qu'on pourrait attendre d'une culture ouverte, qui communique et partage avec d'autres.

Entendons-nous bien. L'exigence du respect des frontières linguistiques n'a rien à voir avec un repli sur soi. La Flandre n'est pas plus repliée sur elle-même que n'importe quelle autre communauté culturelle en Europe. Mis à part le dossier des communes à facilités, il n'y a pas, il n'y a plus de problème linguistique en Belgique. Il est de bon ton de reprocher aux Flamands de s'attacher à un problème mineur, alors que tant d'autres problèmes combien plus urgents requièrent l'attention. C'est exact, bien sûr, mais si le problème est vraiment mineur, il l'est pour tout le monde, y compris pour les francophones... Il ne peut s'agir ici de retracer l'histoire de la législation linguistique, ni même de remettre en mémoire que, dans les années trente, la flamandisation de l'université de Gand et les lois linguistiques ont également été votées par une majorité de députés. Au fil des dix dernières années, la problématique autour de Bruxelles-Hal-Vilvorde a été amplifiée à souhait. Elle est intrinsèquement liée à celle du maintien et de l'expansion des baronnies bruxelloises. Les intérêts basement électoraux priment tous les autres.

Il ne s'agit même pas d'une confrontation linguistique, mais de manœuvres partisans dans le seul but de se profiler profitablement. Il ne s'agit pas d'une confrontation entre Flamands et francophones, mais entre partis. C'est le triomphe de la pensée à court terme.

Les récentes évolutions politiques en Flandre rendent-elles définitivement impensables une cohabitation du néerlandais et d'autres langues, à commencer par le français ?

Pour autant que la frontière linguistique soit définitivement délimitée, empêchant toute manœuvre périphérique de rogner le territoire de la région flamande, je crois *qu'avec le temps*, dans la pratique, toutes les cohabitations seront possibles. À commencer par le français ? Le monde évolue plus rapidement qu'il n'y paraît. Je crois que l'influence de l'anglais sera bientôt prépondérante.

On peut constater un écart grandissant entre la gestion que les sphères tant politiques que médiatiques ont du problème des usages et des usagers du français en Région flamande, d'une part, et, de l'autre, la vision, répandue dans les milieux universitaires et quasiment officielle parmi les artistes et surtout les écrivains néerlandophones, pour qui ce problème n'en est pas un et, en tout état de cause, ne doit pas nuire à certaines valeurs universelles davantage incarnées par le projet belge. Pensons au discours tenu par des artistes comme Jan Fabre, Arno, Wim Delvoye, Jan Declerck, par des écrivains comme Jozef Deleu, Geert van Istendael, Dimitri Verhulst, etc. Comment expliquez-vous cette situation ?

Premièrement, le « belgicisme » – le « belgicisme » ? la « belgitude » ? – est à la mode: la « Belgique surréaliste », « l'identité qui n'en est pas une, ce qui en fait précisément le charme », le « creux », toutes ces formules parfois séduisantes mais souvent vides de tout contenu réel et qui procèdent du jargon postmoderniste. Le plus grand allié de cette vogue de belgicisme a été le Vlaams Blok. Il ne fallait surtout pas exprimer des idées pouvant être rapprochées, même à tort, de celles du Vlaams Blok. Deuxièmement, je crois qu'une petite minorité seulement serait « belge » par conviction. Troisièmement, je crois que la majorité de la

population flamande n'est pas souverainiste. Enfin, dans beaucoup de cas, les artistes ne sont pas toujours les mieux placés pour analyser les problèmes. Il est toujours plus aisé de placer un bon mot, afin d'avoir la cote auprès des médias.

Cela s'appliquerait-il donc à un artiste comme Jan Fabre qui représenterait pour un public français cette soi-disant « belgitude » ? On serait là à nouveau à la croisée des chemins équivoques.

On est constamment dans l'imbroglio de vocabulaire, on l'a toujours été d'ailleurs. Quand les Italiens, à l'époque de la Renaissance, parlaient de peintres « *fiaminghi* », cela englobait tout aussi bien les Hennuyers que les Picards et les Flamands. L'appellation « musique flamande » date de la même époque. Quand on lit les textes de réception de l'œuvre de Maeterlinck ou de Van Lerberghe à l'époque, on parle souvent des poètes flamands. Cette « belgitude », aux yeux des Français, c'est une certaine sensibilité « nordique ».

Est-ce que ce n'est pas le problème de toute cette génération-là, qui a voulu une indépendance culturelle de la Flandre, mais qui ne se retrouve plus dans le concept politique actuel, parce qu'elle est tout à fait esulée ?

C'est exactement ça, mais il faut vraiment insister sur l'influence du Vlaams Belang, parce que toute la symbolique et tout le capital culturel flamand a soi-disant été monopolisé par cette vision étriquée que le Vlaams Belang a propagée et qui a d'ailleurs été reprise avec la plus grande ferveur, il faut bien le dire, par l'ensemble des médias francophones, identifiant que trop volontiers l'ensemble de la Flandre au Vlaams Belang. L'hilarité que peut provoquer le propos de repli culturel est telle qu'il suffit de lire *De Morgen* ou de lire les suppléments spéciaux d'hebdomadaires et l'on constatera qu'il ne passe pas un week-end sans qu'il n'y ait quelque part un festival de musiques du monde et que la part la plus belle est faite aux écrivains étrangers.

Les autres partis politiques ont dû se démarquer du flamingantisme propagé par le Vlaams Belang / Vlaams Blok. C'est dans cette surenchère flamande que

les médias ont joué un rôle crucial.

En effet, dans toutes leurs déclarations publiques, les politiciens des autres partis veillent surtout à ne pas se faire soupçonner de quelque sympathie que ce soit pour le Vlaams Belang. À une époque où aucun autre parti n'en parlait, le Vlaams Blok détenait un monopole sur la problématique de l'immigration. Il a de plus longtemps tiré le plus grand profit du « cordon sanitaire ». On ne soulignera jamais assez que le Vlaams Blok était avant tout un parti d'extrême droite, rassemblant en 1978 des dissidents de la Volksunie qui estimaient cette formation politique contaminée par de dangereuses déviances « progressistes » ou même « gauchistes » ... Le pacte d'Egmont, qui ne fut jamais mis en œuvre, fut le prétexte pour consacrer définitivement des clivages idéologiques sous-jacents. Le discours démagogique musclé du Vlaams Blok modulait surtout des thèmes de droite : le rapatriement des étrangers et la priorité absolue du « *law and order* ». Ajoutons-y un zeste de conservatisme réactionnaire, tant sur le plan éthique que social, et le cocktail peut allécher un électorat diversifié. Il faut absolument lire le livre touffu de Wim Van Rooy, *De malaise van de multiculturaliteit*¹. Wim Van Rooy est un intellectuel de gauche bon teint. Il s'est attelé pendant plusieurs années à ce livre particulièrement bien documenté. Cela lui a valu de faire le vide autour de lui... Wim ne peut en aucun cas être traité de raciste. Mais dès que l'on se permet une approche critique de l'Islam, un des thèmes du Vlaams Blok, on devient suspect.

Vous avez toujours été convaincu du pouvoir des mots, et en particulier des mots littéraires. L'« engagement » à la Sartre vous paraît, semble-t-il, moins un problème politique et éthique qu'un problème esthétique : c'est la force inhérente à l'art littéraire qui fait sa capacité à transformer tant soit peu les catégories de pensée du lecteur et, partant, à changer progressivement le monde. En 1985, vous disiez : « Wel is het engagement nu veel individualistischer geworden, veel minder toegespitst op sociale analyse, wel op de mensenrechten, op alles wat het privé-leven raakt. Het is, kortom, nu meer sentimenteel gebonden². » Dans quelle mesure cela vous paraît-il toujours vrai aujourd'hui ?

¹Wim Van Rooy, *De malaise van de multiculturaliteit*, Louvain, Acco, 2008.

²Fernand Auwera, « Henri-Floris Jaspers », *Engagement of escapisme? Nieuwe gesprekken met Ernst van Altena [e.a.]*, Weesp / Antwerpen, Het Wereldvenster / Standaard, 1985, p. 79-86, p. 81.

Je crois que cette tendance s'est confirmée. Aujourd'hui, l'engagement est surtout sentimental, « humanitaire », ou même abstrait, à moins qu'il ne s'exprime d'une manière cynique ou provocante.

De quelles manières, plus particulièrement, la littérature néerlandophone (certains disent « flamande », d'autres « néerlandaise ») pourrait-elle peser ou pèse-t-elle dans la question du français en Flandre ?

À mon sens, la question du français en Flandre ne se pose plus. Quant à la littérature, je me souviens qu'à l'époque où Hubert Lampo, vers 1972-1973, était président de la Vereniging Vlaamse Letterkundigen, il invitait les écrivains francophones de Flandre à devenir membre de son association. Littérature flamande ? Littérature néerlandaise ? Ou encore, lettres françaises de Belgique, littératures belges de langue française, littérature belge francophone¹ ? Dans la pratique, ces questions sont futiles et n'intéressent d'ailleurs aucun éditeur. Mais, je me répète, les écrivains belges de langue française n'ont jamais été plus traduits en néerlandais que les quinze dernières années. L'importance de l'influence des médias traditionnels, la presse écrite, la radio et la télévision, va diminuant. Quelques écrivains emblématiques jouissent d'une médiatisation exceptionnelle, je pense à Amélie Nothomb ou à Hugo Claus, mais le lecteur curieux s'informe de plus en plus à travers la toile. Être repris sur certains blogs est devenu plus important que de figurer dans la presse écrite.

Y a-t-il pour vous une « identité francophone » ? Une « identité francophone » propre à la Flandre « existe »-t-elle ?

Il y a *des* identités francophones. Celle qui est perçue par les milieux artistiques et culturels, et ensuite, celle qui est cultivée ou vaguement entretenue dans les restants épars de l'ancienne bourgeoisie francophone et qui ne se manifeste pas sur la place publique. Par contre, je ne vois pas l'apparition de nouveaux francophones,

¹Voir, entre autres, Gustave Charlier et Joseph Hanse (dir.), *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1958 ; Christian Berg et Pierre Halen, *Littératures belges de langue française*, op. cit. ; Jean-Pierre Bertrand e.a., *Histoire de la littérature belge francophone*, op. cit.

alors que la littérature flamande ou néerlandaise s'enrichit de l'émergence d'écrivains d'origine maghrébine ou du Moyen-Orient.

Emmanuel Van de Putte est président du CEFF-SFV. Licencié en sciences politiques, il est spécialiste en art impressionniste et moderne pour Christie's à Bruxelles et Paris.

Pour citer cet article : Emmanuel Van de Putte, « Interview. Henri-Floris Jaspers », *FrancoFonie 2* (été 2010). *Les francophones en Flandre aujourd'hui – Franstaligen in Vlaanderen vandaag*, p. 80-100.

Recensies / Comptes rendus

Ontsnappen aan ideologische, nationalistische premissen: een moeizame bevalling.

Herman Van Goethem, *De monarchie en 'het einde van België'. Van Leopold I tot Albert II*, Lannoo, Tielt, 2008, 256 p.

Inleiding

De ambitie van het boek *De monarchie en 'het einde van België'* bestaat erin het Belgische communautaire debat door de kijker van het koningshuis te beschouwen. Veel nieuw materiaal liet auteur Herman Van Goethem daartoe niet aanrukken. Hij slaagt er vooral in om een gekende geschiedenis in een nieuw en nuchterder daglicht te stellen, emoties en rationele analyse uit elkaar houdend. Hij tracht onder andere te breken met de van 'Vlaamse ontvoogding' doordrenkte historiografie van soms al te zeer geëngageerde coryfeeën van de Vlaamse geschiedschrijving. Hij schrikt er dus niet voor terug om af en toe Vlaamsgezinde gemeenplaatsen op de korrel te nemen en de historische kritiek te rehabiliteren. Het resultaat hiervan is onder andere dat de sociaaleconomische motieven van de Vlaamse Beweging beter tot hun recht komen, ten koste van de traditionele linguïstisch-culturele. Het belang van de doorbraak van het algemeen stemrecht hoeft dan ook geen verder betoog en wordt door Herman Van Goethem ook consequent benadrukt. Een ander voorbeeld is de vanzelfsprekendheid waarmee de Franse taal in het begin van de 19^{de} eeuw door de Vlaamse elites en ambtenarij geadopteerd werd. De auteur herinnert eraan - zonder het expliciet te stellen - dat huidige emancipatorische reflexen en gevoelens onmogelijk op het verleden, toen een heel andere geest heerste, geprojecteerd mogen worden.

De vraag is dan ook of deze verfrissende herlezing van de geschiedenis eveneens geldt bij het behandelen van de Franstalige Vlamingen waar Herman Van Goethem een aantal aparte paragrafen en een hoofdstukje aan wijdt. Ik heb inderdaad geen algemene recensie willen schrijven van het boek dat inmiddels al twee jaren geleden uitgegeven werd en waarover ondertussen verschillende ernstige en overigens lovende recensies zijn verschenen. Eerder, trouw aan de opzet van dit tijdschrift, zal ik mij beperken tot de analyse van het discours dat gehanteerd wordt bij het bespreken van de Franstalige Vlamingen. Herman Van Goethem leidt zijn boek in met de stelling dat het communautaire debat “gevoed en gekruid” wordt door emoties. Hij neemt zich dan ook veelbelovend voor om zo afstandelijk en neutraal mogelijk te schrijven. Je zou niet minder verwachten van een doorgewinterde universiteitsprofessor en eminent historicus en jurist. Haast een overbodige intentieverklaring, zou men kunnen zeggen. Tenzij de auteur bij het schrijven van zijn boek zelf moeite ondervond om in het reine te blijven met zichzelf en als het ware de potentiële critici het gras onder te voeten wilde maaien. Hij wil daarom vooraf duidelijk stellen dat hij een aantal concepten fundamenteel in vraag stelt, bijvoorbeeld ‘Vlaanderen’ en ‘Vlamingen’. Dat is een gezond uitgangspunt. Maar slaagde hij wel in zijn opzet?

Uiterekend een halve regel verder lezen wij immers met enige verbazing dat er in Vlaanderen nog een “curiosum overleeft” dat men omschrijft als de Franstaligen. “In feite”, schrijft Herman Van Goethem, “gaat het om tweetalige Vlamingen.” “Hun epos is zowat verleden tijd” (p. 11). Dit betreft nog maar de inleiding tot het boek. Na een aantal versnipperde passages in het boek waar het studieobject her en der aan bod komt, besteedt de auteur vooral in de epiloog een apart hoofdstukje van anderhalve pagina aan Franstalige Vlamingen. Dat is een heilzame breuk met de historiografische traditie die de gevolgen van de verfransing van Vlaanderen uitvoerig aankaart, maar de studie van de Franstaligen in Vlaanderen zorgvuldig mijdt. Dat was bijvoorbeeld pijnlijk duidelijk in het standaardwerk *Nationalisme in België. Identiteiten in beweging 1780-2000*, uitgegeven door Kas Deprez en Louis Vos. De ondertitel liet nochtans vermoeden dat elke taalgroep in het boek aan bod zou komen, maar de Franstalige Vlamingen viel deze aandacht niet te beurt¹. De titel van het bewuste hoofdstukje in *De monarchie en 'het einde van België'* luidt: “Het einde van ‘la minorité dirigeante

¹Kas Deprez en Louis Vos, *Nationalisme in België. Identiteiten in beweging 1780-2000. Over Belgen, Vlamingen, Walen, Franstaligen, Brusselaars, Duitstaligen, Fransen, Groot-Nederlanders en Nieuwe Belgen*, Houtekiet, Antwerpen, 1999.

égoïste et bornée': een balans" (p. 215). Van meet af aan bleek dus duidelijk dat de beeldwereld die onder de tekst schuilgaat kritische kanttekeningen vereiste. Wij zullen dus pogen om deze onderliggende beeldwereld uit de tekst te distilleren en aan de historische kritiek te onderwerpen.

"Tweetalige Vlamingen"

Zoals hoger vermeld, onderstreept de auteur reeds in de inleiding van het boek dat Franstaligen in Vlaanderen wellicht liefst 'tweetaligen' genoemd worden. In het hoofdstuk met betrekking tot de taalverhoudingen in de late 19^{de} eeuw, schrijft Herman Van Goethem dat het in Vlaanderen, ook onder historici, gemeengoed is om de Franstaligen in het Vlaanderen van toen niet ernstig te nemen. Volgens hem wordt uitgegaan van een "ideologische, nationalistische premisse als zouden dat eigenlijk geen 'echte' Franstaligen zijn geweest, maar slechts parvenu's die een vreemde taal verhaspelden en ook hun eigen taal verloochenden om zich te distantiëren van het plebs, van de echte Vlamingen" (p. 48). Zo gaat men volgens de auteur voorbij aan de sociologische en historische realiteit. Hij wijst erop dat die Franstaligen zich de Franse taal "in hart en nieren" eigen hadden gemaakt en die ook uitstekend beheersten. Het Nederlands domineerde weliswaar nog in de huiskring, zo schrijft hij, maar in de buitenwereld werd Frans gebruikt. Deze passage is opmerkelijk omdat de auteur zichzelf tegenspreekt. Hij wijst op een misvatting en treedt de misvatting vervolgens bij door te stellen dat het Frans niet in de huiskring domineerde. In de rest van het boek blijft Herman Van Goethem deze stelling ostentatief trouw (p. 131). Die tweetaligheid wordt volgens hem "ten overvloede" door de bronnen geschraagd (p. 49). Spijtig dat hij deze bronnen niet noemt. Men moet uiteraard rekening houden met de periode waarover men schrijft, maar dat Franstaligen in Vlaanderen geen Frans spraken in de huiskring lijkt hoogst twijfelachtig. Het is overigens niet uitgesloten dat onderzoekers om de tuin geleid worden door het gebruikelijke en gemakshalve mengen van de twee talen door de protagonisten. Dat kan de indruk wekken dat het Nederlands hun moedertaal is en dat het Frans enkel 'voor de chichi' gesproken wordt.

Maar hoeveel talen zij beheersten is eigenlijk de vraag niet. Belangrijker is hoe de groep gepercipieerd wordt. In de sociolinguïstiek noemt men deze vorm van maatschappelijke tweetaligheid diglossie, waarbij twee afzonderlijke talen of

variëteiten van dezelfde taal elk in duidelijk afgebakende leefsituaties worden gebruikt en waarvan de ene, meestal om historische redenen, een hoger sociocultureel statuut geniet. De term diglossie is met andere woorden op zijn plaats in een theoretisch stuk waarin het vraagstuk vanuit linguïstische invalshoek behandeld wordt. Dat is in het boek van Herman Van Goethem niet het geval. Als men het in de geschiedenis of in de politiek over Franstaligen heeft, dan is dat omdat de betrokkenen het Frans als moedertaal en voertaal hebben, ook al beheersen zij ook andere, aangeleerde talen. Aandringen op het tweetalige karakter van deze Franstaligen kan overkomen als een poging om hun eigenheid te verdoezelen en te loochenen, om hen het statuut van Franstaligen te ontnemen.

“Curieus” en “volksvreemd”

“De tweetalige, vooral heel erg Franstalige elite in Vlaanderen zonderde zich van de massa af door het gebruik van een ‘volksvreemde’ taal.” Waarschijnlijk, zo stelt Herman Van Goethem, kon in 1932 niemand verwachten dat door het slopen van het Franstalig onderwijs “twee, drie generaties later tweetalige Vlamingen zouden zijn verworpen tot socioculturele curiosa die op schaarse uitzonderingen na niet meer in staat zijn behoorlijk Frans te spreken” (p. 131). De ene historische nationale taalgroep als “curiosum” of “volksvreemd” bestempelen kan enkel tot doel hebben de andere als norm op te leggen, als de enige die legitimiteit toekomt. Bestaat de taak van de wetenschapper er niet eerder in neutraal het bestaan van de twee socioculturele groepen vast te stellen, zonder de ene met waardeoordelen van de andere te onderscheiden ?

“Apartheid”

Zoals reeds aangestipt, luidt de titel van het hoofdstukje uit de epiloog “Het einde van ‘la minorité dirigeante égoïste et bornée’: een balans”. Daarbij citeert Herman Van Goethem uit het politiek testament dat Leopold III in het voorjaar van 1944 schreef. Hij meent dat deze uitspraak “een stevige kern van waarheid bevat”.

Wellicht was dat zo, maar waar sloeg het in werkelijkheid op als men de geschiedenis kritisch benadert? De auteur conformeert zich hier aan een uiterst diep verankerde gemeenplaats onder Nederlandstalige Vlamingen, namelijk dat zij gebogen gingen onder een taalkundig juk – hij neemt de woorden “tweetalige apartheid” in de mond – in plaats van een sociaal juk. Zijn er studies die aantonen dat de sociale clivages in Vlaanderen verschilden van die in Wallonië, Nederland, Frankrijk of waar ook in Europa? Overal hanteerden 'hogere' sociale klassen immers codes om zich van het 'volk' te distantieëren. Spraken de elites daar in feite ook niet een andere ‘taal’ dan het volk? Overigens, spraken de keurig en pedant sprekende ABN-talige ‘parvenu’s’ in het Vlaanderen van de tweede helft van de twintigste eeuw ook geen andere ‘taal’ dan het volk? Was Franstaligheid de oorsprong of eerder het gevolg van het sociale verschil? De auteur onderstreept heel terecht dat de democratisering in Vlaanderen geplaatst mag worden binnen het kader van de algemene doorbraak van de sociale beweging in heel Europa. De Franstaligheid van de elites in Vlaanderen heeft dat bij mijn weten niet verhinderd. België is dus niet in anachronistisch Zuid-Afrikaanse toestanden verzeild, zo lijkt het.

“Besloten wereldje”

Belangrijk is ook dat de weinig tactvolle uitspraak van Leopold III in zijn politieke context geplaatst wordt. Volgens Herman Van Goethem verweet Leopold III “die minderheid de taalbarrière te hebben gebruikt om zich te verschansen in een besloten wereldje waardoor de taalkloof de sociale kloof en de ongelijkheid bestendigde”. In feite vreesde Leopold III vooral nationalistische oprispingen in België en een uiteenvallen van het land, wat hem overigens gevoelig had gemaakt voor het beruchte “verslag” dat hij net voor de redactie van zijn politiek testament van de zeer Vlaamsgezinde benedictijnse pater Jules Callewaert had ontvangen. In dit verslag had Callewaert de vorst op basis van een enquête in Vlaanderen aangemaand om meer “aandacht te schenken aan de Vlamingen”. Leopold sprak Vlaamsgezinden eigenlijk als toegeving aan ‘l’air du temps’ opportunistisch naar de mond. Dat brengt me bij de uitdrukking “besloten wereldje”. Ook dit beeld gaat niet op. Studies over de intellectuele, commerciële en industriële verwezenlijkingen van die Franstalige elites in Vlaanderen tonen in overmaat aan hoe kosmopolitisch en

ruimdenkend die wel konden zijn. Niet alleen was die groep nauw verbonden met de Brusselse en Waalse burgerijen, maar zij verwelkomde ook Duitse, Joodse (ondermeer in liberale kringen) en later Nederlandse immigranten in haar midden. Franstalige Vlamingen waren ook een motor achter de Belgische industriële en koloniale expansie. Leden van Franstalige literaire kringen uit Vlaanderen waren overal in Europa welkome gasten. De auteur wijst in een ander hoofdstuk overigens zelf op de hoge kwaliteit van de toenmalige Franstalige cultuurproductie die de Nederlandstalige overtroefde (p. 48).

Als deze metaforiek historisch pertinent was, dan zouden we ons afvragen of het niet eerder het Frans was dat toen voor de achtergestelde Vlaamssprekende het middel bij uitstek was om uit zijn 'besloten wereldje' te treden. “Het milieu van Franstaligen in Vlaanderen overleeft nog door een eigen afgezonderd sociaal bestaan, via feestjes en verenigingen en ook door subtiele huwelijkspolitiek.” (p. 215) Op gevaar af van in de herhaling te vallen, blijven we botsen op richtend taalgebruik : “milieu” en “afgezonderd sociaal bestaan” geven de indruk dat het om een exclusieve, gesloten groep gaat. Is dat wel zo? Hebben die mensen dan hoegenaamd geen contacten met Nederlandstaligen, gaan zij niet naar school, naar het werk, naar de sportclub, hebben zij geen burens en brengen zij geen verwezenlijkingen tot stand die de hele samenleving ten goede komen? “Subtiele huwelijkspolitiek” laat vermoeden dat er een afgesproken, geplande opzet is om Franstaligen enkel met andere Franstaligen te doen huwen. Dat lijkt op een complottheorie waar niet de minste aanwijzing voor bestaat. Dat er binnen de eigen sociale groep getrouwd wordt, staat buiten kijf. Maar is dat niet in de hele samenleving zo, in allerlei sociale, linguïstische, religieuze en ideologische groepen ?

“Faciliteiten” en “privileges”

“Dat tweetaligen niet het recht konden blijven claimen om in Vlaanderen een Frans vonnis of een Franse bestuurlijke akte te verkrijgen was al bij al vrij vanzelfsprekend.” “ Welk nadeel heb je immers als tweetalige bij zo’n Nederlands document?” (p. 131) Met betrekking tot de afschaffing van de Franse transmutatieklassen in het noordelijke landsgedeelte merkt Herman Van Goethem op dat daarmee de “zowat laatste wettelijke restanten van de vroegere Franse taalfaciliteiten in Vlaanderen verdwenen” (p. 164). Volgens hem bracht de

democratisering stapsgewijs een einde aan de “taalfaciliteiten” of “geprivilegieerde behandeling” in Vlaanderen. De auteur bezondigt zich hier aan het projecteren van huidige concepten op het verleden. Taalfaciliteiten werden vanuit een welbepaalde administratieve logica in welbepaalde streken in een welbepaalde periode toegekend en hebben niets gemeen met de juridische behandeling van de toenmalige Vlaamse meertaligheid. Bovendien wekt hij door de associatie met “taalfaciliteiten” en nog meer door het gebruik van “geprivilegieerde behandeling” de indruk dat de Vlaamse burgerij slechts ten uitzonderlijke titel en bij gunste van de rest van de bevolking Frans kon spreken, wat een volstrekt verkeerde voorstelling van de feiten is¹. Hier wordt ook handig voortgebouwd op die andere premisse die stelt dat de Franstaligen eigenlijk ‘tweetaligen’ zouden zijn en dat hun administratieve en juridische erkenning bijgevolg niet nodig is.

“Voltooid verleden tijd”

Het concept van taalfaciliteiten impliceert in zijn Vlaamse interpretatie ook het tijdelijke karakter ervan. Het opgeworpen beeld van Franstaligen die taalfaciliteiten gegund werden, impliceert door gedachtenassociatie dus evenzeer de geleidelijke verdwijning van niet alleen de Franstalige cultuur, maar ook de dragers ervan uit Vlaanderen. “Vandaag”, oppert Herman Van Goethem, “weten we al te goed dat de oude Franstalige cultuur in Vlaanderen inderdaad voltooide tijd is” (p. 215). Zonder uit te wijden over het gebruik van “al te goed” of “inderdaad”, een woordkeuze die geen enkele indruk maakt op een kritisch-wetenschappelijk ingestelde lezer, moet ook deze uitspraak met veel voorbehoud worden behandeld. Voor zover wij weten is geenszins bewezen dat de Franstalige cultuur in Vlaanderen verdwenen is. Misschien is zij uit angst voor acties van het Taal Aktie Komitee (TAK) of andere nationalistische militanten – men denke aan de terreur die uitgeoefend werd op de conferenties van 'Exploration du monde' in de Elisabethzaal te Antwerpen in de zeventiger jaren en in Gent twintig jaar later² – niet langer zichtbaar voor Nederlandstaligen. Het tijdschrift *Nouvelles de Flandre* publiceert driemaandelijks

¹Daniel Blampain, André Goosse, Jean-Marie Klinkenberg en Marc Wilmet (eds.), *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*, Brussel, Duculot / Ministère de la Communauté française de Belgique (Service de la langue française), 1997, p. 271.

²Zie het artikel van Céline Préaux in deze aflevering van *FrancoFonie*.

een uitvoerige lijst met culturele activiteiten in heel Vlaanderen. Hoewel onvolledig, neemt deze lijst ettelijke pagina's in kleine druk in beslag, en het valt op hoe ook in de kleine provinciesteden van het noordelijke landsgedeelte de Franse cultuur duidelijk leeft.

“Binnen enkele decennia is dat alles wellicht voltooid verleden tijd,” meent de auteur verder, ditmaal met betrekking tot de Franstaligen zelf (p. 216). Het aantal Franstaligen liep tussen 1846 en 1930 op van zowat 3% naar 5% van de bevolking in de Vlaamse provincies buiten Brussel, citeert Herman Van Goethem uit het hoofdstuk ‘Le français en Flandre’ van Dominique Willems uit het verzamelwerk *Le français en Belgique*¹. In de steden Gent, Antwerpen en Leuven lag dat percentage hoger. In 1998 maakte Luc Boeva in zijn artikel ‘Franstaligen in Vlaanderen’ in de *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse Beweging* gewag van 300.000 Franstaligen in Vlaanderen². Dat aantal werd onlangs nog bevestigd door *Dedicated Research*, het grootste onafhankelijke bureau voor marktonderzoek en opiniemetingen in België, dat een enquête uitvoerde voor de Vereniging ter Bevordering van de Francophonie in Vlaanderen (VBFV) en dat tot een resultaat van 367.000 kwam of nagenoeg 6% van de totale Vlaamse bevolking. Er werd aan de geïnterviewden gevraagd of zij het Frans tot moedertaal hadden en, indien niet, of zij minstens één Franstalige ouder hadden en zelf het Frans goed beheersten³. Als men de tweede categorie laat vallen, maakt dat overigens geen wezenlijk verschil uit. Er zijn dus met alle voorbehoud geen vaststelbare tekenen van onmiddellijke verdwijning van de Franstaligen uit Vlaanderen, fluctuaties tussen de verschillende componenten van die groep niet te na gesproken.

Nauw aan het beeld van de ‘onherroepelijke verdwijning’ van de Franstalige Vlamingen verbonden is de notie dat deze groep “overleeft”, wat doet vermoeden dat er in die zin verwoede, maar ijdele pogingen ondernomen worden. Is dat wel zo? Voeren Franstaligen echt een doodsstrijd? Beschouwen zij zich als de laatste der Mohikanen of passen zij zich gaandeweg gewoon aan aan het veranderende sociocultureel klimaat, handig gebruik makend van hun tweetaligheid? Misschien emigreren zij naar het Franstalige landsgedeelte of, wie weet, zelfs naar de faciliteitengemeenten rond Brussel... Wij weten daar niets over.

¹Daniel Blampain, e.a., *op. cit.*, p. 271.

²Luc Boeva, « Franstaligen in Vlaanderen », *Nieuwe encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, Tielt, Lannoo, 1998, p. 2972-2973.

³<http://www.francophonie.be/ndf/main/fr/pgarfr/arfr371nl.html>.

Franstaligen ≠ de Franse cultuur

Tot slot stelt Herman Van Goethem dat het verdwijnen van het Frans een verlies is voor Vlaanderen, dat Vlaamse jongeren thans het Frans beschouwen als een vreemde taal. Moest het Franstalig onderwijs dan niet behouden worden? Politici uit het verleden hadden blijkbaar niet verwacht dat de kennis van het Frans erop achteruit zou gaan. De auteur is de mening toegedaan dat het Frans in Vlaanderen cultureel gezien zeker ondersteuning verdiende, “maar sociaal en sociaaleconomisch was dat niet het geval”. Er wordt inderdaad tot tweemaal toe (p. 131, 216) blijk gegeven van tolerantie voor de Franse taal en cultuur in Vlaanderen. De scheiding daarvan valt de Nederlandstalige Vlamingen duidelijk moeilijker dan de scheiding van de dragers van de Franse taal en cultuur. Hij besluit dit hoofdstuk over Franstalige Vlamingen echter opvallend niet met een noot over het behoud van het Frans in Vlaanderen, maar eerder over garanties voor het voortbestaan op lange termijn van het Nederlands in Europa (p. 216).

Besluit

Om deze bespreking af te ronden, laat ik mij leiden door de vergelijking die de auteur in het boek maakt tussen Franstalige Vlamingen en de na de Franse revolutie opzij geschoven provinciale Franse adel, zoals die door Honoré de Balzac beschreven wordt in *Le cabinet des antiques*. Lezers van dit boek herinneren zich echter vast ook hoe Balzac “parvenus” (zoals hij ze zonder omhaal noemt) opvoerde, bij wie het voortbestaan van oude, exclusieve adellijke kringen niets dan nijd en haat teweegbracht¹. Herman Van Goethem waagde zich aan een voor Vlaamse academici gevoelig liggend onderdeel van de Belgische geschiedenis: dat is zijn grote verdienste, maar het was evenzeer een moeizame bevalling. Om afstand te kunnen

¹Honoré de Balzac, *La vieille fille, suivi du Cabinet des Antiques*, Parijs, Librairie Générale Française, 2006, p. 238-239 : “Mais une grande partie de la société nouvelle [...] se moquait de l’oasis aristocratique où il n’était donné à personne d’entrer sans être bon gentilhomme et irréprochable. Leur animosité fut d’autant plus forte que beaucoup d’honnêtes gens, de dignes hobereaux, quelques personnes de la haute administration s’obstinaient à considérer le salon [...] comme le seul où il y eût bonne compagnie. Les exclus avaient donc, en haine de ce petit faubourg Saint-Germain de province, donné le sobriquet de Cabinet des Antiques au salon [...]”

nemen van de mythes die een beweging op gang kregen waar je zelf rechtstreeks of ontrechtstreeks de begunstigde van bent, zijn misschien nog een generatie of twee nodig.

Eric LAUREYS

Eric Laureys is directeur van het SFV-CEFF. Hij is historicus en wetenschappelijk medewerker bij de Dienst voor Wetenschappelijke en Technische Informatie (DWTI) bij het federale wetenschapsbeleid.

Citeren uit dit artikel is toegestaan mits vermelding van “Eric Laureys, “Ontsnappen aan ideologische, nationalistische premissen: een moeizame bevalling. Over Herman Van Goethem, *De monarchie en 'het einde van België'. Van Leopold I tot Albert II*, Lannoo, Tielt, 2008, 256 p.”, *FrancoFonie 2* (zomer 2010). *Franstaligen in Vlaanderen vandaag – Les francophones en Flandre aujourd’hui*, p. 101-110.”

De taalgrens van Guido Fonteyn.**Guido Fonteyn, *Over de taalgrens. Van Komen naar Voeren, Berchem, EPO, 2009, 184 p.***

Wie het in Vlaams-België over de "taalgrens" heeft, krijgt automatisch het verblindend beeld voor ogen van een strakke, gebetonneerde en voor eeuwig en altijd geclicheerde lijn, die van Komen tot Voeren België in twee delen snijdt en waarbij het tweetalige Brussel-19 ergens in het midden in Vlaamse wateren dobbert. Dit onherroepelijk versteend cliché, rechtstreeks en onveranderlijk overgeërfd uit de negentiende-eeuwse romantisch-nationalistische mythevorming van de Vlaamse Beweging, impliceert een hele resem onaantastbare corrolaria die aan de grondslag liggen van een aanzienlijk deel van het hedendaagse politiek-correcte denken in Vlaanderen.

Vanuit die simplistisch-simplificerende visie van twee tegenover elkaar staande blokken groeit gestaag onder de (Vlaamse) bevolking de rotsvaste overtuiging en het onvermijdelijk daarmee gepaard gaande, evidente beeld van twee uit elkaar groeiende etnieën – Vlamingen en Walen –, waarbij al wat Franstalig is in het land systematisch als Waal(s) wordt bestempeld. Een voor het minst benepen zienswijze, die – hoe kan het ook anders? – conflictsituaties en concurrentiestrijd uitlokt en leidt tot het belijden van een strikt territorialiteits- en homogeniteitsprincipe, waarbij "de andere" – de niet-autochtone Vlaming – als een vreemde eend in de bijt gezien wordt en verzocht wordt zich zo snel mogelijk (volgens de bekende, al zolang vigerende slogan) "aan te passen of op te krassen". Men herinnere zich in dit verband ook andere slogans zoals "Dilbeek (Overijse, enz.) ... waar Vlamingen THUIS zijn" of, recenter, "verwelkomings"-borden van het soort "Overijse: Vlaams, groen en gastvrij", waarbij de gastvrijheid het andermaal moet ontgelden tegenover de twee andere prioriteiten. Met als gevolg dat de Franstaligen in Vlaanderen voortaan over dezelfde kam geschoren worden als bijvoorbeeld de Turken, de Marokkanen of de Eurocraten en dat ze dus als "migranten" in eigen land worden beschouwd (nu al worden ze in de randgemeenten rond Brussel steevast als "inwijkelingen" gebrandmerkt).

De hieruit voortvloeiende problematiek wordt ten top gedreven in bijzonder taalgevoelige contactzones, zoals Voeren een paar decennia terug of de taalcontactzone bij uitstek, de Brusselse periferie, die in de officiële Vlaamse

terminologie "de Vlaamse Rand" genoemd wordt, met inbegrip van de zes faciliteitengemeenten. Het sociolinguïstisch concept "taalgrens" onttaardt aldus in een heuse institutionele taalgrens-*problematiek*, die thans in alle hevigheid woedt rond Brussel en waarvan de aanhoudende BHV-polemiek de meest significante en polariserende uitwaseming is. Het begrip focaliseert daarbij alle politieke krachten en genereert nu al decennialang alle mogelijke spanningen in dit land.

Het is aan dit uiterst gepolitiseerde vraagstuk dat Guido Fonteyn in zijn boek *Over de taalgrens* journalistieke bedenkingen en terreinbevindingen wijdt, in een kleurrijke en vlotte stijl die allicht aardig zal aanslaan bij het bredere publiek, want gecombineerd met leuke anekdotiek. De auteur is dan ook een vlotte verteller, die in een gemoedelijke reportagestijl al jarenlang alle hoeken en kanten van Wallonië pleegt te bezoeken en op dezelfde luchtig-toeristische toon ook de taalgrens heeft verkend¹. Maar Fonteyn staat ook bekend als politiek journalist gespecialiseerd in Waalse aangelegenheden, en zelfs als dé Vlaamse Walloniëkenner bij uitstek², die een tijdlang vanuit zijn residentiepost Namen opereerde.

Guido Fonteyn is een graag gehoorde, geziene en gelezen "waarnemer" en gastspreker in de Franstalige / Waalse media: als "rasechte" Vlaming die nochtans een genuanceerde kijk schijnt te hebben op Wallonië, oefent hij op die media een dubbelzinnige aantrekkingskracht uit. Zijn boek doet niet zelden denken aan de gespierde IJzertorentaal van een Manu Ruys, de gezaghebbende hoofdredacteur van *De Standaard*, die in 1972 zijn *Vlamingen* uitgaf, een toenmalige best-seller met de beroemd gebleven, premonitoire ondertitel *Een volk in beweging, een natie in wording*³. Het jaar daarop werd dit werk in het Frans uitgegeven onder de titel *Les*

¹De auteur deinst er ook niet voor terug bijwijlen zichzelf gepassioneerd bij het gebeuren te betrekken, zoals bij de Marsen op Brussel van 1961-62 (blz. 102-105) of de beruchte Voeren-"wandelingen" uit de jaren '80 (inleiding en hoofdstuk 7). Hij weet zichzelf hierbij goed te ensceneren en vertelt zijn verhaal met enige pathetische verontwaardiging, bijvoorbeeld wanneer hij op de trappen van het Brusselse beursgebouw, in scoutsuniform – hij maakte toen, naar eigen zeggen, deel uit van de ordedienst, thans voorzichtig omgedoopt tot "security" (blz. 103 vlg.) –, oog in oog kwam te staan met een FDF'er wiens haat hem door merg en been ging.

²Deze titel werd onlangs nog op haast dithyrambische wijze herbevestigd in een recensie van *Over de taalgrens* van de hand van Filip Rogiers (naar het Frans vertaald door W. Devos) ("La Belgique mieux expliquée que jamais: Guido Fonteyn à propos de la frontière linguistique", *Septentrion* 2009/2, p.88-91).

³Zie Guy Vande Putte, "Les Flamands de Manu Ruys et les causes de son succès", *Septentrion* 1975/1, p. 86-87 (recensie van Manu Ruys' *De Vlamingen. Een volk in beweging, een natie in wording. Met een voorwoord van Gaston Eyskens, eerste-minister*, Tielt, Lannoo, 1972). Zie ook, van dezelfde auteur, "De Vlamingen, een volk in beweging, Les Flamands, un peuple en mouvement, une nation en devenir: 35 ans après sa parution, le livre de Manu Ruys, alors rédacteur en chef du *Standaard*, était bien prémonitoire", *La Libre Belgique* 3 januari 2008.

*Flamands. Un peuple en mouvement, une nation en devenir*¹, waarop prompt een Engelse en een Duitse vertaling volgden. Volkomen in dezelfde optiek liet Guido Fonteyn in 1979 zijn boek *De Walen* verschijnen, met als ondertitel *Een onderhuidse beweging* en met een voorwoord van Jacques Hoyaux, staatssecretaris en voorzitter van het Jules Destrée-Instituut. Het werd datzelfde jaar nog naar het Frans vertaald onder de titel *Les Wallons. Faire surface*². Op deze publikatie liet Fonteyn in 1988 *De nieuwe Walen. Met een inleiding over het Belgisch model* volgen, andermaal uitgegeven bij Lannoo, die in die voor de Vlaamse emancipatiestrijd glorierijke jaren 1970-80 haar tweedelige *Encyclopedie van de Vlaamse Beweging* had gepubliceerd (in 1973 en in 1975), met een heruitgave in 1998. Deze *Nieuwe Walen* bleken op dezelfde leest geschoeid als de vorige, d.w.z. in dezelfde tegelijk assertieve en clichématige toonaard opgevat³.

Over de taalgrens berust voor een groot stuk op retoriek. Door zijn luchtige verteltrant⁴ wordt het klassiek-schematisch flamingantische discours zodanig afgezwakt – zelfs de grens tussen Vlamingen en Walen is “een zachte grens” in de ogen van Guido Fonteyn (blz. 14) – dat menig lezer allicht geneigd zal zijn zich met deze blijkbaar weinig strijdlustige, redelijke taal te vereenzelvigen⁵. Maar dat neemt niet weg dat de geserveerde visie-ten-behoeve-van-de-Franstaligen op de Vlaams-Waalse strijd in het algemeen en op “de Walen” in het bijzonder een uitgesproken “Vlaamse” visie is⁶, net zoals de uiteenzetting over “de taalgrens” perfect aansluit bij het traditionele, politiek-correcte vertoog in Vlaanderen⁷, de diabolisering van Brussel inkluis⁸. Waarschijnlijk zou deze visie een ideologisch veel minder gemobiliseerd en strijdvaardig Franstalig publiek, bij wie de “Waalse zaak” nooit de

¹Éditions Vander, Leuven-Brussel, 1973 (uit het Nederlands vertaald door Guy Vande Putte).

²Het origineel verscheen bij Lannoo in Tiel, de vertaling bij Oyez in Brussel-Leuven, met een analoog kaftontwerp geïnspireerd door de naarstige, zwart-gele bijtjes die prijkten op het boek van Manu Ruys.

³Vermelden we hier ook nog volledigheidshalve dat, in diezelfde jaren van staatshervormingen en federalisering, André Monteyne zijn steentje bijdroeg met een werk getiteld *De Brusselaars: in een stad die anders is* (voorwoord van Fernand Lefère, Eerste schep en van de stad Brussel), eveneens bij Lannoo verschenen. Op de kaft werden de bezige bijtjes door vlinders vervangen.

⁴Tot in het burleske toe: José Happart is “de onbetwiste generaal van de Waalse troepen” (blz. 10), te midden van “wat lokale stammentwisten” (blz. 9), die later nog als een soort “deus ex machina” ten tonele wordt gevoerd hoofdstuk 7 (“André Renard en de jonge motorrijder”).

⁵Hoofdstukken 1 en 4 zijn daar perfecte voorbeelden van, evenals blz. 102, 134-135. Zelfs de ondertitels liegen er soms niet om, zoals “Trouw aan de heimat” (blz. 62) en “Een tijdelijke omweg” (blz. 64).

⁶Over het hele boek, maar meer bepaald in hoofdstukken 6, 7, 11 en op blz. 34-35, 48-52, 161-165, 168-173.

⁷Zie bijvoorbeeld blz. 52-54 en vooral het Grammenshoofdstuk 4.

⁸Zie blz. 156 en *passim*.

proporties heeft aangenomen van de Vlaamse Beweging, des te meer aannemelijk voorkomen.

Wat de methode betreft, vallen meteen een aantal eigenaardigheden op. Om te beginnen maakt *Over de taalgrens* nergens gewag van enige (taalkundige) voorstudie. Evenmin is er enig spoor te ontwaren van een soliede (recente) bibliografie. Vormen het gros van het betoog argumenten à la Flor Grammens¹ of à la Edmond Picard (blz. 33-34 en hoofdstuk 4) en Kuifjesachtig-pittoreske enquêtes ter plaatse (o.a. "De kus van José" in de inleiding van het boek, blz. 9-14), evenals "van horen zeggen" informatie, hoofdzakelijk gebaseerd op cafébezoek (zoals in Pecq, blz. 138) en navragen bij dorpsnotabelen. Deze journalistiek blijft dus volledig gespeend van diachronische diepgang, laat staan kritisch omgaan met de nochtans overvloedig voorhanden literatuur². Dat het fundamentele, zij het verouderde standaardwerk van Godefroid Kurth *La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France* uit 1896³ niet aan bod komt, is geen onvergeeflijke fout. Wel is het onbegrijpelijk dat het meest recente referentiewerk in dit verband nergens vermeld wordt⁴, noch het in hetzelfde jaar verschenen *opus magnum* van Luc Van Durme, *Galloromaniae neerlandicae submersae fragmentae*⁵. Er wordt evenmin gealludeerd op de belangrijke vooruitgang van de (micro-)toponymische studies inzake talen in contact, die nieuwe en vernieuwende inzichten brengen omtrent, onder andere, taalcontactlinguïstiek en taaldemarcaties⁶.

Ook al is de auteur geen wetenschapper, het is verwonderlijk dat hij als Wallonië- en taalgrensexpert geen weet blijkt te hebben van fenomenen als

¹De filiatie Flor Grammens, Manu Ruys en Guido Fonteyn, op drie opeenvolgende generaties, volgt beslist een gelijkaardige gedachtegang bij de redactie van *De Standaard*. In 1984 zou Guido Fonteyn nog een boekje over *De zes faciliteitengemeenten* uitgeven als nummer 4 in de reeks "Aktueel" bij Uitgeverij Grammens te Brussel. Qua Walloniëreportages moge er ook nog aan worden herinnerd dat, in dezelfde krant en in dezelfde geest, Gaston Durnez het Fonteyn heeft voorgedaan in de jaren vijftig.

²Actualisering van deze problematiek vindt men o.m. in de tekst van het referaat gehouden door Guy Vande Putte op het "VII^e Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique et LIV^e Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique", te Louvain-la-Neuve op 26-28 augustus 2004 ("La "frontière linguistique" avant la "frontière linguistique". Conceptualisation et perception dans l'historiographie au pays de l'Yssee et de la Lasne", *Actes du VII^e Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique [...]*, vol. I, Brussel, Éditions Safran, 2007, p. 31-38).

³Brussel, Société belge de librairie.

⁴Danny Lamarcq en Marc Rogge, *De taalgrens. Van de oude tot de nieuwe Belgen*, Leuven, Davidsfonds, 1996. Deze bijzonder verhelderende en vlot leesbare *status quaestionis* brengt een hedendaagse kijk op ondermeer de verschillende taalsuperposities in de "Belgische ruimte" door de eeuwen heen, met name in de taalgrenscontactzones.

⁵Gent, Koninklijke Academie voor Nederlandse Taal- en Letterkunde, 1996.

⁶Zie ook in dit verband de talrijke publikaties van Bernard Roobaert over het Land van Edingen (Enghien), enz.

substraattalen, sociologische en dialectische mengprocessen, hybridische samenstellingen en creoliseringsverschijnselen, zoals meertalige doubletten, cacografieën, enz., die in deze taalcontactzones bij uitstek van oudsher schering en inslag zijn, zelfs blijvend aan de gang zijn en uiteraard met de grootste omzichtigheid dienen te worden geanalyseerd, geëvalueerd en geïnterpreteerd. Allemaal verschijnselen waar Guido Fonteyn aan voorbijgaat en die nochtans perfect waarneembaar zijn voor historici, archeologen, taalkundigen (dialectologen, sociolinguïsten) en al wie bedrijvig is om al die schijnbaar banale en courante osmoseprocessen aan "taalgrenzen" op indringende en genuanceerde wijze in kaart te brengen en te belichten. In plaats daarvan krijgen ze een afwisselend geamuseerde en gechoqueerde blik toegeworpen, waarbij de taalkundige complexiteit van de "taalgrens" compleet verloren gaat. Dit laatste heeft te maken met het feit dat de "taalgrens" ook een politieke deelstaatgrens geworden is en ook met het feit dat vandaag de dag het "Belgisch" wetenschappelijk perspectief ver te zoeken is, want communautair gesplitst, en schrijnend behoefte heeft aan interuniversitair, intercommunautair, bicultureel en tweetalig onderzoek, dat nochtans onontbeerlijk is in taalcontact-research.

De auteur maakt daarentegen gebruik van bewijsmiddelen die op losse schroeven staan, zoals het ogenschijnlijk onomastisch, maar simplistisch en vaak op volksetymologische herinterpretatie stoelend argument dat erin bestaat alle "Vlaamsklinkende" namen en meer bepaald de "Van"-namen uit te kienen om aan te tonen dat Wallonië krioelt van Vlaamse namen (blz. 97, 99, 124, 126-127, 166). Bekende politici moeten daarbij doorgaans tot voorbeeld dienen, zonder dat daarbij wordt aangestipt dat precies hetzelfde fenomeen ook valt waar te nemen met Franstalige namen in Vlaanderen (en om het even waar ter wereld). Typerend voor dit (flamingantische) discours is ook het performatieve argument dat erin bestaat voor bepaalde plaats- en gemeentenamen, meer bepaald langs de taalgrens, de oud-Vlaamse benaming te blijven hanteren, als om een oude droom te blijven koesteren van "verloren gegane territoria" (blz. 101 en 142: "Namen als Hollebecq, Wannebecq, Oeudeghien wijzen op een Vlaamse stam"). Citeren we slechts het geval van "Bevekom" voor Beauvechain en "Geldenaken" voor Jodoigne¹, daar waar de omgekeerde benoeming in Vlaanderen officieel uit den boze is: "Tourneppe" is er eentalig Dworp geworden en "Comines" Komen. Op dezelfde manier wordt in het tweetalige Brussels Hoofdstedelijk Gewest Watermaal-Bosvoorde in het Frans

¹Maar ook al in de titels van de hoofdstukken, zoals "Van Doornik naar Lessen" of "Van Ronse naar Geldenaken".

officieel Watermael-Boitsfort, of Schaarbeek Schaerbeek, terwijl het nabijgelegen Groenendaal geen *e* meer mag vertonen na de *a*, zoals dat vroeger het geval was met de vermeende Franstalige spelling "Groenendael". Het thans eentalige Hoeilaart, voordien Hoeylaert om redenen die niets met het Frans te maken hebben, is een ander voorbeeld dat ook voor de journalist deel zou moeten uitmaken van een interessant systeem van taal("grens")verschijnselen en -verschuivingen, waarover de lezer correcte wetenschappelijke en / of journalistieke informatie verdient¹.

Maar het zijn vooral de oorzaken van deze interferenties, namelijk contacten tussen mensen die het Nederlands, het Frans, de twee of nog andere talen min of meer machtig zijn, die *Over de taalgrens* volledig uit de weg gaat. Zo juicht de auteur het initiatief toe van de gemeente "Geldenaken" (Jodoigne dus) om een Nederlandstalige ambtenaar aan te stellen die sinds een paar jaar "faciliteiten" verleent aan de talrijke Vlaamse nieuwkomers (blz. 167). Ook stipt hij aan dat deze Vlaamse Wallonië-migranten ervoor kiezen hun kinderen naar de nabijgelegen Vlaamse scholen van net over de taalgrens te sturen (blz. 113-114, 165-167), terwijl de Franstaligen in het Franstalige landsgedeelte en meer bepaald in het Brusselse en langs de taalgrens resp. in Waals-Brabant al sinds een paar jaren ervoor geopteerd hebben – en met succes – in vele scholen de onderdompelingsmethode of taalbad ("immersion") te stimuleren, wat helemaal niet het geval is aan Vlaamse zijde. Voorts verhaalt hij geamuseerd dat er in de (Waalse) manèges van Beauvechain zoveel Nederlands wordt gesproken (blz. 167), zonder erbij te vertellen dat in de paardenclubs van (Vlaamse) (deel)gemeenten in de Rand als Groenendaal of Maleizen meer Frans dan Nederlands wordt gehoord.

Over andere taalgrens- of faciliteitengemeenten als Overijse of Kraainem wijdt zijn boek niet uit. De dagelijkse linguïstische en sociale wisselwerking tussen burgers is hier blijkbaar een soort uitzondering op het taalgrensgegeven. De werkelijkheid vraagt echter meer (opnieuw: wetenschappelijke en journalistieke) aandacht. Laten we hier als één van de vele voorbeelden de gemeente Huldenberg nemen, die ervoor terugschrikt haar lagere school uit te breiden in de deelgemeente

¹Een zopas verschenen studie heeft het belang aangetoond van de indrukwekkende taalimbricaties in de streek van Zoniën ten zuidoosten van Brussel, d.w.z. in een vanouds typisch menggebied tussen de gecreoliseerde (ondermeer verfranste) hoofdstad en haar Waalse hinterland (Guy Vande Putte, "Het Zoniënwoud, een "natuurreservaat" van tweetalige plaatsnamen", *De Vrienden van het Zoniënwoud / Les Amis de la Forêt de Soignes, Het Zoniënwoud. Een nieuwe visie op een patrimonium met toekomst*, Kortrijk / Waver, Groeninghe / Mardaga, 2009 (hoofdstuk 7); in het Frans verschenen onder de titel "La Forêt de Soignes, une "réserve naturelle" de toponymes bilingues", in de Franstalige versie van hetzelfde boek: *La Forêt de Soignes. Connaissances nouvelles pour un patrimoine d'avenir*).

Ottenburg. Deze school dreigt uit haar voegen te barsten, omdat zij voor het merendeel en hoe langer hoe meer bevolkt wordt door kinderen uit Franssprekende gezinnen die zich op een boogscheut daarvandaan de jongste jaren zijn komen vestigen, rond de belangrijke industriezone Wavre-Nord van de hoofdplaats van Waals-Brabant, de rijkste provincie van België. Ook zij meenden ter goeder trouw over de taalgrens het taalbadprincipe in de praktijk te kunnen omzetten.

In het tweede deel van het boek, waarin de auteur zich voorneemt om als toerist "zijn" taalgrens¹ plek na plek te verkennen, begint hij, weliswaar op humoristische toon, met het te betreuren dat zoiets als een rechtlijnige "taalgrensroute" niet voorhanden is om hem dit wandelparcours comfortabeler te maken (blz. 117-118). Zelf slaat hij nochtans een groot gat – "dat enorme witte gat van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest" (blz. 155) – in die gedroomde rechtlijnigheid, door de lezer meteen van Waterloo en Sint-Genesius-Rode naar "Bevekom" (Beauvechain dus) te loodsen. En zodoende Hoeilaart en Overijse, die tussen Brussel-19 en de taalgrens in een strategische corridor-functie vervullen, over te slaan, met als excuus: "Alles wat met Brussel en de randgemeenten te maken heeft valt verder buiten ons bestek" (blz. 113). Hetzelfde gebeurt trouwens met de faciliteitengemeenten – met uitzondering van Sint-Genesius-Rode, waaraan hij een onderdeel (blz. 155-161) van zijn wel breed opgevatte dertiende hoofdstuk ("Van Ronse naar Geldenaken") wijdt. Sint-Genesius-Rode (Rhode-Saint-Genèse voor de Franstaligen) is overigens de gemeente die in het officiële Vlaamse-Randdiscours als enige die eventuele corridorfunctie (blz. 110, 155-161) toegemeten krijgt², een positie die in de dagbladpers regelmatig ter sprake komt en een gespecialiseerde journalist terzake zeker niet ontgaan is.

Deze gemeenten omzeilen is significant, niet alleen omdat ze de jongste decennia als "randgemeenten" door het politieke leven gaan en een steeds grotere Franstalige minderheid tellen, maar ook omdat ze van oudsher, midden in de taalcontactzone, onderhevig zijn aan taalf fluctuaties en -statuten allerhande. Bijzonder mooie illustraties hiervan zijn Rozieren, het aloude geromaniseerde (Waalse) gehucht van Overijse, thans Rosières-Saint-André en deelgemeente (samen

¹Cf. "onze taalgrens" (blz. 129, 152), "mijn land" (blz. 180), enz.

²Zie Guy Vande Putte, "Overijse-lez-Bruxelles, microcosme d'histoire linguistique belge", Jacques Chaurand en Gérard Taverdet, *Actes du Colloque de Strasbourg* ["Onomastique et langues en contact", 16-17 september 1991], Fontaine-les-Dijon, ABDO, 1992, p. 97-131. Deze tekst is een herwerkte en aangevulde versie van de tekst van *id.*, "Overijse als microcosmos van Belgische taalgeschiedenis", *Taal & Sociale Integratie* 13 (1989). *Het probleem Brussel sinds Hertoginnedal (1963)*. 3. *Linguïstische aspecten*, p.129-164.

met Genval) van het Waalse Rixensart¹, en sinds jaar en dag taalgemengde gehuchten als Maleizen (Malaise) en Bakenbos (Bakenbosch) tussen Overijse (ooit Isque en Over-Isque / Overysse geheten), La Hulpe (Terhulpen) en Hoeilaart (Holez in het Waals). Om maar te zwijgen over de in 1962-63 bij het vastleggen van de taalgrens aan La Hulpe "afgestane", verfranste Overijse wijk La Corniche². Schoolvoorbeelden zijn het allemaal van een eeuwenoude, beweeglijke "taalgrens" en van dito bevolkingsverschuivingen, die vandaag de dag – nog zoveel meer dan vroeger het geval was – doorwegen op een multiculturele en multilinguïstische realiteit, vooral dan in de periferie van wat vandaag de hoofdstad van Europa geworden is.

Zo zien we dat de kloof tussen droom en werkelijkheid wel erg groot is. Dit verklaart allicht waarom Guido Fonteyns *Over de taalgrens* over de centrale taalgrensgemeenten zwijgt en eigenlijk niet zozeer over de taalgrens gaat dan wel over wat deze "grens" politiek en ideologisch begrenst. In elk geval past zijn visie in het maandblad *Randkrant*, de spreekbuis van de vzw "De Rand", woordvoerder van de Vlaamse territorialiteits- en integriteitsgedachte in de sterk aan verfransingsdruk en multiculturalisme onderhevige Brusselse periferie of "Vlaamse Rand"³. Het is in

¹Zie o.a. *id.*, "Pour une microtoponymie pluridisciplinaire. Le cas de Rosières-lez-Overijse et la frontière linguistique au Pays de l'Yssche et de la Lasne", *Taal & Sociale Integratie* 8 (1986), p. 415-459.

²Zie o.a. *id.*, "Entre La Hulpe et Overijse: le Bakenbosch, un territoire de confluence", *La Hulpe. Moissons d'histoire*, La Hulpe, Cercle d'histoire de La Hulpe, 2001, p. 175-221, evenals Josette Pirard-Schoutteten en Guy Vande Putte, "Les gares et les quartiers de la gare dite de "La Hulpe", pages communes de l'histoire de La Hulpe et d'Overijse (Malaise)", *La Hulpe. 150 ans de chemin de fer*, La Hulpe, Cercle d'histoire de La Hulpe, 2004, p. 63-115. Deze taalgrenscontactzone bezuiden Brussel is het voorwerp van grondige studie in vele Nederlands- en in mindere mate Franstalige publikaties, waartoe het Centrum voor interdisciplinair onderzoek naar de Brusselse taaltoestanden (met de reeks "Taal & Sociale Integratie"), thans BRIO (Brussels Informatie-, Documentatie- en Onderzoekscentrum, met de reeks "Brusselse Thema's", uitgegeven door de Vrije Universiteit Brussel), een belangrijke bijdrage heeft geleverd. Ook revelerend in dit verband is het tweetalige boek van Guy Vande Putte, *Belgica creola. Taalcontact in de Brusselse Periferie. Het voorbeeld van Overijse / Belgica creola. Le contact des langues en Périphérie bruxelloise. L'exemple d'Overijse*, Berchem, EPO, 1999, dat uitvoerige literatuur bevat met betrekking tot lokale geschiedenis en betreffende taalgrens- en taalcontactonderzoek. Interessante aanvullende en contrastieve lektuur terzake zijn het collectief van het "Bureau de l'UF - Union des Francophones" *Francophones de la Périphérie de Bruxelles. Nos solutions*, Brussel, Luc Pire, 2008, en het historisch overzicht van Petra Gunst, *Brussel en de Vlaamse Rand. Een verhaal van migraties en grenzen*, Leuven / Antwerpen, Peeters - Provincie Vlaams-Brabant / ADVN, 2008 (gerecenseerd in *FrancoFonie* 1).

³"De Rand" is een in 1997 gestichte vzw die het "Vlaams karakter" van de "Vlaamse Rand" wil helpen beschermen en bevorderen. Ze geeft *De Randkrant* uit, het *Maandblad voor de inwoners van de Vlaamse Rand* dat gratis thuis wordt bezorgd en uitgegeven met de steun van de provincie Vlaams-Brabant en de Vlaamse Overheid. Het hoofddoel werd onlangs nog eens herbevestigd, zij het met een nieuwe nuance, in een artikel van februari 2010 getiteld "Vlaamse Rand is zaak van Vlaamse Regering. Minister Bourgeois wil nieuwkomers in de Vlaamse Rand positief benaderen" (cf. het artikel "Beleidsnota bevestigt territorialiteit", met

dit militante tijdschrift ter bevordering van de Nederlandse taal en Vlaamse cultuur in wat idealiserend tot de "Groene Gordel" werd verheven¹, dat de Walloniëkenner een artikelenreeks over de taalgrens heeft geschreven, als voorsmaakje van zijn in diezelfde tijd verschenen *Over de taalgrens*².

Nogmaals, van deze visie kan bezwaarlijk verwacht worden dat ze een objectieve bijdrage vormt tot de wetenschap, in casu de taal(grens)historiografie. Niettemin mag men zich vanuit wetenschappelijk oogpunt de vraag stellen welke bijgevoegde waarde die visie dan wel heeft voor het bredere publiek waartoe het boek zich blijkbaar richt. Het brengt immers niet veel meer dan een soort mengeling van reeds vermelde werken van Manu Ruys (*De Vlamingen*, 1972) en Fonteyn zelf (*De Walen*, 1979), evenals van diens later verschenen boeken, zoals *De nieuwe Walen* (1988), *Wallonië* (1984), *Afscheid van Magritte. Over het oude en nieuwe Wallonië* (2004), *Boerenpsalm. Vlaamse boeren in Wallonië* (2006) of *In de rue des Flamands. Het schamele epos van de Vlaamse migranten in Wallonië* (2007)³. In plaats van voor zijn lezer een min of meer geschakeerd beeld te schetsen van hoe het er in dergelijke geprivilegieerde overgangszones aan toe gegaan is, steeds aan toe gaat en er nog verder aan toe zal gaan, alle politieke grenzen ten spijt, heeft *Over de taalgrens* het over een mytisch tracé dat de premissen van de Vlaamse Beweging materialiseert en dat tegelijk als een strakke "breuklijn"⁴ fungeert tussen in twee identitaire gemeenschappen opgedeelde, officieel eentalige burgers. Nergens reikt het boek zijn lezer een taalgrensoverschrijdend perspectief aan⁵: bestaande toenaderings- en samenwerkingsprojecten blijven omzeggens een blinde vlek⁶ en

als ondertitel "De beleidsnota Vlaamse Rand 2009-2014 van minister Geert Bourgeois (N-VA) ligt in de lijn van de vorige nota's van de Vlaamse Regering. Veel aandacht voor de Nederlandse taal en cultuur, minder dan voorheen voor het sociale aspect. Hier en daar komt er ook wat nieuws om de hoek kijken", in hetzelfde nummer van februari 2010).

¹Namelijk door dezelfde Vlaamse overheidsdiensten die tot doel hebben de noodzaak en de betekenis van de taalgrens bij de plaatselijke bevolking, zowel de oude als de nieuwe, bij te brengen, en waarvan Fonteyns boek ook al geen spoor bevat.

²Guido Fonteyn, "Van Komen naar Voeren", "De les van Voeren", "Komt het licht uit Kortrijk?", "Niet alleen een taalprobleem", *De Randkrant* november 2008, december 2008, januari 2009 en februari 2009.

³Voor dit laatste boek werd nogal gretig gebruik gemaakt van de (magistrale) doctorale dissertatie van Yves Quairiaux (Université Catholique de Louvain, 2005; zie Yves Quairiaux, *L'image du Flamand en Wallonie (1830-1914). Essai d'analyse sociale et politique*, Lovreval, Labor, 2006).

⁴Cf. de recensie van het boek door Marc Reynebau, "De Belgische breuklijn", *De Standaard* 9 juni 2009.

⁵Op een tweetal uitzonderingen na: wandelroutes over de taalgrens in de Vlaamse Ardennen (blz. 150) en de gezamenlijke beslissing van de Vlaamse gemeente Herne en de Waalse gemeente Flobecq inzake "maximumsnelheid op de oude Romeinse baan" (blz. 156).

⁶Zoals bijvoorbeeld het charter "Samenleven / Vivre ensemble" uitgevaardigd door de "Vriendenkring van Burgemeesters en Gemeenten ten noorden en ten zuiden van de taalgrens in de provincies Vlaams- en Waals-Brabant en Henegouwen en aangrenzende

pogingen om twee- en meertaligheid te vergemakkelijken horen in deze haast mystieke wereld niet thuis¹. We staan hier op lichtjaren van de ongecomplexeerde "citoyen de la frontière" waar een dichter als Jozef Deleu zich mee vereenzelvigd in een gelijknamig boek².

Guido Fonteyn daarentegen laat niet de minste kritische bedenking horen – kritisch ten opzichte van de Vlaams-nationale gedachte – in verband met een (meer en meer) multiculturele werkelijkheid waarover een redacteur van *De Standaard* onlangs stelde dat ze "geen ideaal" is, "maar alleen een feit": "Om de problemen daarvan efficiënt op te lossen, is het altijd beter om het feit te erkennen dan om nostalgisch te verlangen naar een gedroomde identiteit die toch nooit heeft bestaan³." Deze "nationale identiteit" – of met een oude Vlaamse term: een volksaard –, staat of valt met de al even gedroomde taalgrens. Het begrip "taalgrens", precies zoals het begrip "volksaard" ontstaan vanuit een romantisch-nationalistisch wereldbeeld, hebben het een eeuw later gebracht tot instellingen. Maar de wetenschap en de journalistiek, elk op haar manier, moeten er onvermoeid op wijzen dat ze voor altijd het product zijn van een specifiek historisch ogenblik en dat ze constant met de gang van de geschiedenis aan verandering onderhevig zijn. Ze zijn de som van de kenmerken van een tijdspanne, ondermeer van hoe mensen op welbepaalde momenten op deze instellingen reageren, ze al dan niet tot zich maken. "Vandaar dat wel eens het misverstand ontstaat", zo schrijft de redacteur van *De Standaard* nog, "om te denken dat een volksaard eeuwig is, wat specifieke nationaliteiten in de genen meekrijgen". Een volksaard, en laten we er hier resoluut aan toevoegen, ook een taalgrens.

Guy VANDE PUTTE

gemeenten". Zij groepeerde 14 burgemeesters, 7 Franstaligen en 7 Vlamingen van uiteenlopende politieke strekkingen: Beersel, Bever (Biévéne), Braine-le-Château (Kasteelbrakel), Braine-le-Comte ('s-Gravenbrakel), Ecaussinnes, Enghien (Edingen), Galmaarden (Gammerages), Halle (Hal), Ittre, Pepingen, Rebecq (Roosbeek), Sint-Pieters-Leeuw (Leeuw-Saint-Pierre) en Tubize (Tubek) (zie o.a. Didier Hermans, "Vendredi, à Tubize, ils ont présenté leur charte "Vivre ensemble" au Roi. Quatorze bourgmestres pour un fédéralisme d'union", *Le Soir* 28 november 1998).

¹Wel wordt door Guido Fonteyn de lof gezongen van de Eurometropool Rijsel – Doornik – Kortrijk, goed voor een afzonderlijk hoofdstuk (blz. 130-135), maar dat zo voorbeeldige model gaat dan anderzijds toch (nog) niet voor Brussel op (blz. 156).

²Jozef Deleu, *Citoyen de la frontière. In de maat van zeven*, Leuven, Kritak, 1988.

³Marc Reynebau, "Trek je pet over je ogen", *De Standaard* 21 februari 2010.

Guy Vande Putte is licentiaat Germaanse Filologie en toponymist.

Citeren uit dit artikel is toegestaan mits vermelding van “Guy Vande Putte, “De taalgrens van Guido Fonteyn. Guido Fonteyn, *Over de taalgrens. Van Komen naar Voeren*, Berchem, EPO, 2009, 184 p.”, *FrancoFonie 2 (zomer 2010)*. *Franstaligen in Vlaanderen vandaag – Les francophones en Flandre aujourd’hui*, p. 111-121.”